

Aujourd'hui: la nébulosité augmentera depuis l'ouest en cours de journée et quelques pluies se produiront.

Demain: au début variable, éclaircies et pluies occasionnelles surtout dans l'est. Dès vendredi, instable et plus frais.

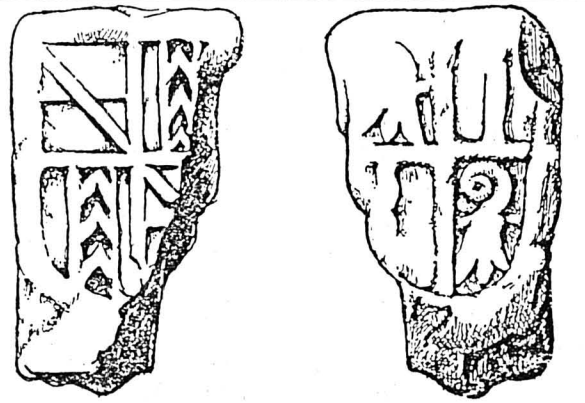
Lac des Brenets 746,03 m				Lever 6 h 56	Coucher 20 h 06
Lac de Neuchâtel 429,36 m	19°	7°	3500 m	19 h 41	6 h 05

Fête à souhaiter mardi 4 septembre: Rosalie

O U V E R T S U R

Le litige frontalier du Valanvron et les derniers grands défrichements

Au sortir du Moyen Age, la zone comprise entre Biaufond et Les Convers était revendiquée à la fois par les évêques de Bâle et les seigneurs de Valangin. C'est surtout pour cette raison que toute la partie nord et nord-est de La Chaux-de-Fonds s'ouvrit tardivement à la colonisation. Notre page «Ouvert sur... le patrimoine» vous apprend tout sur ces événements qui remontent aux XV^e et XVI^e siècles.



L'Impartial

OPINION

Un réel progrès?

L'économie bouge, évolue, ses structures se modifient. Si cette mouvance va fréquemment dans le sens d'une amélioration du niveau de vie général, il y a des changements qui ne sont pas toujours favorables.

C'est au niveau de l'épargne que les modifications les plus spectaculaires ont été enregistrées au cours des 20 dernières années. Tout d'abord les petits épargnants sont devenus maillins! En ne se contentant plus des rendements de leur carnet d'épargne mais en cherchant des placements mieux rémunérés, ils ont été à la base de la diminution de l'épargne traditionnelle. Une diminution qui a largement contribué à la hausse des taux hypothécaires, rappelons-le.

Mais, plus grave encore, ces épargnants ont radicalement modifié leur mode de vie et leurs habitudes de consommation. L'épargne privée a donc chuté dans l'ensemble du monde industrialisé. Et les taux d'épargne élevés ne sont plus que de bons souvenirs si l'on en juge par ces chiffres: le Japon est passé de 25,6 à 20,2%, l'Italie de 20,8 à 10,9%, la France de 19,3 à 8% et la RFA de 19,9 à 10,7%. Et pour une fois la Suisse n'a pas fait bande à part, elle a suivi la tendance!

Choyés, entourés, assurés, les épargnants ne sentent plus ce besoin ancestral de «mettre de côté». Les multiples piliers sociaux leur garantissent une fin de vie si ce n'est opulente, du moins confortable. Alors ils dépensent!

Cette attitude, si elle défavorise l'épargne, est un apport précieux pour l'économie. La consommation est supérieure et le Produit intérieur brut en bénéficie. Mais ce qui est vrai pour certains de nos voisins ne l'est pas forcément pour la Suisse.

Il est bien délicat de définir les secteurs de consommation qui profitent des nouvelles habitudes des épargnants. Il y a pourtant fort à parier, chiffres à l'appui, que l'automobile et le tourisme soient les premiers de la liste. Deux secteurs dont les retombées positives sont essentiellement enregistrées à l'étranger!

Sans remettre en question l'évolution des habitudes économiques de notre pays et le droit de l'épargnant à bénéficier de toutes les possibilités qu'offre le marché financier, on peut légitimement se demander si les fruits du progrès ne sont pas un peu blets?

Jacques HOURIET

La confusion s'est encore accrue

Bagdad bloque le rapatriement des ressortissant étrangers

La confusion sur l'évacuation des enfants et femmes retenus en Irak s'est encore accrue hier, après l'annonce par le régime de Saddam Hussein qu'aucun avion étranger ne sera autorisé à atterrir à Bagdad pour rapatrier les ressortissants étrangers retenus en Irak, tant qu'il ne sera pas permis aux appareils irakiens de se poser sur les aéroports étrangers.

En Jordanie par ailleurs, le port d'Akaba, seul débouché de l'Irak sur la mer Rouge, est entré dans une phase de paralysie due à l'embargo imposé par le Conseil de Sécurité de l'ONU contre l'Irak, a-t-on appris hier de sources concordantes.

Pour sa part, le roi Hussein de Jordanie a quitté Londres hier pour poursuivre à Paris, Bonn et Rome sa tournée consacrée à la recherche d'une solution diplomatique à la crise du Golfe.

● LIRE EN PAGE 2



La situation n'est pas encore mûre

Les Etats-Unis ne semblent pas prêts à frapper l'Irak

Le président George Bush fait ces jours-ci l'objet d'avis et de conseils contradictoires sur l'opportunité de frapper l'Irak vite et fort.

Les militaires pour leur part sont contre. En privé, les responsables du Pentagone soulignent que le dispositif américain en Arabie séoudite ne sera opérationnel que dans plusieurs semaines, surtout pour une guerre terrestre.

Les Etats-Unis peuvent-ils lancer une opération offensive maintenant? «Absolument pas», répond sans ambiguïté un

responsable militaire. «Nous ne sommes pas encore prêts. Nous n'avons pas suffisamment de forces à terre».

Pour le moment, fait-on valoir dans les milieux proches de la Maison-Blanche, M. Bush veut attendre de voir ce que donneront les mesures d'embargo prises à l'encontre de l'Irak. Or, croit-on savoir, Saddam Hussein est déjà aux abois. Officiellement, les Etats-Unis ont «une stratégie basée sur les résolutions et les sanctions prises par l'ONU», rappelle Roman Popa-

diuk, porte-parole de la Maison-Blanche.

PRESSIONS

Les responsables américains reconnaissent toutefois que des pressions s'exercent, tant de la part du Congrès que de l'étranger, pour que les Etats-Unis attaquent l'Irak même sans provocation de la part de Saddam Hussein. Apparemment conscients du danger, les forces irakiennes ont cessé depuis quelques jours de jouer au chat et à la souris avec les forces américaines.

Un responsable reconnaît qu'il pourrait être dangereux de donner trop de temps à l'Irak: le front arabe anti-Saddam «pourrait se fragmenter» et aux Etats-Unis mêmes, le soutien de l'opinion publique pourrait s'effriter.

Par ailleurs, rappelle un responsable s'appuyant sur des informations des services de renseignements, Saddam «essaie de se servir du pétrole comme arme de marchandage». Il a ainsi proposé à des pays comme les Philippines ou la Turquie de leur livrer du pétrole contre du sucre ou d'autres produits de première nécessité.

LES DÉTRACTEURS

Les détracteurs d'une offensive rapide font remarquer pour leur part que la situation sur le ter-

rain n'est pas mûre. Avec plus de 60.000 hommes dans la région du Golfe, les forces américaines commencent tout juste à être en mesure d'assumer une position défensive et leur entraînement aux conditions extrêmes du désert n'est pas encore terminé.

Quant aux troupes arabes, elles sont encore moins prêtes au combat que les forces américaines. Les troupes séoudiennes notamment ne sont pas préparées à une attaque chimique, ni à une offensive massive des chars irakiens.

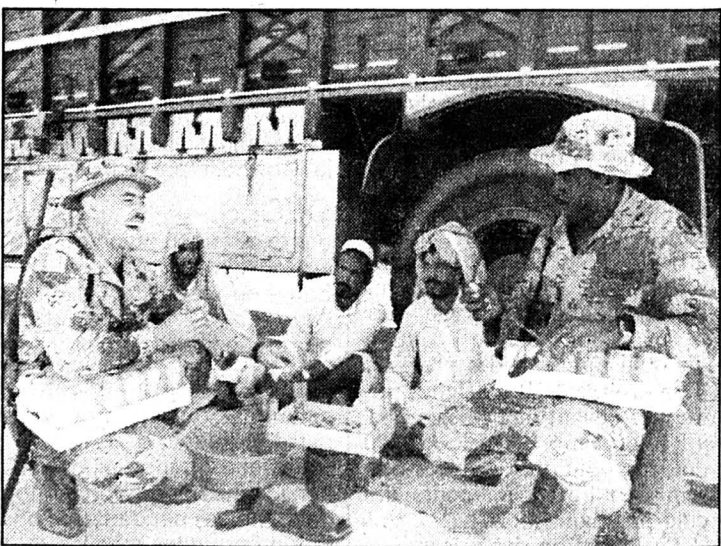
Vendredi, le général Norman Schwarzkopf, commandant de toutes les forces américaines sur le terrain, avait affirmé: «Il n'y aura pas de guerre à moins que les Irakiens n'attaquent» et, si c'est le cas, «nous répondrons parce que nous le devons, mais, pour le moment, nous n'avons pas encore assez de blindés sur le terrain pour lancer une offensive».

PRUDENCE DE RIGUEUR

En tout état de cause, les Etats-Unis doivent agir prudemment, estiment les spécialistes. Une attaque sous houlette américaine pourrait faire voler en éclats l'alliance anti-Saddam que le président Bush est parvenu à réunir. Si les Américains donnent l'im-

pression de vouloir rester de manière permanente en Arabie séoudite notamment, la coalition arabe anti-irakienne pourrait devenir une coalition anti-américaine et l'URSS, pour sa part, peu désireuse de voir les Etats-Unis s'implanter durablement au Moyen-Orient, serait embarrassée. Ce dernier point sera d'ailleurs vraisemblablement abordé lorsque les présidents Bush et Mikhaïl Gorbatchev se rencontreront à Helsinki dimanche prochain.

(ap)



Pour l'instant, la détente semble prévaloir chez les G.I. (AP)



Discothèque TOUS LES MARDIS ENTREE GRATUITE
84, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

POUR LES DAMES ET LES DEMOISELLES

Le couvercle irakien se referme à nouveau

Crise du Golfe: confusion sur fond de ballet diplomatique

Le départ des femmes et des enfants étrangers retenus en otages n'aura pas duré longtemps. Après l'évacuation entre vendredi et dimanche de quelque 700 personnes, l'Irak a de nouveau refermé le couvercle hier et aucun vol à destination de Bagdad n'a pu avoir lieu. Le ballet diplomatique se poursuivait pendant ce temps avec notamment la visite à Paris du roi Hussein de Jordanie, et l'annonce d'une réunion vendredi à Rome des ministres des Affaires étrangères des Douze.

Une vingtaine d'Italiens avaient gagné la Jordanie vendredi. Et samedi soir et dimanche, quatre appareils - trois des Iraqi Airways et un de la Lufthansa, avaient évacué sur Amman, Paris, Londres, Washington et Francfort plus de 700 ressortissants étrangers - femmes et enfants, plus quelques Américains gravement malades.

Au Foreign Office, on affirmait alors n'avoir reçu aucune

confirmation officielle concernant une restriction des vols de compagnies aériennes occidentales et on affirmait qu'il «n'y a aucun problème si le gouvernement irakien souhaite rapatrier les Irakiens présents à Londres».

SUISSES DANS L'ATTENTE

A Berne, Andrea Reichlin, porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a précisé que cinq à dix femmes et enfants suisses cherchaient toujours hier à obtenir un visa de sortie des autorités de Bagdad.

Selon le DFAE, de 65 à 70 ressortissants suisses se trouvent encore en Irak et cinq au Koweït.

Le quatrième et dernier groupe de femmes et d'enfants soviétiques évacués d'Irak est arrivé hier à Moscou par un vol d'Aéroflot en provenance de Bagdad, a annoncé l'agence Tass.

En outre, la situation est de plus en plus pénible dans les ambassades étrangères de Koweït privées d'eau, d'électricité et de ravitaillement, onze jours après la fin de l'ultimatum irakien qui exigeait la fermeture de toutes les représentations étrangères dans l'émirat.

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz, a en outre demandé hier à Bagdad aux Etats «qui ont des ressortissants en grand nombre en Irak» de livrer immédiatement à l'Irak des produits alimentaires «afin d'assurer les besoins de ces ressortissants» étrangers.

M. Aziz, cité par l'agence irakienne officielle INA reçue à Nicosie, a lancé cet appel lors d'un nouvel entretien avec le président du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga, qu'il avait déjà rencontré dimanche.

Parallèlement, les consultations diplomatiques continuaient. On a ainsi appris hier que les ministres des Affaires étrangères de la CEE se réuniront vendredi, à Rome, pour discuter de la crise du Golfe. Une première réunion avait déjà eu lieu le 21 août à Paris, en marge d'une réunion élargie de l'UEO.

Mais le fait du jour, c'était l'arrivée à Paris du roi Hussein de Jordanie, qui continue de tenter une difficile médiation. Après des entretiens à Londres avec Margaret Thatcher, le souverain hachémite s'est d'abord rendu hier à Bonn, où il a rencontré le président Richard von Weizsäcker et le chancelier Helmut Kohl, avant de gagner Paris.

Le souverain jordanien a obtenu de la France qu'elle attribue à son pays une aide d'urgence de quatre millions de francs pour l'accueil des milliers de ré-

fugiés qui fuient l'invasion irakienne du Koweït, a-t-on annoncé hier de source française à l'issue de l'entretien entre le roi Hussein et le président Mitterrand.

La CEE a parallèlement décidé l'octroi d'une aide de trois millions d'euros.

Le roi Hussein a fait état devant les journalistes de son «optimisme», ajoutant qu'il poursuivait ses efforts pour trouver une solution négociée à la crise du Golfe.

MESSAGE ÉGYPTIEN

Côté arabe, le numéro deux de la diplomatie égyptienne Boutros Ghali s'est rendu à Casablanca où il a remis au roi Hassan II du Maroc un message du président Hosni Mubarak. Le Maroc et l'Égypte ont tous deux envoyé des troupes au sein de la force multinationale présente en

Arabie saoudite. En revanche, à Tunis, Yasser Arafat a déclaré que «l'OLP ne peut se placer que dans le camp hostile à Israël et à ses alliés impérialistes».

Enfin, selon l'hebdomadaire américain «Newsweek», George Bush aurait donné son accord pour le montage d'une opération secrète visant à renverser Saddam Hussein. L'opération serait organisée par la CIA en collaboration avec d'autres services secrets occidentaux, et Riyad serait d'accord pour en assurer le financement. La Maison-Blanche s'est refusée hier à tout commentaire sur ce point. (ats, afp, ap)

Ligue arabe: Klibi s'en va

Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a officiellement annoncé hier soir, à Tunis, sa démission de ce poste.

Le secrétariat général de la Ligue arabe devait publier dans la soirée un communiqué expliquant les raisons de cette démission, a-t-on indiqué au siège de l'organisation panarabe.

De sources diplomatiques arabes, on a déclaré à Reuter que cette démission avait été provoquée par la crise du Golfe. Klibi aurait pris sa décision à la suite de «vexations» de la part des ministres saoudien et syrien des Affaires étrangères lors du Conseil tenu par la Ligue, vendredi dernier, au Caire.

Klibi, âgé de 64 ans et de nationalité tunisienne, occupait son poste depuis le 29 juin 1979, à la suite du transfert du siège de la Ligue arabe, du Caire à Tunis. (ats, reuter)

Palestine: «Une source de tensions»

Le président de l'OLP Yasser Arafat a estimé hier que l'internationalisation de la crise du Golfe remettait à l'ordre du jour le problème palestinien et les autres questions en suspens au Proche-Orient.

La crise du Golfe «a dépassé son cadre régional pour devenir une crise mondiale et a remis sur le tapis les dossiers en suspens dans la région, et surtout la question mère qui est le problème palestinien», dit M. Arafat dans un message rendu public à Tunis à l'occasion du millième jour de l'intifada dans les territoires sous occupation israélienne.

«Le dossier des droits du

peuple palestinien reste au cœur des luttes dans la région, et continuer à l'ignorer constitue une source de tensions qui affectent le monde entier», ajoute M. Arafat à quelques jours du sommet Bush-Gorbatchev à Helsinki.

«Washington verse des larmes de crocodile sur les chartes internationales (...) et impose un blocus à l'Irak (...) alors que nous n'avons pas assisté à une telle ardeur pour appliquer la charte des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité sur la question palestinienne», dit M. Arafat.

(ats, reuter)



Le roi Hussein de Jordanie s'est rendu hier à Bonn, où il a rencontré le président Richard von Weizsäcker (notre béliano AP) et le chancelier Helmut Kohl.

Le geste de la France

Une aide pour les pays les plus pauvres

La deuxième conférence de l'ONU sur les Pays les moins avancés (PMA) s'est ouverte hier à Paris au palais de l'UNESCO par de nouveaux gestes de la France en faveur des pays les plus pauvres frappés de plein fouet par le nouveau choc pétrolier provoqué par la crise du Golfe.

Le président français François Mitterrand a annoncé une série de nouvelles mesures, notamment l'engagement de consacrer à terme 0,20 pour cent du PNB de la France à l'aide publique au

développement (APD) à ces pays, avec extension, si le Parlement français l'accepte, des annulations de dette et de l'octroi exclusif de dons à l'ensemble des 41 PMA, comme cela est déjà le cas pour ceux d'Afrique. M. Mitterrand, comme l'avait fait avant lui le secrétaire général des Nations Unies Javier Perez de Cuellar, a évoqué la nécessité d'aider les plus pauvres à faire face à la hausse des prix du pétrole. Il a ainsi lancé un appel au FMI et à la Banque Mondiale,

dont les plus hautes instances se réuniront dans deux semaines à Washington pour qu'ils examinent la situation créée par ce nouveau choc pétrolier et élaborent, si besoin est, un plan d'urgence pour aider les pays pauvres importateurs de brut.

M. Perez de Cuellar, qui a fait appel tant aux efforts des PMA qu'à la générosité des donateurs, a souligné que la charge de la dette continuait d'être un obstacle majeur à la reprise du développement dans ces pays. (ats)

ÉVÈNEMENT

A la conquête de l'Est

A quelques semaines des retrouvailles historiques, Leipzig relève le voile sur sa foire de représentation alors que Bonn dévoile sa future stratégie économique.

Une foire qui, au travers de ses 825 ans d'existence, a toujours servi de baromètre pour évaluer les relations commerciales Est-Ouest. Nul doute que le mercure fera monter la pression ces prochains jours.

Plus de 4600 exposants se partagent les 300.000 mètres carrés de surface disponible. Un mètre carré qui vaut son pesant d'or, tant l'enjeu est de taille.

La RFA, maître économique incontesté et incontestable se doit, d'une manière ou d'une autre, sauvegarder l'équilibre fragile du marché du travail en Allemagne. Sans garanties, le prix de l'«adoption» de son voisin risquerait de mettre en péril sa suprématie et porterait préju-

dice à ses ambitions européennes. A l'heure où le continent essaie de définir son potentiel économique, ni Bonn, ni aucune autre nation ne peut se permettre de dilapider ses ressources, au risque d'être mis sur la touche.

Afin de faire face au coût qu'implique l'unification, Helmut Kohl, confiant et prévoyant, brade une partie de son futur territoire aux cinquante pays présents à Leipzig. Craignant une défaillance de ses propres sujets, ceci malgré une délégation forte de 1500 exposants, Bonn contrôle habilement les «enchères» et espère ainsi partager les frais de l'unification avec des partenaires étrangers, avides de contrats faramineux.

En attirant ces clients par des taux de crédits préférentiels, Kohl espère gagner son pari fou et avoir ainsi le loisir de contempler d'un air serein mais dominant, la renaissance de sa nation.

Quant aux entreprises étrangères, elles n'auront rien à per-

dre. S'offrir le luxe de s'implanter dans la grande Allemagne, de surcroît à un prix avantageux, c'est aussi prévoir l'avenir et conclure un contrat d'assurance-vie. Une aubaine qui servira peut-être de tremplin pour logner vers des marchés encore plus florissants par la suite...

Cette foire de représentation, ou d'investissement comme la qualifie Lothar de Maizière, devrait finalement jouer un rôle d'amortisseur. Une fois le prix payé, le regard de l'Allemagne unifiée restera fixé à l'Est, afin de satisfaire son appétit économique.

Et le label «Made in Germany» risquera de fleurir sur nombre de marchés européens, au grand dam des nostalgiques qui escomptaient faire fortune de la guerre froide.

Cette conquête économique se monnaie à prix fort. Et lorsque l'Allemagne fera état de sa «splendeur», les exclus de l'Europe communautaire en feront certainement les frais.

Thierry CLÉMENCE

Une attitude partielle

Enquête sur la police en Afrique du Sud

Le président sud-africain Frédéric De Klerk s'est engagé dimanche à ouvrir une enquête pour déterminer si la police a, comme le prétendent certains, favorisé les affrontements brutaux dans les cités noires en appuyant les partisans du mouvement zoulou Inkatha contre ceux du Congrès national africain (ANC).

«Je voudrais souligner que certaines allégations faites contre la police sud-africaine sont considérées avec beaucoup de sérieux», a-t-il dit. Il a ajouté que le ministre de la Loi et de l'ordre Adriaan Vlok avait reçu l'ordre de mener une enquête. La semaine dernière, des ecclésiastiques avaient présenté à De Klerk des témoignages montrant la partialité de la police. Le gouvernement a par ailleurs libéré hier 11 détenus noirs de la prison de Robben Island, au large du Cap, en vertu d'un accord avec le Congrès national africain (ANC) visant à favoriser la tenue de négociations sur l'avenir politique du pays.

Un responsable de l'ANC a dit qu'il s'agissait des premiers d'un groupe de 125 détenus politiques devant être libérés d'ici au 14 septembre. Quelque 3500 détenus politiques doivent être remis en liberté au cours des cinq prochains mois.

La libération des prisonniers politiques est l'un des préalables posés par Nelson Mandela, vice-président de l'ANC, à des entretiens formels avec le gouvernement de la minorité blanche sur l'établissement de la démocratie en Afrique du Sud. (ats, reuter)

LE MONDE EN BREF



RUSSIE. - Les députés de la Fédération de Russie (RSFSR), présidée par le réformateur radical Boris Eltsine, ont effectué hier leur rentrée parlementaire pour entamer l'examen de projets législatifs destinés à renforcer la récente déclaration de souveraineté.

MONGOLIE. - Le communiste réformateur Punsalmaagiyn Ochirbat, 48 ans, a été réélu hier à la présidence de la Mongolie par le Parlement.

DÉCÈS. - Le professeur Pierre Denoix, oncologue, ancien directeur général de la Santé en France, est décédé à l'âge de 77 ans «au terme d'une longue maladie».

UGANDA. - Vingt-huit personnes ont été massacrées par des soldats de l'Armée de résistance nationale (NRA) dans le district de Soroti (nord de Kampala) pendant une opération contre les rebelles.

GRANDE-BRETAGNE. - Le congrès annuel du TUC (Confédération des syndicats britanniques) a adopté hier à une large majorité la politique sociale du parti travailliste, en particulier sur les grèves.

ANGOLA. - Plus de 11.000 personnes sont mortes de faim de septembre 1989 à juillet dernier dans la seule province de Benguela, à la suite de la sécheresse qui touche depuis quatre années consécutives le centre et le sud de l'Angola.

KGB. - Un ancien général du KGB entré en dissidence avec cette organisation a été élu au Parlement soviétique, a annoncé l'agence Tass, hier, ce qui lui permet enfin de critiquer ses anciens patrons tout en jouissant de l'immunité parlementaire.

LIBERIA. - Le chef du Front national patriotique du Liberia (NPFL), Charles Taylor, a déclaré qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement intérimaire libérien formé dimanche à Banjul lors de la conférence nationale sur l'avenir du Liberia.

PHILIPPINES. - Les forces armées philippines ont mis fin, hier, à l'état d'alerte maximum qui avait été instauré il y a deux semaines dans les camps militaires en raison de rumeurs de coup d'Etat contre la présidente Corazon Aquino.



Qui est le maître du fichier?

Recours de M. Fiches contre une décision valaisanne

Qui est le maître du fichier établi par les polices cantonales à l'intention du ministère public de la Confédération? La question commence à se généraliser dans les cantons, à l'instar du débat neuchâtelois autour du «gel» des fichiers par le conseiller d'Etat Michel von Wyss. Le préposé aux fiches, Walter Gut, et le procureur de la Confédération Willy Padrutt viennent de déposer un recours contre une décision valaisanne.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

Le 12 juillet, la Commission valaisanne pour la protection des données décidait, dans deux affaires, que la police cantonale devait autoriser la consultation des documents établis pour assurer la sécurité de l'Etat. Elle ne faisait pas de distinction entre les documents de la police cantonale et les doubles des informations établies à la demande du ministère public de la Confé-

dération. Selon la commission, tous les documents seraient strictement cantonaux, parce qu'établis par des fonctionnaires valaisans. Une des deux demandes émanait du nouveau président du pss, Peter Bodenmann.

C'est contre cette décision que Walter Gut et le procureur de la Confédération viennent de faire recours auprès du Tribunal administratif du Valais et du Tribunal fédéral. Ils estiment que cet avis est incompatible avec les articles 3 et 11 de l'ordonnance du Conseil fédéral relative au traitement des documents de la Confédération établis pour assurer la sécurité de l'Etat. Selon eux, ces documents sont du ressort de la Confédération et seul le préposé est habilité à en autoriser la consultation.

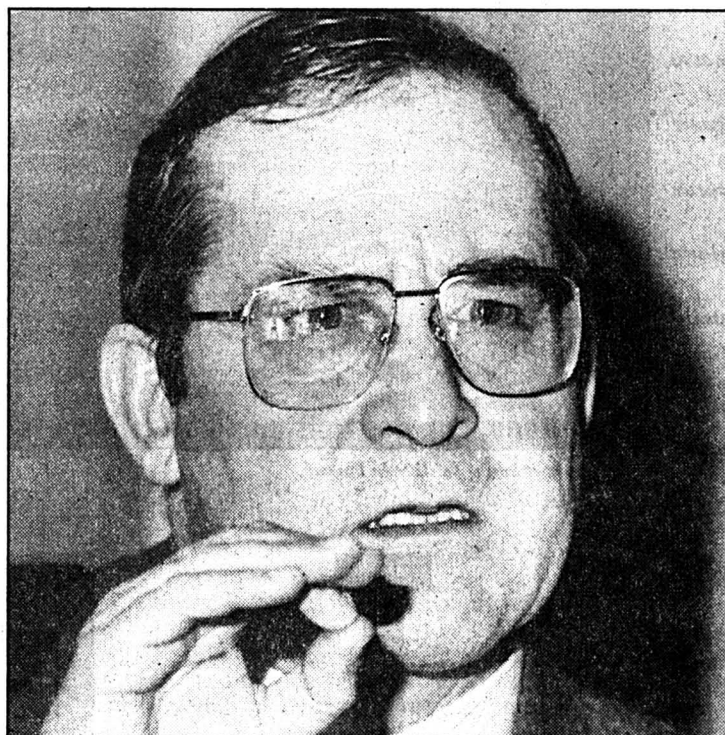
COMME À NEUCHÂTEL

Cette affaire est du même type que celle que l'on connaît actuellement dans d'autres cantons, comme Neuchâtel, Genève et Zurich. Rappelons qu'à Neu-

châtel la décision du Conseil d'Etat de geler les fichiers cantonaux de police politique a suscité une vigoureuse réaction du Comité contre l'Etat fouineur. Cette organisation met en doute la légalité de la procédure envisagée. Pour le Conseil d'Etat, au contraire, il s'agit simplement de déposer les dossiers aux archives en attendant que le droit soit connu sur les compétences respectives du canton et de la Confédération.

Dans cette affaire, le ministère public de la Confédération craint surtout que des sources ou informateurs cantonaux soient grillés, puisque la tâche de M. Fiches est précisément de déterminer quelles informations peuvent être dévoilées aux intéressés sans risques pour la sécurité de l'Etat. A Berne, on craint que la collaboration avec les services étrangers souffre de la multiplication des «fuites» cantonales.

Une décision du Tribunal fédéral devient donc urgente en ce domaine. Y. P.



Le préposé aux fiches Walter Gut: mécontent de la décision valaisanne. (AP)

Témoin attendu

Procès des frères Magharian

Mohamed Shakarchi s'est distancé des Magharian hier devant la Cour d'assises de Bellinzone. S'exprimant pendant plusieurs heures en arabe, ce témoin a affirmé que les deux frères n'étaient que des clients sans importance pour la Shakarchi Trading SA.

Ce témoignage était très attendu, car Shakarchi est soupçonné des mêmes délits que les Magharian. Il fait actuellement l'objet d'une procédure dans le canton de Zurich.

Mohamed Shakarchi a expliqué hier qu'il n'avait fait qu'une seule affaire avec les Magharian entre 1984 et le moment de leur arrestation en été 1988. Ils ont acheté pour 12 millions de francs d'or en recourant à trois comptes bancaires.

Il n'a jamais été question d'utiliser des locaux en commun, a ajouté Shakarchi en contredisant les Magharian. Il a tout de même reconnu que certains de ses clients travaillaient aussi avec les deux frères, par exemple Mehmet Yildirim et Dahabi Celal.

Dahabi Celal a d'ailleurs averti Shakarchi que Yildirim avait eu des problèmes avec une Mercedes ayant servi à transporter 100 kilos d'héroïne d'Iran à Istanbul. Yildirim aurait versé un gros pot de vin au gouvernement turc pour se sortir de cette situation délicate. Celal et Yildirim sont toujours et encore clients de Shakarchi Trading.

Shakarchi affirme avoir soupçonné que quelque chose ne jouait pas dans les affaires des Magharian en apprenant que deux valises contenant de l'argent qui leur étaient adressées avaient été saisies à Los Angeles. Il est tout de même resté en relations d'affaires avec les deux frères par la suite.

Shakarchi a conclu en déclarant qu'il n'avait jamais rien eu à voir avec de l'argent sale. Il s'informe sur ses clients turcs au bazar d'Istanbul où chacun sait tout sur tout le monde.

Les avocats des Magharian ont demandé et obtenu que les déclarations de Shakarchi soient portées au protocole, ce qui se fait rarement au Tessin.

(ap)

Plaidoyer pour un corridor

Visite à Berne d'un ministre néerlandais



Les épouses de MM. Felber et van den Broek ont visité hier après-midi le Papillorama de Marin en compagnie de M. Bijleveld, le fondateur du jardin tropical des papillons. (AP)

L'intégration européenne et les derniers développements au Proche-Orient ont été au centre des entretiens entre le chef du Département fédéral des affaires étrangères, René Felber, et son homologue néerlandais Hans van den Broek, lundi.

Il s'agissait de la première rencontre officielle à ce niveau depuis 1978. La Suisse et les Pays-Bas partagent les mêmes

vues sur les questions inhérentes aux relations entre l'Association européenne de libre-échange (AELE), dont la Suisse assure la présidence, et la Communauté européenne (CE), a indiqué M. van den Broek au cours d'une conférence de presse à Berne.

A propos du refus d'ouvrir provisoirement un corridor pour les camions de 40 tonnes, M. van den Broek a indiqué que

les transporteurs néerlandais n'étaient pas en mesure de substituer à court terme le rail à la route et espère par conséquent que la Suisse va se raviser.

Le ministre néerlandais a par ailleurs salué la solidarité dont a fait preuve la Suisse avec la communauté internationale dans la crise du Golfe.

(ats)

Dix Pilatus PC-9 pour la Luftwaffe

Fidèle à sa tradition de discrétion, Pilatus a attendu le jour même de livraison de ses appareils pour annoncer, dans le cadre du salon aéronautique de Farnborough, la vente de 10 PC-9 B à la Luftwaffe, l'armée de l'air allemande.

De Farnborough
Mario SESSA

Ces dix avions, spécialement équipés pour la traction de cibles destinées à la chasse et à la DCA, ont été livrés hier lundi à Lubeck. La firme de Stans était déjà parvenue à vendre deux PC-9 à notre armée de l'air, pour exécuter une tâche similaire.

Grosse différence technique pourtant: là où la Suisse se contente d'un câble de 1,7 km, la RFA en exige deux de 3,5

km! Une sacrée différence de poids et d'équilibrage.

Confrontée à des problèmes constants de nuisance, la Luftwaffe a donc choisi un appareil particulièrement silencieux à basse altitude, puissant et performant également.

Ce contrat va rapporter 50 millions de francs à Pilatus, nous a confirmé hier Ulrich Wenger, son directeur général.

On relève aussi que Pilatus, associée à Beech, est en compétition avec son PC-9 pour décrocher l'extraordinaire contrat de l'armée américaine qui désire acquérir un nouvel avion d'entraînement pour ses pilotes.

L'acquisition porte sur 300 appareils dont 90 seraient montés dans les usines de Pilatus à Stans.

Le PC-9 est bien placé, mais la concurrence est rude!

LA SUISSE EN BREF

AUTOROUTES. - Le Grand Conseil vaudois, qui a commencé hier une session extraordinaire de trois semaines, a voté un crédit de 40 millions de francs pour la construction des routes nationales.

BRUIT. - Une majorité de travailleurs et de travailleuses considèrent que leur travail est satisfaisant sur le plan personnel. En ce qui concerne les nuisances liées aux conditions de travail, près d'un tiers des personnes actives mentionnent d'abord le bruit et le manque de temps pour la famille ou les amis.

FORÊT. - L'état de santé de la forêt se dégrade à nouveau. Alors que les dégâts s'étaient stabilisés en 1989, l'éclaircissement des couronnes et des cimes des arbres est plus important cette année, a indiqué hier à Birmensdorf l'Institut fédéral de recherches sur la forêt.

INITIATIVES. - Le Parti suisse du travail lance deux initiatives populaires en faveur de l'égalité des sexes. La première initiative stipule que les autorités fédérales, cantonales et communales qui se composent de cinq personnes ou plus ne peuvent comprendre plus de 60 pour cent de personnes du même sexe. La seconde revendique pour l'homme et la femme les mêmes droits en matière d'assurance sociale.

AVS. - En dépit du renchérissement sensible et de la quatrième hausse des taux hypothécaires, il ne serait pas possible de majorer les rentes de l'AVS au 1er janvier 1991, comme le demandent l'Union syndicale suisse et l'AVIVO. Des raisons légales s'y opposent, explique-t-on à l'Office fédéral des assurances sociales.

AIR. - Les autorités genevoises ont présenté lundi un ambitieux projet de mesures à prendre en matière de politique des transports en vue d'assainir l'air de la ville et du canton pour respecter l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air.

ÉTATS. - Par une initiative, le groupe écologiste des Chambres fédérales demande l'abolition du Conseil des Etats, jugé trop conservateur. La commission du Conseil national qui a examiné vendredi dernier cette proposition l'a rejetée par 10 voix contre 1, avec 4 abstentions.

AÉROPORTS. - La Commission des transports du Conseil national a approuvé les mesures d'aide de la Confédération aux aéroports de Genève et de Bâle-Mulhouse pour combler leur retard d'infrastructure. Il s'agit de prêts de 77,8 millions de francs pour Genève et de 78,8 millions pour Bâle.

Traitement risqué

Deux médicaments retirés du marché

Les maisons pharmaceutiques Zyma, à Nyon (VD), et Siegfried, à Zofingue (AG), ont décidé de retirer immédiatement du marché les médicaments «Beclipur» et «Turec», dont la substance active est le béclobrate. Ces médicaments étaient utilisés pour le traitement des taux élevés des lipides sanguins afin de diminuer les risques de maladies cardiovasculaires. Zyma et Siegfried ont annoncé conjointement hier le retrait de ces médicaments suite au décès de deux patients qui faisaient l'objet d'une thérapie au béclobrate.

Les deux maisons ont informé par écrit de cette décision l'ensemble du corps médical et pharmaceutique suisse en les priant d'arrêter le traitement par le béclobrate auprès de tous leurs patients. Les personnes actuellement sous traitement par «Beclipur» et «Turec» doivent cesser immédiate-

ment la prise de ce médicament et de se rendre chez leur médecin dans les prochains jours.

Le béclobrate a été commercialisé exclusivement en Suisse, depuis mars 1988. Au cours d'une thérapie par le béclobrate, deux patients sont décédés d'une hépatite aiguë. Des spécialistes indépendants ont été mandatés pour évaluer le rapport de causalité possible entre ces maladies hépatiques et le traitement par le béclobrate. Une preuve que ce médicament ait causé ces hépatites n'a pas été établie.

Mais, sur la base de ces expertises et d'autres recherches, le rapport risque/bénéfice thérapeutique a été réévalué et s'est révélé défavorable. D'où la décision de retirer immédiatement du marché le «Beclipur» et le «Turec», en accord avec l'Office intercantonal de contrôle des médicaments.

(ap)

Réfugiés abattus

Double meurtre dans un centre saint-gallois

Deux demandeurs d'asile turcs ont été abattus dans la nuit de dimanche à lundi au centre de transit «Thurhof», à Oberbüren, dans le canton de Saint-Gall. Les circonstances du crime sont encore obscures, selon la police cantonale. Les soupçons se portent sur un demandeur d'asile yougoslave, qui a disparu pendant la nuit du double meurtre et que la police recherche.

Samedi soir déjà, des bagarres avaient éclaté entre des réfugiés turcs et yougoslaves pensionnaires du centre d'Oberbüren, selon la police. Là-dessus, un ressortissant yougoslave avait été transféré dans un autre lieu d'hébergement, à Uzwil. C'est vers minuit que le crime a été perpétré dans un bâtiment voisin, où plusieurs réfugiés étaient logés. On ignore encore qui a tiré.

(ats)

Justy 4WD



13 675.-

net

Vraiment?

Oui, vous avez bien lu! Nous avons besoin de place au centre suisse de distribution Subaru. Car nos problèmes de livraison passagers sont oubliés et – chut! nous attendons l'arrivée de la nouvelle Justy, équipée d'un moteur à injection. Ce qui ne veut pas dire que nous allons faire cadeau de nos voitures, mais Streag et les concessionnaires Subaru ont décidé de vous faire une fleur: nous proposons des prix nets qui feront non seulement de la Justy

la traction intégrale la plus vendue de Suisse (ce qu'elle est déjà) mais aussi le moins chère, et de loin. La Justy avec traction enclenchable sur les quatre roues et moteur multi-soupapes 67 CV est disponible dans les modèles à trois ou cinq portes, cinq vitesses ou boîte à rapport variable ECVT-Supermatic. A des prix tout simplement imbattables, c'est bien net. Constatez-le donc vous-même auprès de votre concessionnaire Subaru.

Nous n'avons pas peur de vous donner nos prix tout net: Fr. 13'675.- pour la Justy trois portes, Fr. 14'360.- avec toit ouvrant vitré et Fr. 15'565.- avec ECVT-Supermatic; quant au modèle cinq portes, il coûte Fr. 14'730.- et Fr. 15'935.- avec ECVT-Supermatic.

SUBARU 4WD

Technique de pointe pilote

Tous renseignements auprès de l'importateur: Streag AG, 5745 Safenwil, 062/99 94 11, et les plus de 300 agents Subaru. Subaru-Multi-Leasing avantageux, 01/495 24 95.

44-9515/4 x 4



GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE

La Chaux-de-Fonds

Fritz-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77

Authier veut s'habiller

Ernst Walder dessine une collection de vêtements de sport



Tenue de jogging, unisex en coton et lin.

Cela fait 80 ans que John Authier, un jeune charron de Bière, lança l'une des marques de ski les plus réputées. Reprise en 1988 par Ebel Finances SA, l'entreprise vaudoise a depuis négocié le virage de la diversification. Et si le vélo tout terrain a déjà trouvé sa place dans le marché, la ligne de vêtements de sport dessinée pour Authier par Ernst Walder devrait le rejoindre dès 1991.

Authier a toujours su fabriquer des skis de haute qualité. Et si la société a connu certaines difficultés, c'est uniquement parce qu'elle ne possédait pas des méthodes modernes de management, de marketing et de communication. Des méthodes que le groupe Ebel a développées tout au long de sa croissance et qui en font aujourd'hui l'une des entreprises horlogères les plus modernes et les mieux organisées.

Dans l'optique de faire fructifier l'immense potentiel que représente le nom Authier, Pierre-Alain Blum, président du groupe Ebel, et Marc Biver, directeur de MBD et co-repreneur d'Authier, ont lancé il y a juste un an un vélo tout terrain. Vélo qui a rencontré un succès immédiat et dont la gamme devrait s'étendre prochainement.

Mais ce vélo ne correspondait qu'à la première étape de la diversification. Ce sont les vêtements qui, dans le style Authier, vont prochainement toucher les sportifs pratiquant d'autres disciplines que le ski.

C'est à Crans, pendant l'Ebel European Masters de golf, que la maison Authier a présenté sa collection test. L'entreprise entend en effet récolter le plus de critiques et d'opinions possibles avant de figer définitivement les lignes de ces vêtements.

«Il s'agit pour Authier de s'installer dans une niche, de se différencier des autres, glissant également Jean-Marc Jacot, directeur des montres Ebel.»

COLLECTION COMPACTE

C'est à Ernst Walder, l'un des plus célèbres stylistes suisses, qu'Authier a demandé de créer cette collection. Amoureux du sport, Ernst Walder s'est déclaré ravi de pouvoir exercer son talent dans un tel domaine. «J'ai voulu offrir une collection compacte, de haut de gamme, où se rejoignent qualité de finition et

matières naturelles. Il ne s'agit pas de concurrencer des fabricants de produits très techniques, mais plutôt de dessiner des produits sympathiques, agréables et confortables, soulignant-il.»

«Il s'agit pour Authier de s'installer dans une niche, de se différencier des autres, glissant également Jean-Marc Jacot, directeur des montres Ebel.»

UNE BROCHETTE DE SPORTIFS

Cette collection, qui ne sera donc pas disponible avant 1991 rappelle le, se développe dans les thèmes du bain, du jogging, du vélo tout terrain et du golf. Si les maillots de bain sont de couleurs vives, assez agressives, les ensembles de jogging sont calmes, décontractés. Les

tenues de VTT sont étonnamment sexy alors que les vêtements de golf jouent à la fois la carte de la noblesse et de l'anti-conformisme.

C'est une brochette de sportifs de haut niveau, parmi laquelle on reconnaissait Pirmin Zurbriggen, Max Julien, Stéphane Volery, Conie Kysling, etc. qui a défilé en blousons, bermudas, shorts, joggers, T-shirts et autres caleçons de bain. Cette prestation inattendue a donné une dimension particulière aux 30 modèles de la collection Walder, même si ces stars n'ont pas toujours paru aussi à l'aise dans leur rôle de mannequins que dans la pratique du sport qui les a consacrés!

J.Ho.

Pirmin se donne à fond

Le ski reste bien entendu le domaine privilégié d'Authier. Avec 30.000 paires vendues, la marque de Bière se replace gentiment dans le peloton de tête du marché suisse.

Le dernier hiver a également permis de concrétiser certaines ouvertures à l'étranger. Le ski Authier se vend particulièrement bien au Japon.

Mais dans l'activité de l'entreprise, le plus grand cham-

bardement est bien entendu venu de la nouvelle collaboration avec Pirmin Zurbriggen. Comme on pouvait le supposer depuis que le champion suisse avait annoncé sa retraite, il est désormais le testeur officiel d'Authier. Et il prend son rôle tellement à cœur que sa motivation lui a permis, en tant qu'ouvreur du premier slalom de Coupe du monde en Nouvelle-Zélande, d'obtenir le meilleur temps

cumulé. Plus rapide que le vainqueur Peter Roth! «C'étaient les meilleurs skis de slalom que j'aie jamais eus, avait-il alors déclaré.»

La suite de sa collaboration avec Authier passera, on s'en doutait, par la sortie d'une ligne de skis «Pirmin Zurbriggen» dès l'hiver prochain.

Malgré ses 80 ans, Authier vit une nouvelle jeunesse.

En attente d'une reprise Statu quo à la bourse de Genève

Le franc se replie contre toutes les monnaies et notamment le dollar, ce qui fait renaître quelques espoirs pour les sociétés exportatrices tout en alourdissant la facture pétrolière. L'absence d'acheteurs et de vendeurs laisse la bourse sur un statu quo qui lui permet de rester au-dessus de la barre des 1000 au SPI (1016.2 - 2.63).

Cependant la chasse aux bonnes affaires continue et ceux qui ont vu le cours du bon Nestlé (1470 +5) tomber à 1465 vendredi ont médité les conseils d'achat et investi sur le titre. Ils l'ont d'ailleurs fait

sur d'autres valeurs de la cote : Alusuisse (1185 +5), Jacobs Suchard (8480 +50), Winterthur (3740), Holderbank (5480 +30), Fischer (1600 +20), Ascom (2820 +20), Pargesa (1150 +30), Von Roll (1540 +20), Sibra (360 +10), le bon Genevoise (1000 +20) et Fuchs (2750 +50) par exemple.

On note également la bonne progression de Richemont (7950 +150) malgré le détachement d'un coupon de 101,70 frs, de la SGS nominative (5900 +100) et de la porteur (27500 +1000) qui a tou-

jours une décote importante. Sur un autre tableau, on peut déplorer les nouveaux accès de faiblesse de Swissair (730 -25), Electrowatt (3140 -20), Adia (1120 -10) et du bon Ciba (2160 -30). Aux locales, petite reprise pour l'Affichage nominative (550 +10) et Sasea (63 +1).

DOLLAR EN HAUSSE

Grâce à de faibles activités de change, le dollar s'est maintenu à son niveau d'ouverture et a clôturé hier à 1.3158 (1.3085) fr.

(ats)

Ça se précise!

L'électricité pour la voiture Swatch?

La voiture Swatch stimule la curiosité du public. On ne sait toujours pas en effet «de quel bois elle se chauffera»!

Un coin du voile vient cependant d'être levé par la SMH. Cette dernière a officialisé sa collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. Une collaboration récente mais qui laisse à penser que le groupe de M. Hayek est intéressé par les compétences recon-

nues de cette école dans les domaines électrique et solaire.

Swatch va ainsi être le sponsor de «Spirit of Biel-Bienne II», l'un des 40 véhicules solaires à prendre le départ le 11 novembre du World Solar Challenge en Australie.

Swatch soutient donc ce projet au niveau financier, mais on peut être certain que les techniciens de la SMH poseront un oeil très intéressé sur

les caractéristiques du véhicule. Si la SMH se défend d'avoir déjà pris une décision quant à la motorisation de sa voiture Swatch - des solutions hybrides sont vraisemblablement à l'étude - il apparaît de plus en plus évident que la technologie électrique sera retenue, quelle que soit la configuration définitive.

Mais décidément, vous nous faites languir M. Hayek. J.Ho.

BOURSE

DOW JONES

31.8.90 2614,36
3.9.90 fermé

ZURICH

31.8.90 1018,80
3.9.90 1017,10

\$ US

Achat 1,3025
Vente 1,3325

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	384.50	387.50
Lingot	16.200.-	16.450.-
Vreneli	116.-	126.-
Napoléon	94.-	105.-
Souver. \$ new	90.-	97.-
Souver. \$ old	90.-	97.-

Argent

\$ Once	4.75	4.90
Lingot/kg	195.-	210.-

Platine

Kilo Fr	20.530.-	20.830.-
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	16.700.-
Achat	16.330.-
Base argent	250.-

INVEST DIAMANT

Septembre 1990: 245

A = cours du 31.8.90
B = cours du 3.9.90
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
26750.-	26750.-	

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1360.-	
B. Centr. Coop.	800.-	800.-
Crossair p.	640.-	630.-
Swissair p.	765.-	730.-
Swissair n.	710.-	705.-
Bank Leu p.	1970.-	
UBS p.	3050.-	3050.-
UBS n.	715.-	715.-
UBS b/p	125.-	125.-
SBS p.	307.-	305.-
SBS n.	268.-	268.-
SBS b/p	261.-	261.-
C.S. hold. p.	2000.-	1980.-
C.S. hold. n.	400.-	400.-
BPS	1280.-	1270.-
BPS b/p	123.-	122.-
Adia Int. p.	1115.-	1120.-
Elektrowatt	3170.-	3150.-
Forbo p.	2170.-	2170.-
Galenica b/p	400.-	395.-
Holder p.	5450.-	5500.-
Jac Suchard p.	8420.-	8480.-
Landis n.	1300.-	1320.-
Motor Col.	1650.-	1650.-
Moeven p.	5200.-	5250.-
Bührle p.	815.-	810.-
Bührle n.	240.-	240.-
Bührle b/p	230.-	217.-
Schindler p.	6500.-	6600.-
Sibra p.	350.-	360.-
Sibra n.	345.-	350.-
SGS n.	5700.-	6000.-
SMH 20	190.-	180.-
SMH 100	522.-	526.-
La Neuchât.	1200.-	1200.-
Rueckv p.	3110.-	3100.-
Rueckv n.	2140.-	2110.-
W'thur p.	3740.-	3730.-
W'thur n.	2750.-	2720.-
Zurich p.	4150.-	4170.-
Zurich n.	3250.-	3200.-
BBC I-A	5020.-	5000.-
Ciba-gy p.	2610.-	2600.-
Ciba-gy n.	2240.-	2240.-
Ciba-gy b/p	2160.-	2160.-

Jelmoli	1880.-	1850.-
Nestlé p.	7630.-	7610.-
Nestlé n.	7490.-	7430.-
Nestlé b/p	1465.-	1470.-
Roche port.	7030.-	7090.-
Roche b/j	3630.-	3610.-
Sandoz p.	9350.-	9250.-
Sandoz n.	9100.-	9050.-
Sandoz b/p	1840.-	1840.-
Alusuisse p.	1180.-	1190.-
Cortailod n.	4100.-	4000.-
Sulzer n.	5850.-	5800.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	51.25	52.-
Aetna LF cas	56.-	56.50
Alcan alu	27.50	28.50
Amx	32.75	33.50
Am Cyanamid	65.-	67.50
AT&T	40.50	42.25
Amoco corp	69.50	72.-
ATL Richf	171.-	177.-
Baker Hughes	38.-	39.50
Baxter	29.50	30.75
Boeing	62.50	63.75
Unisys	11.-	11.75
Caterpillar	55.75	56.-
Citicorp	23.75	24.-
Coca Cola	53.-	55.25
Control Data	18.-	18.-
Du Pont	45.50	46.75
Eastm Kodak	51.50	52.75
Exxon	63.75	65.50
Gen. Elec	79.75	81.50
Gen. Motors	50.25	51.50
Paramount	44.25	45.50
Halliburton	67.-	69.25
Homestake	26.-	26.75
Honeywell	120.50	123.50
Inco ltd	35.50	36.75
IBM	131.50	134.-
Litton	97.75	100.50
MMM	102.-	103.50
Mobil corp	81.50	83.50
NCR	79.-	81.-
Pepsico Inc	93.75	98.50
Pfizer	91.-	93.-
Phil Morris	57.50	59.50
Philips pet	35.-	36.75
Proct Gamb	98.-	101.-

Sara Lee	33.50	33.50
Rockwell	31.-	31.-
Schlumberger	83.25	83.75
Sears Roeb	33.25	39.-
Waste m	49.50	50.25
Sun co inc	42.50	42.75
Texaco	81.50	82.-
Warner Lamb.	81.25	81.50
Woolworth	34.25	34.-
Xerox	55.-	54.25
Zenith	8.25	7.50
Anglo am	35.25	35.25
Amgold	109.50	112.50
De Beers p.	26.50	27.25
Cons. Goldf I	24.50	25.-
Aegon NV	88.25	87.-
Akzo	71.25	70.-
Algem Bank ABN	26.25	25.75
Amro Bank	46.75	45.25
Phillips	18.-	17.25
Robeco	66.75	67.-
Rolinc	64.75	65.-
Royal Dutch	105.-	106.50
Unilever NV	104.-	104.-
Basf AG	195.-	195.50
Bayer AG	202.-	205.50
BMW	417.-	404.-
Commerzbank	219.-	218.-
Daimler Benz	579.-	575.-
Deussa	302.-	293.-
Deutsche Bank	574.-	575.-
Dresdner BK	340.-	338.-
Hoechst	196.-	196.50
Mannesmann	230.-	229.-
Mercedes	477.-	467.-
Schering	552.-	543.-
Siemens	522.-	520.-
Thyssen AG	199.-	192.50
VW	405.-	394.-
Fujitsu ltd	11.75	12.-
Honda Motor	14.-	14.-
Nec corp	16.-	15.50
Sanyo electr.	6.50	6.30
Sharp corp	14.-	13.-
Sony	67.75	67.50
Norsk Hyd n.	48.-	48.25
Aquitaine	156.50	164.-

NEW YORK

Aetna LF & CAS	43%
Alcan	21%

Motorola inc	71%
Polaroid	30%
Raytheon	60%
Ralston Purina	91%
Hewlett-Packard	34%
Texas Instrum	27%
Unocal corp	32.-
Westingh elec	32%
Schlumberger	64.-

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO

Ajinomoto	1700.-	1670.-
Canon	1700.-	1670.-
Daiwa House	2000.-	1940.-
Eisai	1700.-	1600.-
Fuji Bank	2300.-	2300.-
Fuji photo	4000.-	3940.-
Fujisawa pha	1650.-	1630.-
Fujitsu	1260.-	1270.-
Hitachi	1350.-	1320.-
Honda Motor	1600.-	1560.-
Kanegafuji	769.-	750.-
Kansai el PW	2720.-	2750.-
Komatsu	1070.-	1080.-
Makita elct.	2350.-	2350.-
Marui	2810.-	2790.-
Matsush el I	1860.-	1800.-
Matsush el W	1780.-	1700.-
Mitsub. ch. Ma	805.-	815.-
Mitsub. el	850.-	840.-
Mitsub. Heavy	816.-	799.-
Mitsui co	731.-	730.-
Nippon Oil	1090.-	1100.-
Nissan Motor	898.-	885.-
Nomura sec.	1790.-	1750.-
Olympus opt	1310.-	1300.-
Richo	950.-	931.-
Sanyko	2190.-	2160.-
Sanyo elect.	759.-	729.-
Shiseido	2070.-	2020.-
Sony	7530.-	7300.-

En permanence des prix promotionnels sur tous les cafés DENNER

DENNER
SUPERDISCOUNT

Karl Schveri garantit le café DENNER

J'atteste que, malgré leurs prix imbattables, les nouvelles sortes de café DENNER sont d'excellente qualité. Elles sont produites par l'une des plus grandes usines de torréfaction d'Europe. J'atteste par ailleurs que, lors de vos achats, vous avez la certitude de payer du café emballé directement après la torréfaction. Si toutefois vous trouviez dans un magasin DENNER un paquet de café dont la date de péremption est dépassée, vous recevriez gratuitement un paquet contenant de la marchandise emballée fraîchement torréfiée.

Karl Schveri



Comparaison de prix entre les cafés

Jour de référence:
28.8.1990

Sorte		DENNER	Migros	Coop
Café Viennois en grains	500 g	4.50	5.70 Exquisito	5.70 Excellento
Café Festival de Luxe en grains	500 g	4.80	6.10 Café de fête	6.50 Jubilior
Espresso en grains	500 g	3.80	4.80 Espresso	4.40 Espresso (450 g)
Café Ménage en grains	500 g	3.30	4.20 Boncampo	4.40 Casa (2 x 250 g)

Plus de **20%** meilleur que les produits de la concurrence

Nous sommes toujours plus avantageux!

OUVERTURE

**CRIC
ET
CRAC
V' LÀ...**

VRAC

**MEUBLES À L'EMPORTER - DISCOUNT
PAYEZ MOINS POUR AVOIR PLUS!**

Ruche 20 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 67 07

Ouvert de 14 heures à 18 heures.
Samedi de 9 heures à 17 heures sans interruption.
Camionnette à disposition

91-1371

● offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Concevoir, réaliser et mettre en route, voilà l'un des projets que notre client souhaite mener à bien avec un team de très bon niveau.

Pour assumer la création d'une nouvelle ligne de produits, nous désirons rencontrer les derniers maillons manquant de la chaîne:

vous êtes

ingénieur ETS en construction

pour faire la conception de machines spéciales depuis l'étude jusqu'à la mise en route;

ingénieur ETS en électronique

en collaboration avec le constructeur, définir l'électronique des machines, préparer les plans de câblage, mise au point. Vous ferez un peu de soft;

dessinateur constructeur A

pour collaborer avec les deux ingénieurs;

mécanicien monteur

pour le montage et la mise au point de ces nouvelles machines;

électromécanicien

pour exécuter le câblage et la mise au point de ces nouvelles machines.

Si vous êtes intéressé par un de ces postes, veuillez téléphoner ou envoyer votre candidature à M. Olivier Riem qui la traitera avec la plus grande discrétion.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Suisse alémanique.
Cherchons

file au pair

pour tout de suite à Rapperswil pour s'occuper de 2 enfants (6 + 8) et ménage. Nourrie, logée et salaire, cours allemand et vie de famille.

☎ 055/27 12 55 H. Haas 19-012215



Cherchons tout de suite pour missions temporaires

**monteurs
électriciens**

**aides
monteurs**

Bon salaire à personne sérieuse et motivée.

Appelez sans tarder René Bürgisser. 28-012610

idealjob
23 63 83
Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

● offres d'emploi



La Chaux-de-Fonds

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement. Pour y faire face, nous sommes à la recherche

de **vendeuses auxiliaires**
pour notre Centre COOP de Saint-Imier.

Horaire variable, à convenir selon besoins.

Le magasin est fermé le mercredi après-midi.

Bonnes conditions d'engagement.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prendre contact avec le gérant du magasin M. R. Moser, ☎ 039/41 28 01 ou téléphoner au Service du personnel 039/25 11 61. 28-012081

Famille, région Zurich, cherche **AU PAIR** dès septembre pour s'occuper de 2 enfants (2½ et 4½ ans, parlant français). Chiffres 44-51263, Publicitas, Postfach, 8021 Zürich.

Urgent!
Cherchons:
**aides
mécaniciens**
sur tours et fraiseuses. Entrée immédiate. Suisses ou permis B ou C. ☎ 039/27 11 54 91-713

Entreprise des Montagnes neuchâtoises engage au plus vite ou date à convenir

DESIGNER

pour la création et dessins de nouveaux modèles, dans le domaine de l'habillement de la montre.

Age idéal: 25 à 45 ans.

Quelques années de pratique sont souhaitées.

Faire offres sous chiffres 91-480 à ASSA Annonces Suisses S.A. Av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

LA SÉCURITÉ

Nous l'offrons à notre clientèle et également à notre futur collaborateur.

Pour la ville de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons

un conseiller en assurances

VOUS

- désirez vous lancer un nouveau défi car vous avez toujours eu envie d'accéder à une position sociale enviable;
- appréciez les contacts et savez vous montrer persévérant;
- recherchez une activité variée au sein d'une équipe dynamique,

alors vous devez nous contacter sans tarder car

NOUS

- mettons à votre disposition un important portefeuille;
- offrons une situation avec des avantages sociaux et une rémunération liée à l'importance de la fonction;
- assurons votre formation complète et un soutien constant au sein de notre organisation.

Nous serions heureux de faire votre connaissance et notre chef de vente, M. Thierry HEINIGER, attend votre appel au 038/25 72 72 pour un libre entretien d'information. Discrétion assurée.

ELVIA
ASSURANCES

AGENCE GÉNÉRALE

2000 Neuchâtel - Rue du Seyon 10 - ☎ 038/25 72 72 28-000339

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 138

Mary Higgins Clark

Le démon du passé

Roman traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés Sciaky presse et Ed. Albin Michel, Paris

«Et en tout cas, je ne crois pas qu'elle puisse être mise en cause dans le meurtre de son mari». Il constata qu'ils avaient tous les trois baissé la voix. Ils parlaient d'une femme qui d'ici quelques heures allait devenir vice-président-désigné des Etats-Unis.

Le restaurant se vidait. Les clients, la plupart des membres de l'administration, se dépêchaient de retourner à leur travail. Au cours du déjeuner, chacun d'entre eux s'était probablement livré à des spéculations à pro-

pos de la conférence que le Président devait tenir ce soir.

«Sam, j'ai vu des douzaines de types comme ce Toby, dit Jack. La plupart d'entre eux appartiennent à la pègre. Ils sont entièrement acquis au chef de gang. Ils aplanissent le terrain pour lui - et en profitent par la même occasion. Le sénateur Jennings n'était peut-être pas impliqué dans les activités de Toby. Mais regardons les choses sous cet angle: Toby savait que Willard Jennings voulait abandonner son siège au Congrès et divorcer d'Abigail. Personnellement, Jennings n'avait pas cinquante mille dollars. Maman tenait les cordons de la bourse serrés. Abigail se serait donc retrouvée exclue de la scène politique, abandonnée par le cercle d'amis de Willard Jennings et de retour à la case départ comme ex-reine de beauté d'un bled perdu. Et Toby a décidé qu'il n'en serait pas ainsi.

- Etes-vous en train de suggérer qu'elle lui a rendu la pareille en le couvrant dans l'affaire des fonds électoraux? demanda Sam.

- Pas nécessairement, dit Frank. Ici - lisez le témoignage du sénateur au procès. Elle a admis qu'ils s'étaient arrêtés à une station

essence à peu près au moment où Eleanor a reçu l'appel téléphonique. Le moteur faisait un bruit bizarre et Toby a voulu le vérifier. Elle jure qu'il n'est jamais resté hors de sa vue. Mais elle était sur le point de faire un discours et étudiait probablement ses notes. A un moment donné, elle a pu voir Toby devant la voiture en train de bricoler le moteur; la minute suivante, il était parti chercher un outil dans le coffre. Combien de temps cela prend-il de se précipiter dans une cabine téléphonique, de composer un numéro et de transmettre un message de deux secondes? Moi, j'aurais démoli ce témoignage. Mais en supposant que nous ayons raison, je ne comprends pas pourquoi Toby a choisi Eleanor.

- C'est facile, dit Jack. Il était au courant de son passé. Il savait combien elle était impressionnable. Sans cette affaire évidente, on aurait mené une enquête complète sur la disparition de fonds. Toby aurait été suspecté, son passé examiné en détail. Et il y aurait eu un nouveau "pas de chef d'accusation" sur son dossier, mais le sénateur aurait cette fois été poussé par son Parti de le renvoyer.

- Si nos suppositions sur Toby Gorgone

se vérifient, conclut Sam, la mort de Catherine Graney arrive trop à propos, trop à point nommé, pour n'être qu'un meurtre perpétré au hasard.

- Si Abigail Jennings est choisie par le Président ce soir, dit Jack, et s'il est avéré que son chauffeur a assassiné l'épouse du pilote Graney, la ratification par le Sénat sera un scandale à l'échelle mondiale.

Les trois hommes restèrent assis à la table, réfléchissant d'un air sombre à la situation dans laquelle pourrait se retrouver le Président. Sam finit par rompre le silence.

«Il y a un bon côté à tout cela: si nous arrivons à prouver que Toby a écrit ces lettres de menaces et à l'arrêter, je pourrai cesser de m'inquiéter pour Pat».

Frank Crowley fit un signe de tête en direction de Jack. «Et si vos gens en apprennent assez sur lui, Toby serait certainement forcé d'avouer la vérité sur les fonds électoraux. Je peux vous le dire, voir cette pauvre gosse soumise au test du détecteur de mensonges ce matin et jurer qu'elle n'avait jamais volé un bout de craie vous brisait le cœur.

(A suivre)

SAINTI-EXP

90

4 - 9 septembre

PATINOIRE COUVERTE DE SAINT-IMIER

70 EXPOSANTS

EXPOSITION D'ANIMAUX

93-1190

● demandes d'emploi

APPRENTIE COIFFEUSE DAMES

de 3e année, cherche place d'apprentissage pour une 4e année messieurs dès août 1991.
☎ 038/53 46 37

28-027366

● mini-annonces

● demandes d'emploi

CHEF DE FABRICATION CHERCHE CHANGEMENT DE SITUATION, sous-traitance, planning. Ecrire sous chiffres 28-462476 à Publicitas, place du Marché, 2300 La Chaux-de-Fonds.

EMPLOYÉE DE BUREAU expérimentée, ayant occupé divers postes dans l'industrie horlogère, cherche **PLACE AVEC RESPONSABILITÉS**. Ouverte à toutes propositions. Libre le 1er novembre 1990. Ecrire sous chiffres 28-462501 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

JEUNE FILLE 18 ANS CHERCHE PLACE AU PAIR, expérience avec les enfants. ☎ 039/237 915 soir.

28-462496

HORTICULTEUR-PAYSAGISTE cherche emploi, effectuerait tous travaux de jardinage. Libre de suite. ☎ 039/26 09 07 ou 039/23 08 05

28-462494

DAME cherche heures de ménage et repassage. ☎ 039/26 53 40 dès 17 h 30.

28-462495

COMMERÇANT 20 ANS EXPÉRIENCE cherche commerce, bon rendement. Paiement comptant. Ecrire sous chiffres 28-470626 à Publicitas, 2400 Le Locle.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMMERCIAL TRILINGUE, 20 ans d'expérience cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-470628 à Publicitas, 2400 Le Locle.

● offres d'emploi

Collectivité publique Villeret cherche **PERSONNE DYNAMIQUE**, pour quelques heures de ménage par semaine. Salaire adapté. Horaire à convenir.
☎ 039/41 14 58

93-55682

● immobilier

A louer à La Sagne **APPARTEMENT 3 PIÈCES RÉNOVÉ**. ☎ 039/315 239

28-462503

A louer à La Chaux-de-Fonds **SUPER APPARTEMENT DUPLEX** de 8 grandes pièces. Loyer: Fr. 2200.- toutes charges comprises. ☎ 038/53 53 83

87-40778

Couple cherche **APPARTEMENT 2-2½ PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/28 45 66 heures repas.

28-462445

● à vendre

SALLE À MANGER, 6 chaises, table à rallonge, 2 vaisseliers. Bas prix.
☎ 039/28 77 72

28-462478

BOIS DE FEU POUR CHEMINÉE.
☎ 039/315 883

28-462504

● divers

PARENTS! Avez-vous un problème éducatif? Parents information écoute et renseigne. Lundi 18 à 22 heures, mardi et mercredi 9 à 11 heures, jeudi 14 à 18 heures.
☎ 038/25 56 46

28-000890

● perdu

Avant les vacances **BRACELET OR JAUNE-OR BLANC**. Récompense.
☎ 039/284 931

28-462502

● marché de l'occasion

Vends cause décès **NISSAN SUNNY 1.6 JLX**, 12 V, 5 portes, bleu métallisé, 1989, 10000 km. Prix à discuter.
☎ 039/23 19 58, soir.

28-462488

Vends magnifique **TOYOTA 1600 LIFT-BACK**, expertisée. Fr. 2500.-.
☎ 039/28 29 60, soir.

28-462497

SUPERBE BMW 745 i, expertisée, toutes options, 99000 km. Fr. 14000.- ou Fr. 450.-/mois. ☎ bureau 039/26 60 61

28-470625

● offres d'emploi



Votre chance à Zurich dans la publicité!

La centrale de 31 magasins **JUMBO** à Zurich-Dietlikon cherche pour son département publicité

un(e) employé(e) de commerce

Nous offrons:

- formation approfondie;
- activité variée et indépendante dans un team jeune, dynamique et agréable avec beaucoup de contacts;
- possibilité de se perfectionner dans la publicité;
- les prestations sociales d'une grande entreprise.

Préférence sera donnée à un(e) candidat(e) de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand, possédant une formation commerciale ou/et publicitaire, avec de la pratique dans le travail de bureau.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Envoyez votre offre manuscrite et documents usuels à Mlle C. Léchenne, JUMBO-MARKT AG, 8305 Dietlikon.

02-002200

Votre avenir nous passionne

Pour une entreprise de la ville nous engageons un: **aide menuisier**
- travaux à l'intérieur de l'usine;
- engagement au plus vite; 91-584
- place stable.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK
Av. Léopold-Robert 65 - 2300 Chaux-de-Fonds - 039/23 04 04

RESTAURANT-BAR LA CHEMINÉE
Charrière 91
La Chaux-de-Fonds
cherche

une barmaid

Se présenter ou téléphoner au 039/286 287.

28-012229

CLINIQUE LA ROCHELLE
2028 VAUMARCUS / NE



cherche pour le 1er novembre 1990 ou date à convenir:

un(e) infirmier(ère) diplômé(e) en psychiatrie ou en soins généraux

(éventuellement infirmier(ère) assistant(e) pour renforcer son équipe médico-sociale pluridisciplinaire.

Conditions de travail ANEM-ANEMPA.

Faire offre avec documents usuels jusqu'au 15 septembre 1990 à M. Adrien Laurent, directeur, Clinique La Rochelle, 2028 Vaumarcus, où des renseignements peuvent également être obtenus (☎ 038/55 26 55).

28-027560



Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir:

caissière à mi-temps magasinier

pour notre quai d'arrivage.

Suisses ou permis valables de préférence.

Nous vous offrons les prestations d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Hypermarché Jumbo SA
Service du personnel
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 11 45

28-012240

L'annonce, reflet vivant du marché

Dans le but de compléter notre équipe dynamique, nous cherchons au plus vite un

conseiller en personnel

Votre devoir sera de veiller aux intérêts des collaborateurs et collaboratrices, de satisfaire nos clients et d'élargir notre clientèle.

Il est demandé:

- une formation commerciale et si possible des notions techniques;
- un goût certain pour les contacts et la vente;
- une présentation soignée, un caractère enjoué et énergique;
- âge idéal: 24 à 30 ans.

Il est offert:

- une formation soutenue par la direction et la collaboration d'une petite équipe;
- une grande autonomie dans l'organisation du travail;
- une clientèle fidèle depuis plus de 20 ans.

Pour ce poste très attractif, Mme Gosteli se réjouit de votre appel.

91-436

039/23 91 33

ADIA
interim

Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds

Feller AG
8810 Horgen
01 728 77 77



Nous sommes une entreprise industrielle moderne avec plusieurs centaines de collaborateurs. Nous sommes le fabricant le plus important en Suisse d'appareillage électrique domestique.

Notre siège est à Horgen au bord du lac à 15 km de Zurich. Pour le service de vente nous cherchons un

Employé technico-commercial

qui aura le contact avec nos clients francophones, par téléphone et par écrit.

Si

- Vous disposez d'une formation de monteur électricien
 - Vous appréciez le contact direct avec notre clientèle
 - Votre langue maternelle est le français et si vous avez de bonnes notions en allemand
 - Vous aimeriez vivre dans le canton de Zurich
- nous serons heureux de faire votre connaissance. N'hésitez pas de prendre contact avec un des messieurs cités ci-dessous, par écrit ou par téléphone.

Kurt Kessler
Chef de vente, service intérieur à Horgen
Tél. 01 728 72 59

Georges Genoud
Chef dépôt Lausanne
Tél. 021 36 90 67



Feller schafft Kontakte

44-001005

A GSi

**Maintenant, avec ses 98 ch,
ça plane pour moi!**

Désormais, la Corsa GSi 1.6i libère 98 ch.
De vrais pur-sang. Avec pneus larges, jantes

en alliage léger, spoiler, jupes, becquet

et un train de roulement

spécialement adapté. Sièges,

instruments et volant sport.

Elle ne laisse plaier aucun

doute sur son tempérament.

Look at Opel now!

S

R



Corsa GSi 1.6i, 3 portes, 72kW (98 ch),
boîte sport 5 vitesses, Fr. 19'200.-. Mais la
fête Corsa commence dès Fr. 12'950.-
(City 1.4i 3 portes). Financement ou leasing
avantageux par CRÉDIT OPEL.



UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS, PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

OPEL

LE N° 1 INCONTESTÉ EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Couvet:** Autoservices Currit; **Le Locle:** Garage du Rallye SA; **Villeret:** Garage Gerster;
et les distributeurs locaux à:
Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; **La Sagne:** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler; **Les Verrières:** Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki.

★★ Utilatous ★★

Transports, débraras,
déménagements
Ph. Schnaebelle ☎ 039/28 37 86
28-012405

COURS MINCEUR WEIGHT WATCHERS

«Maigrir n'a jamais été aussi facile».

Avec notre programme «Succès Minceur», vous perdez vraiment du poids. Et pour de bon.

Venez nous voir - faites votre premier pas vers un avenir plus léger.

**Bon pour la 1ère réunion:
Valeur Fr. 18.- pour 1 personne,
Fr. 36.- pour 2 personnes.**
Valable jusqu'au 29.9.90
(Frais d'inscription Fr. 30.-, pour les réunions suivantes.)

Vous nous trouverez près de chez vous:

**Bienne, Delémont,
La Chaux-de-Fonds,
Porrentruy**

Pour de plus amples renseignements,
appelez le

Tél. 022/733 75 49

WEIGHT WATCHERS
SUCCESSION MINCEUR

Introduction à l'informatique des années 90

Réseaux locaux

Architecture, partage de ressources, modèle client-serveur, modèle réparti, panorama des solutions, inventaire des produits du marché

Cours d'une journée. Dates: 26 octobre, 3 novembre.
Lieu: La Chaux-de-Fonds. Finance de cours: 380 frs.
Information: bureau d'étude Jaquet, (039) 23 31 81

91-45566

Demande à acheter horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel,
☎ 038/57 26 95 ou 25 32 94
28-301246

MAISON EN FRANCE CRÉDIT EN SUISSE

Ecrire sous chiffre 5335,
à My OFA, Orell Fussli Publicité S.A.
Case postale 1092 1870 MONTHÉY

3 POUR 1

Choisissez 3 montures sur 45 coloris pour une seule paire de verres.



Vous changez les verres d'une monture à l'autre, vous-même.



Maître opticien
Diplôme fédéral

**von
gunten**
OPTIQUE - HORLOGERIE

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

91-433

Enchères publiques volontaires

Les héritiers de dame Rose Girard feront vendre par voie d'enchères publiques volontaires par le ministère du notaire Blaise Stucker, ruelle William-Mayor 2 à Neuchâtel, l'immeuble, article 329, à Hauterive, au village, bâtiment, place, jardins de 443 m² du cadastre d'Hauterive.

Le bien-fonds est situé Rebatte 22 à Hauterive.

Mise à prix: Fr. 400 000.-

Les conditions d'enchères et le descriptif de l'immeuble peuvent être consultés à l'étude de Me Blaise Stucker, notaire, ruelle William-Mayor 2 à Neuchâtel, qui fournira tous renseignements et organisera des visites de l'immeuble sur rendez-vous.

Les personnes intéressées sont rendues attentives aux dispositions légales en matière d'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

La vente aura lieu le mercredi 26 septembre 1990, dès 16 h 30, à l'Auberge d'Hauterive, rue de la Croix-d'Or 9 à Hauterive.

Par mandat: Blaise Stucker, notaire.

28-027556



Tél. 039 / 271 171

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF ET COMMERCIAL

centré et entièrement rénové, 8 appartements, 200 m² de bureaux, 1 magasin, 5 garages, 4 places de parc.

Revenu locatif garanti. 28-000192

Prouver noir sur blanc ce que l'on sait faire:

grâce au nouveau certificat de traitement de texte

- ▶▶ Certificat suisse de traitement de texte en français, allemand ou italien
- ▶▶ Obtention du certificat après environ 60 heures de cours
- ▶▶ Formation intensive au moyen des programmes de traitement de texte les plus utilisés
- ▶▶ Possibilité de commencer les cours à tous les niveaux ou de passer directement l'examen
- ▶▶ Formation continue basée sur la pratique et à la portée de tous

Veillez m'envoyer sans engagement de ma part la brochure «CERTIFICAT DE TRAITEMENT DE TEXTE»!

Nom/prénom

Rue/No

NPA/localité

Prière d'envoyer
le coupon de commande à
Ecole-club Migros
Rue Jaquet-Droz 12,
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 69 44

90-3413

Ecole d'informatique
**école-club
migros**

Ing.dipl. **FUST**

Electroménager
Cuisines / Bains
Luminaires

**Réfrigérateurs et
congélateurs-armoires**

Un choix immense de toutes les bonnes marques. Par exemple:

Bauknecht T-1506
Réfrigérateur indé-
pendant de 135 l,
dont 16 l pour la
congélation.
H 85/L 46/P 60 cm
Prix vedette FUST
Location 15.-/m.* **339.-**

Bosch GSD-1340
Congélateur-armoire
de 104 l. 22 heures de
conservation en cas
de coupure de courant.
H 85/L 50/P 60 cm
Prix choc FUST
Location 21.-/m.* **498.-**

Le champion des congélateurs-bahuts!
Novamatic GT 23
Contenance 201 l. H 88,5,
L 81, P 66 cm. **PRIX CHOC**
Location 17.-/m.* **399.-**

**FUST: des solutions propres
pour l'environnement!**

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!

**Notre argent sera remboursé
si vous trouvez ailleurs, dans les
5 jours, un prix officiel plus bas.**

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37

**Journées
Portes ouvertes**
à Corgémont

Samedi 8 septembre et dimanche 9 sep-
tembre 1990 de 10 h à 17 heures
Au lieu dit «Les Envers 2, Maison Rose»

Notre dernier appartement à vendre
dans un immeuble résidentiel
de 6 logements.

Vente par mois dès Fr. 1995.-
intérêts et amortissement compris

Téléphonez pour renseignements:
Travail. 038/31 86 86 - 31 86 87
Soir. 038/31 83 95

28-000593

HIPPISME

Spectacle haut en couleur

Le concours hippique de Sonvilier a vécu

Organisé de main de maître, le traditionnel concours hippique de la Société d'équitation du vallon de Saint-Imier a connu un succès retentissant.

Plus de 550 départs ont été donnés, le clou de ces joutes ayant été sans conteste la finale catégorie nationale de l'ASCJ remportée par la Jurasienne Valérie Güttly de Crémises sur «Livernon».

Côté chaud-fonnier, à relever les bonnes performances de Stéphane Finger, Karine Gerber, Annick Sommer et Véronique Viette.

LES CLASSEMENTS

Epreuve No 1, cat. R1, barème A: 1. Biedermann (Delémont), «Dingo du Rivage», 0/47'44. 2. M. Liengme (Cormoret), «Tharès», 0/47'52. 3. Maire (Cernier), «Phany CH», 0/48'16.

Epreuve No 2, cat. R1, barème A, 1 barrage au chrono: 1. M. Liengme (Cormoret), «Tharès», 0/32'99. 2. Gerber (La Chaux-de-Fonds), «Diamant V», 0/33'39. 3. Bachmann (Boudrevilliers), «Silver Moon», 0/33'91.

Epreuve No 3, cat. libre, barème A au chrono: 1. Lachat (Mont-Soleil), «Good Deal», 0/51'09. 2. Hänggi (Lignières), «Pat's Favourite», 0/52'42. 3. Sommer (La Chaux-de-Fonds), «Coccinelle II», 0/55'35.

Epreuve No 4, cat. LII, barème A au chrono: 1. Brand (Saint-Imier), «Little Jo», 0/62'30. 2. Finger (La Chaux-de-Fonds), «Sérieux», 0/64'35. 3. T. Gauchat (Müntschmeyer), «Sweet Control», 0/65'43.

Epreuve No 5, cat. LII, barème A au chrono: 1. Finger (La Chaux-de-Fonds), «Sérieux», 0/68'79. 2. Brand (Saint-Imier), «Little Jo», 0/70'43. 3. L. Schneider (Fenin), «Douglas», 0/72'22.

Epreuve No 6, cat. MI, barème C: 1. Gabathuler (Wallbach), «Idle Dice», 0/60'23. 2. T. Gauchat (Müntschmeyer), «Dream Dancer», 0/60'25. 3. Bigler (Büren a/Aare), «Alladin CH», 0/63'07.

Epreuve No 7, cat. MI, barème A, deux barrages au chrono: 1. Gabathuler (Wallbach), «Idle Dice», 0/33'16. 2. Roethlisberger (Signal), «Carina XXI», 0/37'09. 3. L. Schneider (Fenin), «Contrast», 0/40'09.

Epreuve No 8, cat. libre, barème A, un barrage au chrono: 1. S. Liengme (Cormoret), «Nicki II», 0/29'97. 2. Chiquet (Montézillon), «Silver Moon», 0/31'50. 3. Jufer (Glovelier), «Ricaneuse du Tabeillon», 0/31'97.

Epreuve No 9, cat. R2, barème A au chrono: 1. Schürch (Tavannes), «Casanova VIII», 0/69'07. 2. Staehli (Delémont), «Symphonie VII CH», 0/71'78. 3. Viette (La Chaux-de-Fonds), «Horina», 0/74'16.

Epreuve No 10, cat. R2, barème A, barrage intermédiaire C: 1. Schaltenbrand (Péry), «Glenarm», 0/45'24. 2. Staehli (Delémont), «Symphonie VII CH», 0/47'04. 3. Soguel (Cernier), «Cosmos V CH», 0/49'60.

Epreuve No 11, cat. R3, barème C: 1. Schürch (Tavannes), «Santa-Fée CH», 0/65'73. 2. Maibach (Hauterive), «Bysance», 0/69'45. 3. Maridor (La Jonchère), «Filou XVIII CH», 0/70'55.

Epreuve No 12, cat. MII, barème A, deux manches, un barrage au chrono: 1. Güttly (Crémises), «Livernon», 0/28'98. 2. Kohli (Les Reusilles), «Blücher», 0-8/34'91. 3. Fumeaux (Bassecourt), «Toby», 3/122'64.

Epreuve No 13, cat. R3, barème A, deux barrages au chrono: 1. Maibach (Hauterive), «Bysance», 0-0-0/32'81. 2. Margot (Neuchâtel), «Gaelic», 0-0-4/28'52. 3. Soguel (Cernier), «Jeanbelle CH», 0-0-4/30'49. (Imp)

L'écho du week-end

IL ÉTAIT TEMPS!

Ouf! Le programme de match du FC Montreux a comblé une sacrée lacune à l'occasion de la venue du FCC sur la Riviera. En effet, la rubrique «Faites connaissance avec...» était consacrée à Gabet Chapuisat. Il était temps, tant il est vrai que cela ne fait jamais qu'une bonne vingtaine d'années que l'entraîneur montreuisien hante les terrains du pays, à la recherche d'une notoriété qui le fuit désespérément.

DIVORCE?

Alors que ses joueurs goûtaient aux joies bien méritées de la douche, Gabet Chapuisat se prenait à rêver. «Si vous me donnez Pavoni, le Yougoslave et le Hongrois...». Quand Pierre-Albert Tachet interrompit son druide: «Tu veux toute l'équipe ou quoi?» De toute évidence, l'entraîneur du FC Montreux ne porte pas une très grande estime à ses gars. Pas étonnant dès lors que l'on chuchote qu'un divorce – à l'amiable – pourrait tout prochainement être prononcé du côté de Chailly. Affaire à suivre.

DEUX BONNES RAISONS

En mal d'effectif, Montreux va tenter de se renforcer. Comme on suggérait à Gabet Chapuisat que Walter Pellegrini, l'homme aux mille et un clubs, est demandeur d'emploi, la réponse fusa: «J'ai en tous les cas deux bonnes raisons de ne pas m'intéresser à lui. Primo, il aime l'argent et secondo il n'aime pas courir...» CQFD.

LE RETOUR DE PAUL

C'est connu, un meurtrier – dans ce cas, il s'agit d'un euphémisme – revient presque toujours sur les lieux de ses méfaits. Ainsi, Paul Garbani se trouvait samedi dans la tribune de Chailly. Bien accompagné, il n'a toutefois pas pris le temps d'aller saluer ses anciens protégés à l'issue de la rencontre. Il y a des priorités dans la vie.

QUELLE ENTENTE!

Le problème d'un club, quelle que soit la catégorie dans laquelle il milite, c'est d'attirer le plus de monde possible autour de son stade. Partant, d'éviter dans la mesure du possible la concurrence avec les clubs voisins. Dans ce domaine, les clubs de la région montreuissienne ont démontré samedi un bel esprit de solidarité: Vevy, Montreux, Châtel-Saint-Denis et Puidoux-Chexbres avaient fixé leur match entre 17 h et 18 h. Quelle entente! Qui dit mieux?

PREMIÈRE VICTOIRE

Avant même que le championnat de hockey sur glace n'ait débuté, le HCC a déjà remporté une première victoire: Jean

Trottier est selon toute vraisemblance le plus élégant des coaches. Au sortir de la rencontre de Lausanne, d'aucuns n'hésitaient pas à le surnommer «Prince-de-Galles». Il est vrai que le Canadien, chemise blanche, veston, en imposait. Gageons pourtant que dès le retour des grands froids...

LES POCHE VIDES MAIS HEUREUX

Spectateur attentif de ce LHC-HCC, Ken Tyler se montrait plutôt pessimiste quant à l'avenir du Genève Servette. «Demain soir dimanche, tous les contrats arrivent à échéance... Le club ne paie plus depuis belle lurette. Pour ma part, je n'ai plus que mille francs sur mon compte en banque. Quand je les aurai claqués, je ne sais pas ce que je ferai» racontait le Canadien, sans pour autant en perdre son légendaire sourire. Garçon, une tournée!

T'ES QUI TOI?

«Tu ne me connais pas, tu ne sais rien de moi...» Il y a quelques années, ce refrain avait atteint les sommets du top-cinquante. A en croire Philippe Favrod, il est redevenu d'actualité du côté de Malley. «On ne se connaît pas» assurait le capitaine du Lausanne HC au sortir de la douche. Et de préciser sa pensée: «Notre entraîneur insiste tellement sur la condition physique que nous nous entraînons à trois contre trois! Difficile dès lors de nous trouver dans un match.» Aux dernières nouvelles, il paraît que Billy Flynn est sur le point de proposer une nouvelle formule de championnat, formule que chacun se réjouit de découvrir. (jfb)

PLOP!

Lors de la conférence de presse d'avant Xamax - GC, le chef de presse xamaxien, André Schreyer – ou «casque à boulons» pour certains... – a donné quelques précisions concernant le déplacement des «rouge et noir» au Portugal.

«Est-ce que quelqu'un a encore des questions?», s'est-il écrié à la fin de son laïus.

«Plop!» Seul le bruit d'une bouteille qu'on débouchait lui a répondu! Simple hasard ou préméditation...?

TÉLÉS, ETC...

Les chaînes de télévision se sont multipliées autour de la pelouse de la Maladière: outre la Télévision suisse romande, bien sûr, une équipe portugaise est venue réaliser un reportage sur le futur adversaire d'Estrela Amadora en Coupe des vainqueurs de Coupe.

Antenne 2 s'était également déplacée, dans le but de «cadrer» l'international islandais de GC Sigurdur Gretarsson, à quatre jours d'Islande - France.

BICROSS

Une piste difficile

Epreuves inaugurales aux Foulets

Dimanche, l'inauguration de la piste des Foulets a connu un grand succès. Plus de 130 participants s'étaient déplacés pour le compte du Championnat romand et de la Coupe horlogère.



De l'avis de tous, la piste est apparue très difficile. Toutefois, elle correspond au règlement en vigueur. Longue de 320 mètres, avec ses quatre bouts droits et sa triple bosse, ce parcours demandait conti-

nuellement de relancer la machine.

Sur leur propre terrain, les coureurs chaux-de-fonniers se sont mis en évidence avec les succès, dans leur catégorie respective de Terry Marti, Michel Betrix (victorieux de 8 manches dans la journée) et Frédéric Weyerermann ainsi qu'une deuxième place de David Da Pieve.

Pour le compte de la Coupe horlogère – 110 concurrents – les Chaux-de-Fonniers se sont classés comme suit, chacun dans sa classe d'âge: 1er Betrix, Weyerermann; 3e Da Pieve, Péguignat; 4e T. Marti, 5e Y. Marti; Brunner; 6e Roerich; 8e Choffet. (Imp)



Hier lundi, le FC La Chaux-de-Fonds était «en visite» chez son sponsor principal VAC. Guede, Ribeiro, Urosevic, Lovis, Bachmann, Maranesi, Zaugg, Pavoni et Eichelberger (de gauche à droite) ont écouté avec attention les explications du PDG de la firme chaux-de-fonnaire au sujet de la chaîne d'expédition.

Dans les tribunes enfin, on notait la présence de Manuel Fernandez, entraîneur d'Estrela, et de l'entraîneur d'Etoile Rouge Belgrade, futur adversaire de Grasshopper en Coupe des champions. A considérer la rencontre, nul doute que le Portugais a dû être davantage impressionné par son adversaire que son homologue yougoslave.

DOUZIÈME HOMME

Le speaker de la Maladière, Régnald Jeannot, était visiblement ravi de retrouver La Maladière, son micro, son écran géant et son public.

Ainsi, après avoir cité les numéros des onze Xamaxiens entrants, il s'est exclamé: «Et comme douzième homme à Xamax, vous, le public de La Maladière!» «Ouaaaaaii!»

GRESS PARTOUT

On entend de tout – et souvent n'importe quoi – dans les tribunes d'un stade de football. Ainsi, deux spectateurs dans notre dos:

- C'est quoi le numéro 1 du Toto-mat?
- Servette - Lucerne.
- Bien fait, les Genevois sont en train de paumer. C'est Gress qui joue aux buts. Ah! Ah! Ah!
- Ouahh! Regarde: Gress vient de s'en ramasser un deuxième!
- Et pis un troisième! Oh! Oh!
- Ah: 2-3. Servette revient.
- C'est Gress qu'a marqué! De vrais docteurs...

TOURNER SA PLUME

Dans le magazine de Neuchâtel Xamax, Valentin Borghini s'en est pris à la tactique de Roy Hodgson. Le titre, «Un peu d'audace, Mister Hodgson!», parle de lui-même.

Et tout au long de l'article, on trouve des phrases du genre: «Le football n'est pas fait que de calculs», «Autant perdre 4-0 en montant sur les barricades (...) que par 1-0, résultat qui n'est honorable que sur le plan (...) des chiffres», «Montons à l'abordage», «Les échecs et le football sont deux sports différents», «Ne faites pas de jeunes, pleins de forces, ardents au combat, des retraités avant l'heure».

Et, en post-scriptum: «Cidessus l'article que nous avons rédigé samedi soir sur le coup de minuit... et de la déception, lorsque nous avons appris le résultat du match joué à Lausanne. Nous pensions qu'une nouvelle fois, comme à Genève, on avait assisté à une «guerre des tranchées», soit tout le monde derrière ou au milieu, et deux pauvres sacrifiés aux avant-postes, à qui on balançait de longues balles.

Or, nous avons pu voir, sur vidéo, (...) que l'équipe neuchâteloise a joué compacte, les avants ne manquant nullement de soutiens (...).»

Moralité: il vaut mieux tourner sept fois sa plume dans la main avant d'écrire n'importe quoi.

FOIRE AUX COCHONS

Ce n'est pas un scoop: on n'est guère muet du côté du FC Bôle. On connaissait la qualité des cordes vocales du gardien Gianpaolo Russo; sur la touche, Philippe Gerber ne dépare en rien, qui s'époumone perpétuellement.

Russo a montré la couleur juste avant le match: «Allez les gars! On est à la maison!» Rapport au fait que Bôle n'a pas de terrain cette année, et a dû jouer samedi à Boudry.

En seconde période, Vito Ciccarone a manqué l'immanquable. Le même Russo, à trente mètres de ses buts: «Mais qu'est-ce qu'ils foutent, là-devant? Qu'est-ce qu'ils foutent?» Réponse sibylline de Philippe Gerber: «Tais-toi, et retourne dans tes buts, toi!»

Et ainsi de suite, durant tout le match. Une vraie foire aux cochons.

DEVIN

Malgré tous ses efforts, Bôle n'a pas réussi à égaliser, se per-

mettant le luxe (bien involontairement, d'ailleurs...) de rater un penalty.

L'auteur de l'envoi malheureux de la 47e minute, Nicolas Pfund, n'était pas le moins déçu, on s'en doute. Fait à signaler, c'est lui-même qui s'était fait balancer dans la surface fatidique.

Commentaire de Philippe Gerber juste après la faute: «Et en plus, c'est lui qui le tire...» L'entraîneur bôlois avait vu juste, tant il est vrai qu'un joueur qui vient de se faire faucher rate souvent la transformation qui s'ensuit. (rt)

CHASSEURS DE BUTS

Gabor Pavoni a retrouvé le chemin des filets: deux buts contre UGS, deux buts à Montreux. L'attaquant chaux-de-fonnier, meilleur marqueur de son club, a ainsi porté son total à cinq buts.

Le classement: 1. Kunz (Bulle), Castella (Etoile Carouge), Ugras (Old Boys), Verveer (UGS), Dajka (Yverdon) et Kekesi (Yverdon) 6 buts. 7. Thome (Etoile Carouge), Przybylo (Granges) et Pavoni (La Chaux-de-Fonds) 5. 10. Bucheli (Fribourg), Lanz (Granges), Bodonyi (Bulle), Naef (La Chaux-de-Fonds) et Urosevic (La Chaux-de-Fonds) 4. (Imp)



Samedi à Môtiers, l'athlète international de l'Olympic Christian Hostettler a convolé en justes noces avec mademoiselle Nicole Gafner. Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple sympathique. (jr)



Jusqu'au samedi 8 septembre



Agneau:

Gigot, avec os
kg ~~27~~ **22.-**

Epaule, sans os
kg ~~25~~ **20.-**

Ragoût, avec os
kg ~~13.50~~ **10.-**

MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg



Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux
Centre pédagogique de La Chaux-de-Fonds
cherche:

REMPLAÇANTS(TES)

Exigences: titre d'enseignant, d'éducateur spécialisé ou toute autre formation jugée équivalente.
Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Centre pédagogique, ☎ 039/23 49 25.
Les offres de service manuscrites sont à adresser au Centre pédagogique «Les Perce-Neiges», Temple-Allemand 117, 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-125506

La banque du prêt personnel.

Exemples de prêt personnel

Montant	24 mensualités	36 mensualités	48 mensualités
10'000.-	475.30	335.60	265.80
20'000.-	950.50	671.20	531.50
30'000.-	1425.80	1006.80	797.30

Demande de prêt Pour Fr. _____ (max. 40'000.-)

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA/Lieu: _____

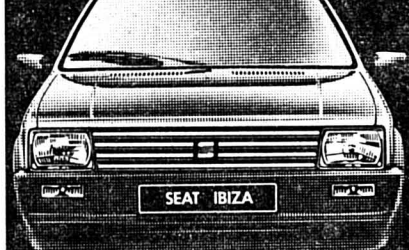
Date de naissance: _____ Tél.: _____

Date: _____ Signature: _____

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
039 23 91 23, Neuchâtel, Delémont, Porrentruy

SEAT IBIZA BEACH



TOP ACTUELLE...

Equippée d'un toit panoramique amovible, sièges arrière rabattables séparément, décors etc:

Fr. 14'540.-

Chez votre agent SEAT:

Garage de l'Ouest, G. Asticher
La Chaux-de-Fonds

Garage J.-C. Béring
La Chaux-de-Fonds

Garage K. Winkler, Les Brenets



A remettre à La Chaux-de-Fonds

TABAC - JOURNAUX

Dépôt loterie, sur route à grand passage.
Ecrire sous chiffres 28-950529 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

offres d'emploi

Cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

ouvriers ramoneurs

avec CFC, région Nyon-Coppet.

Bertrand Pislér,
Maître ramoneur,
1291 Commugny
☎ 022/776 10 30 dès 19 heures
22-034167

Cherchons

sommelier(ère)

pour tout de suite ou date à convenir.

Téléphoner ou se présenter de 18 à 21 heures au Restaurant Terminus, Léopold-Robert 61, 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-012169



Nous cherchons coiffeuse
GIDOR COIFFURE
149-388599

2300 La Chaux-de-Fonds
9, av. Léopold-Robert, tél. 039/23 12 05

A Genève, à 3 min de la gare, boutique chaussures avec cabinet pédicure, cherche une

JEUNE FILLE

comme aide et assistante. Possibilité cours français ou autres. Logée dans l'immeuble.

Ecrire ou tél. à M^{me} Chreih-Christinat, 29c, rue Pestalozzi, 1202 Genève, tél. 022 733 72 57 (après 19 h).
18-316094/4x4

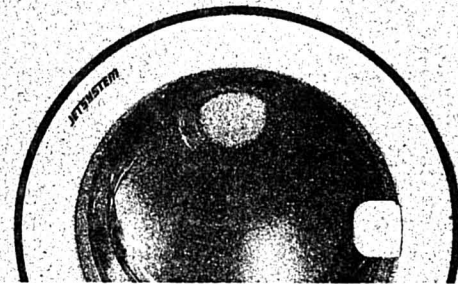
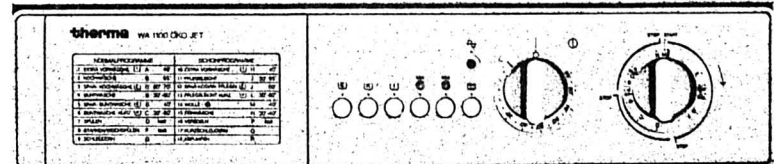


ÉLECTRICIENS SPÉCIALISÉS

therma

Eco-Conseil:

Laver par système Jet



En quelques mots: économiser eau, électricité et temps. Le linge n'est plus immergé, mais aspergé. En outre, le système Jet lave aussi doucement qu'à la main.

Nous vous conseillerons avec compétence.

Services industriels
Magasin de vente
LA CHAUX-DE-FONDS
Collège 33, ☎ 039/27 66 91

Flückiger Electricité SA
Les Ponts-de-Martel et Saint-Blaise
☎ 039/37 13 77
et ☎ 038/33 33 40

Frédy Bula Electricité
Le Locle, Daniel-Jeanrichard 25
☎ 039/31 30 66

Gilbert Perrottet Electricité
Le Locle, Daniel-Jeanrichard 35b
☎ 039/31 26 64
28-012323

A vendre à La Chaux-de-Fonds, rue Général-Dufour
maison familiale

de 4 pièces + mezzanine, salle de bains luxueuse, cuisine parfaitement agencée, 2 garages.
Libre tout de suite.
☎ 038/31 94 06
87-201

A vendre au Landeron
appartement 3 pièces

balcon, place de parc, cave, ascenseur.
Fr. 340 000.-
villa mitoyenne
neuve, 6 pièces, tout confort, garage.
Fr. 780 000.-
Faire offres sous chiffres C 28-027184 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre de particulier

magnifique villa mitoyenne

- 3 salles d'eau;
- 6½ pièces + 1 chambrette annexée;
- piscine, 2 garages;
clôturée d'une barrière treillis et de thuyas.
Vue sur le lac et les Alpes, dans un endroit très calme, sans circulation.

Pour tous renseignements, ☎ 038/55 25 48 heures des repas.
87-40682

BET SA APPARTEMENTS À LOUER

Bureau d'Etudes Techniques
51, rue des Moulins 2004 Neuchâtel
Administration 038/24 35 71

Gérance 038/21 20 20
Dès 7 heures

AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Libres tout de suite:

- 3½ pièces (rez) Fr. 1380.- + Fr. 190.- de charges
- 3½ pièces (1er étage) Fr. 1480.- + Fr. 190.- de charges
- 4½ pièces duplex Fr. 1680.- + Fr. 210.- de charges

Garages collectifs ou places extérieures entre Fr. 70.- et Fr. 150.-.
87-1109

Comparez - Comparez - Comparez

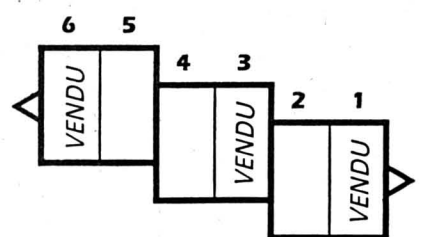
Une construction traditionnelle en "dur" avec une touche d'architecture moderne et plaisante, pour un prix dès Fr. 2'900.- le m², le tout dans un cadre et une situation idylliques.

A VENDRE 6 VILLAS
rue XXII Cantons
(quartier Ecole de Commerce)

composées de:
Sous-sol: buanderie + disponible.
Rez: séjour, coin à manger, cheminée de salon, cuisine, sanitaire.
1^{er}: 4 chambres à coucher, sanitaires.
Extérieur: terrasse privée + barbecue.

Garages à disposition.

Notices et dossiers de vente à disposition



dès Fr. 495'000.-

Coupon réponse

Nom: _____ Prénom: _____

Domicile: _____

désire recevoir sans engagement une notice de vente relative aux villas XXII Cantons.

28-012083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56



Nous cherchons pour entrée immédiate ou éventuellement pour date à convenir:

décolleteurs
décolleteurs CNC

Faire offres à:

MIRBA SA

2336 Les Bois - Fournitures d'horlogerie
Tél. 039 61 14 24

14-72757/4x4

TRIATHLON

L'homme fort Roy Hinnen Lazzarini 15e à Genève

En l'absence du Hollandais Rob Barel, le Suisse Roy Hinnen a enlevé la quatrième édition du triathlon international de Genève, qui réunissait quelque 220 concurrents dans la catégorie élite.

Au terme de son parcours (1,5 km de natation, 40 km à vélo et 10 km de course à pied), le champion national s'est imposé avec 9 secondes d'avance seulement sur le Tchéco-slovaque Thomas Kocar et 1'39" sur le champion d'Europe juniors Thomas Leutenegger. Avec son temps de 1 h 54'14", Hinnen n'a pas approché la performance réalisée l'an dernier par Barel, vainqueur des trois premières éditions, et qui s'était imposé en 1 h 50'56".

A titre de comparaison, une équipe composée de Dano Halsall (natation), Serge Demierre (cyclisme) et du Hollandais Hartveld (spécialiste de la course à pied) a réalisé 1 h 50'00 sur le même parcours.

Pas de chrono exceptionnel non plus pour la gagnante féminine, la Suisse Dolorita Gerber (2 h 12'20"), qui s'était déjà imposée en 89. A noter la quatrième place, en 2 h 24'12", de l'athlète neuchâteloise Jeanne-Marie Pipoz.

RÉSULTATS

Triathlon international (1,5 km natation, 40 km vélo, 10 km course à pied).
- Messieurs: 1. Hinnen (S) 1 h 54'14". 2. Kocar (Tch) à 9". 3. Leutenegger (S) à 1'39".
Puis les Chaux-de-Fonniers: 15. Lazzarini à 9'27". 75. Racine à 26'17".
Dames: 1. Gerber (S) 2 h 12'20". 2. Mouthon (Fr) à 9". 3. Sommer (S) à 3'44".
(si, Imp)

HOCKEY

Toujours le flou Rien n'est réglé au HC Genève-Servette

Aucune décision n'a pu être prise lundi au cours de l'assemblée générale extraordinaire du HC Genève/Servette. Pour la simple raison que cette assemblée ne pouvait être déclarée valable en l'absence d'un comité constitué.

Quelques personnes ont annoncé qu'elles étaient prêtes à collaborer à la gestion du club mais elles ont demandé des explications sur la situation financière du club; ces explications n'ont pas pu leur être fournies. Il a notamment été confirmé que certains joueurs n'avaient pas touché leur salaire du mois de juin, contrairement à ce qui avait été dit.

DÉFECTIONS?

Les candidats à une place au comité se réuniront aujourd'hui mardi en fin d'après-midi. Au terme de leur réunion, ils recevront les joueurs, dont certains envisagent de quitter le club si des assurances ne leur sont pas données.
(si)

SPORTS À LA TV

LA5
22.15 Tennis. US Open.
EUROSPORT
14.00 Motocyclisme.
GP de Hongrie.
18.30 Football. Championnat d'Espagne.

Des titres pour l'Olympic Tissot, Frutschi et Gerber médaillés

Week-end faste pour l'Olympic aux championnats suisses des jeunes, avec trois titres, alors que l'athlétisme neuchâtelois a été très en vue tant à Lausanne chez les filles, qu'à Olten chez les garçons avec six médailles et un titre au cadet Yvan Perroud, de Neuchâtel-Sports, sur 800 mètres. Un bilan étoffé encore de deux records neuchâtelois par Véronique Frutschi sur 400 mètres haies et égalé par Patrick Bachmann en 10'94 en série du 100 mètres des juniors.

Plus que les titres, c'est la manière avec laquelle les trois athlètes chaux-de-fonniers les ont négociés qui satisfait pleinement.

RASSURANTE VICTOIRE

Soumise à l'inactivité par un stupide accident qui lui perfora profondément la musculature d'une cuisse, Karine Gerber s'est présentée à Lausanne pour défendre son titre du 1500 mètres cadettes A, avec un brin d'inquiétude.

En série qualificative, Karine Gerber fit autorité et contrôla la manœuvre en 4'57"56. Rassurée sur ses possibilités, la blonde gymnaste de l'Olympic, allait faire valoir son sens tactique et ses remarquables moyens dans une finale où elle remportait son troi-

sième titre d'affilée en 4'41"38.

VÉRONIQUE FRUTSCHI PLEIN CADRE

Habituee à fréquenter les podiums, Véronique Frutschi avait, au début de la saison, en toute logique, accordé le plus clair de ses loisirs à la préparation de son baccalauréat.

Replacée depuis trois semaines sur la trajectoire de ses records, Véronique Frutschi s'est engagée dans les championnats suisses à son top niveau. Ceci ne fut d'ailleurs pas de trop si on sait que le titre national devenait accessible à la condition de pulvériser son record, tout frais d'une semaine seulement. Parfaitement lucide devant l'échance, l'athlète de l'Olympic s'y montrait fringante avec un record neuchâtelois de 63"35, devançant l'Argovienne Monika Fischer menaçante avec 63"89.

Egalement sur les obstacles, signalons la médaille d'argent de la cépiste Patricia Dufossé, créditée de 44"38 sur 300 mètres haies cadettes. Médaille d'argent également pour sa camarade Renate Siegenthaler sur 1000 mètres cadettes B avec un chrono de 2'59"35.

CÉDRIC TISSOT ORGUEILLEUX

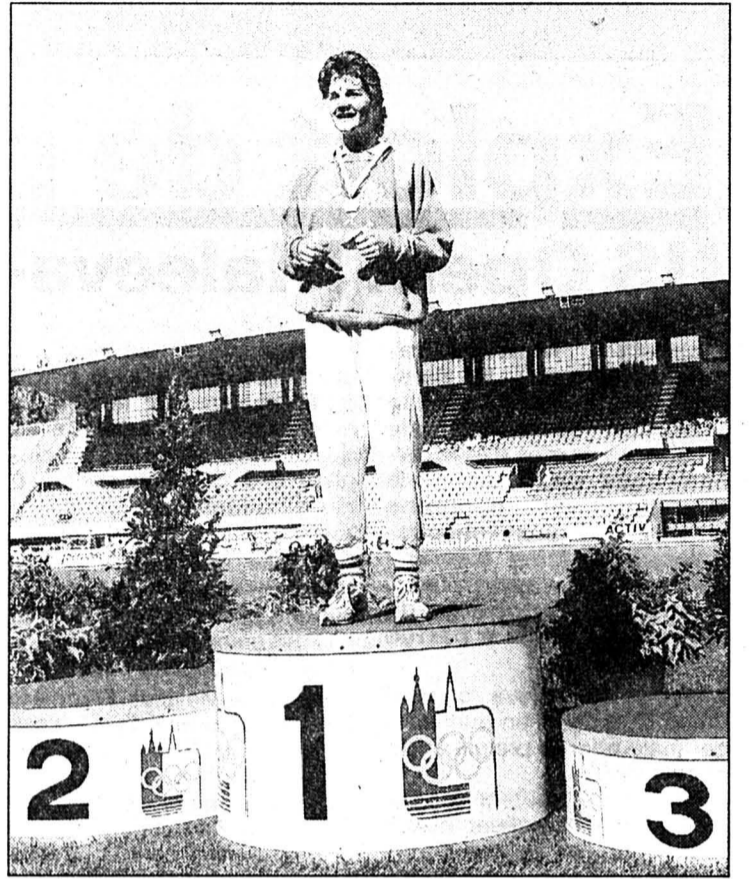
Défendre un titre n'est pas toujours chose aisée. Plusieurs

fois défié à distance par le Saint-Gallois Rohner qui réalisait de meilleures performances, Cédric Tissot avait su manœuvrer à son avantage dans les confrontations directes des matches internationaux juniors et lors du championnat national. En prenant la direction d'Olten, le Chaux-de-Fonnier se savait menacé et ceci se confirma au quatrième essai, lorsque Rohner expédia son marteau plus loin que Cédric Tissot. Ce dernier eut une réaction orgueilleuse en performant le sol à 51 m 46. A huit centimètres de son record, il était hors de portée de son rival.

Ce deuxième titre national juniors au marteau couronnait une excellente saison pour Cédric Tissot qui n'a manqué aucun de ses importants rendez-vous.

Au marteau également, chez les cadets A, les Chaux-de-Fonniers Nicola Picci, sixième avec 43 m 70, et Laurent Aerny, neuvième avec 36 m 76, ont fait contenance honorable avec un record personnel pour le premier.

Restons dans les lancers pour constater le bon comportement de Jerry Fahrni (CEP Cortaillod) qui s'assura deux médailles de bronze: au poids avec 13 m 49 chez les juniors et au disque avec 40 m 66. Présence remarquée de Patrick Bachmann (CEP Cortaillod)



Véronique Frutschi, championne suisse pour la deuxième fois.

avec son troisième rang sur 100 mètres en 10'96. Souvent en évidence aux championnats suisses, Fabrice Gobbo (FSG Bevaix) a confirmé son talent de sauteur en hauteur en franchissant 1 m 99 pour une mé-

daille d'argent en juniors. Toujours dans cette discipline, heureuse révélation de la Jurasienne Nicole Benoit (CA Courtelary) qui remportait le titre des cadettes aux essais en franchissant 1 m 67. Jr.

BADMINTON

Un début prometteur En LNA, le BCC entame la saison par une victoire

La première équipe du Badminton-Club La Chaux-de-Fonds n'a pas déçu ses supporters: elle a battu d'emblée une des équipes favorites, à domicile, et montré qu'elle pouvait rivaliser avec les meilleurs, même si dimanche elle est rentrée bredouille de son déplacement à Bâle...

Déterminés, les Chaux-de-Fonniers ont montré la couleur dès le premier match avec la victoire de Catherine Jordan sur la 4e joueuse suisse Iria Gerstenkorn. La Chaux-de-Fonnière craignait pourtant cette confrontation surtout sur le plan physique. Le résultat de la partie montre cependant qu'elle n'a rien à envier à un membre de l'équipe suisse.

Le deuxième succès fut l'œuvre du double formé par Nicolas Déhon et David Cossa. Un match dont l'issue n'a guère laissé de doute même si le second set s'est terminé aux prolongations.

Lors du deuxième simple messieurs, Pascal Kirchhofer, misant sur la constance, s'est défilé du sixième joueur helvétique et a permis aux Chaux-de-Fonniers, à 3-0, de lorgner sur la victoire finale. Un point riche d'enseignements pour un joueur parfois fantasque, auteur de coups spectaculaires certes mais dont la concentration d'un bout à l'autre de la partie fait parfois défaut. La sobriété a donc payé et c'est une vérité que Nicolas Déhon et David Cossa, battus en deux sets, n'ont que partiellement fait leur lors des simples.

A 3-2, les espoirs des joueurs de la ville reposaient sur les épaules de la sixième joueuse suisse, Bettina Gfeller. La performance de cette dernière est allée en crescendo. Après un départ timide en double dames, la jeune Chaux-de-Fonnière d'adoption démontra ses capacités dans le mixte où son jeu d'interception fut bien plus tranchant.

Forts du succès acquis brillamment la veille, les Chaux-de-Fonniers allaient cependant déchanter le lendemain à Bâle. En effet, la réplique des Rhénans fut cinglante. Au bénéfice d'une condition physique et d'une technique irréprochables, ils ont montré aux protégés de l'entraîneur Ging le chemin qu'il leur reste à parcourir pour égaler les meilleurs joueurs suisses.

Nicolas Déhon et David Cossa l'ont appris à leurs dépens, battus sèchement en deux sets et laissant le soin à Pascal Kirchhofer, l'homme en forme du moment, le soin d'offrir la meilleure réplique lors d'un match perdu en trois sets face au revenant Daniel Hänggi.

Les défaites des messieurs ont-elles entamé la confiance des dames? En tout cas, Catherine Jordan a opté pour la prudence, une tactique qui consiste à attendre la faute de l'adversaire, et s'est finalement

fait prendre à son propre jeu, laissant son adversaire utiliser sa grande taille pour intercepter les dégagements souvent trop courts de la Chaux-de-Fonnière.

Elle avouait d'ailleurs à l'issue du match que son manque de puissance actuel était la cause principale de sa défaite.

C'est finalement dans les doubles que les Chaux-de-Fonniers ont failli sauver la mise. En double mixte, il a fallu les prolongations et l'expérience des champions suisses de la spécialité - Liselotte Blumer et Daniel Hänggi - pour

vaincre la résistance des joueurs du BCC.

A l'issue de la sixième défaite - le double dames - tout était dit et on pouvait craindre que le double messieurs fut marqué du sceau de la liquidation. Il n'en fut rien et l'engagement de Nicolas Déhon et David Cossa fit oublier un instant la sécheresse du score.

Un score sans appel certes, mais qui ne doit pas effrayer outre mesure les Chaux-de-Fonniers: ils avaient bien affaire à la formation la plus redoutable du championnat de LNA. (jpr)

MOTOCROSS

Confirmation aux Rasses Les Loclois en évidence dans le Jura vaudois

Dimanche sur le magnifique circuit du Jura vaudois, étaient présentes les classes 250-500 cm³ internationale; 125 cm³ nationale et mini-vert 80 cm³. Dans cette dernière classe, les deux membres de l'AMC Loclois ont à nouveau fait une excellente opération récoltant de nombreux points au championnat suisse. Yannick Perret menait sa KTM au 6e rang, alors que Steve Jungen terminait 9e.

Bonnes performances également en 125 cm³ nationale où les 4 représentants des Montagnes neuchâteloises étaient au départ. David Lagger qui revient en forme après un passage à vide s'est classé 7e et 12e. Pierre Singelé devait abandonner en première manche et obtenait le 13e rang en seconde. Le pilote du Cerneux-Péquignot Stéphane Huguenin se classait quant à lui 18e et 16e, alors que le Sagnard Dimitri Matthey devait

abandonner à deux reprises (avec le moral dans les talons). Alain Singelé se défendit vaillamment chez les gros bras (internationaux 250 - 500 cm³), se classant respectivement 12e, 20e et 14e. Le prochain affrontement de ces trois catégories aura lieu ce week-end à Genève sur le magnifique circuit du Bout du monde, là même où Jean-Michel Bayle fut couronné champion du monde des 125 cm³. (pjc)

Résultats

● CHX-DE-FONDS I - VITUDURUM I 5-2

SM: Déhon (A23) - Kaul (A2) 6-15 0-15; Kirchhofer (A35) - Bonani (A6) 15-10 15-10; Cossa (A42) - Metzger (A12) 8-15 8-15.
SD: Jordan (A7) - Gerstenkorn (A4) 12-10 11-8.
DM: Déhon et Cossa - Bonani et Metzger 15-8 18-13.
DD: Jordan et Gfeller - Halm et Naef 15-10 15-18 15-3.
DMX: Gfeller et Kirchhofer - Naef et Kaul 18-15 11-15 15-8.

● GOM - BASILISK - LA CHX-DE-FONDS I 7-0

SM: Nyffenegger (A4) - Déhon (A23) 15-2 15-0; Hänggi (P) - Kirchhofer (A35) 15-8 14-17 15-7; Curti (P) - Cossa (A42) 15-10 15-12.
SD: Albrecht (A2) - Jordan (A7) 11-6 11-3.
DM: Nyffenegger et Müller - Déhon et Cossa 18-13 15-11.
DD: Blumer et Albrecht - Jordan et Gfeller 15-4 15-12.
DMX: Blumer et Hänggi - Kirchhofer et Gfeller 15-4 18-15. (jpr)

GAINS

Sport-Toto

3 x 12 Fr. 16.450,90
59 x 11 Fr. 836,50
603 x 10 Fr. 81,80
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 100.000.-

Toto-X

11 x 5 Fr. 3.519,20
725 x 4 Fr. 53,40
11.594 x 3 Fr. 3.-
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 220.000.-

Loterie suisse à numéros

1 x 6 Fr. 1.049.722,40
4 x 5+cpl Fr. 102.369,70
179 x 5 Fr. 5.864,40
10.601 x 4 Fr. 50.-
175.969 x 3 Fr. 6.-

Joker

Numéro gagnant: 5 4 4 4 3 8
5 x 5 Fr. 10.000.-
41 x 4 Fr. 1.000.-
445 x 3 Fr. 100.-
4.564 x 2 Fr. 10.-

Athlétisme régional: week-end faste

Week-end faste pour l'Olympic aux championnats suisses des jeunes avec trois titres, alors que l'athlétisme neuchâtelois a été très en vue tant à Lausanne chez les filles, qu'à Olten chez les garçons avec six médailles et un titre au cadet Yvan Perroud sur 800 mètres. Un bilan étoffé encore de deux records cantonaux. Qui dit mieux?

► 13

Exploit de première grandeur

US Open: Maleeva-Fragnière élimine Navratilova

Manuela Maleeva-Fragnière (23 ans), la Suisse d'adoption, a créé la sensation des 8es de finale du simple dames des Internationaux des Etats-Unis en éliminant personne d'autre que l'ex-Tchécoslovaque Martina Navratilova, tête de série No 2, quatre fois victorieuse de l'épreuve, qu'elle a battue par 7-5 3-6 6-3.

Martina Navratilova a ainsi quitté l'US Open en huitième de finale pour la première fois depuis 1980.

Elle le doit autant à elle-même qu'à l'excellent match fourni par l'aînée des sœurs Maleeva.

L'Américaine, qui aura 34 ans en octobre, n'avait perdu qu'un set en sept rencontres avec Manuela Maleeva, à laquelle elle avait infligé un cinglant 6-0 6-0 l'an dernier à Flushing Meadow.

Sous le coup de la déception, elle déclarait: «Maintenant, je vais prendre les choses comme elles viennent et si je n'ai pas envie de jouer l'an prochain, je ne jouerai pas.»

Manuela Maleeva-Fragnière a sans doute joué l'un de ses meilleurs matches. Elle n'a pas fait le moindre complexe: «Depuis deux ans et demi, je fais beaucoup de travail physique et cela a payé ce soir. J'étais beaucoup plus rapide que lors de nos précédentes confrontations, ce qui m'a permis de la débiter souvent. La veille, je m'étais entraînée avec une gauchère, Belinda Cordwell, et cet entraînement m'avait mis en confiance.»

Manuela Maleeva-Fragnière aura une bonne chance contre l'Américaine Mary-Jo Fernandez (No 8), finaliste des Internationaux d'Australie en janvier dernier. En cas de qualification, elle pourrait être opposée en demi-finale à l'Argentine Gabriela Sabatini (No 5), favorite devant la Soviétique Leila Meshki.

L'Américain John McEnroe, qui sera présent en quart de finale après avoir battu l'Espagnol Emilio Sanchez (No 7) en cinq sets, a ramené ses admirateurs de quelques années en arrière en leur montrant dimanche qu'il avait retrouvé une bonne partie du jeu qui

l'avait porté au rang de No 1 mondial au début des années 80.

A priori, la tâche de McEnroe, 20e joueur mondial désormais, s'annonce plus aisée face à son jeune compatriote David Wheaton (21 ans) que contre Emilio Sanchez. Mais il a fait preuve d'une telle rage de vaincre pour revenir après avoir été mené 2 sets à 1, que tous les espoirs lui sont permis.

De plus, l'Américain a prouvé que, malgré le poids de ses 31 ans, il était capable de tenir cinq sets difficiles: «Contre Wheaton, j'espère pouvoir profiter de mon expérience alors qu'il jouera la carte de la jeunesse» a-t-il prédit. Joueur longiligne (1,91 m. pour 78 kg), Wheaton possède un excellent service qui a fortement contribué à le conduire à sa 44e place mondiale actuelle. Sa victoire en quatre sets devant son compatriote Kevin Curren a en outre démontré ses grandes qualités de batteur.

BECKER EN CINQ SETS

La huitième journée du tournoi a débuté, sur le court central, par la qualification de l'Allemand de l'Ouest Boris Becker. Une qualification qui ne fut pas facile. Le No 2 du tournoi a dû en effet aller aux cinq sets (il n'en avait perdu aucun auparavant) pour venir à bout de l'Australien Darren Cahill, 48e joueur mondial mais tout de même ancien vainqueur de l'Open de Suisse à Gstaad (en 1988).

Après trois heures et treize minutes de jeu, Becker a fait la



Manuela Maleeva a sué sang et eau pour éliminer Martina Navratilova. (AP)

décision dans la cinquième manche sur sa deuxième balle de match. Cahill (25 ans) qui, au tour précédent, avait éliminé le Yougoslave Goran Ivanisevic après avoir compté deux sets de retard, avait fort bien profité, au premier set, de la mise en train laborieuse de l'Allemand.

Mené ensuite deux sets à un, il est revenu à deux partout sur des erreurs de Becker, qui a perdu deux fois son service au début de la quatrième manche. Dans le cinquième set, un break au 5e jeu a permis à l'Al-

lemand de se mettre à l'abri d'une mauvaise surprise.

Dans le simple dames, la confrontation très attendue entre Steffi Graf, tenante du titre et tête de série No 1, et l'Américaine Jennifer Capriati (14 ans) a tourné court. Intraîtable, l'Allemande n'a laissé que trois jeux à sa jeune adversaire, dont le sort fut réglé en 53 minutes, à la grande déception des 20.000 spectateurs présents. Jennifer Capriati n'a réussi à prendre qu'une fois le service de l'Allemande, au 4e jeu du deuxième set. (si)

FOOTBALL

La victoire est impérative

Dans dix jours, Suisse - Bulgarie

Au stade des Charmilles, à dix jours du match Suisse-Bulgarie du mercredi 12 septembre, une conférence de presse a permis à Ulli Stielike de rappeler l'importance de cette rencontre, la première du tour éliminatoire du championnat d'Europe des nations (groupe 2).

«Nous sommes placés dans une situation un peu contradictoire. La victoire est un impératif... Nous devons donc nécessairement prendre des risques mais sans nous mettre en danger! Il faut trouver le juste milieu...» déclarait-il en substance.

La victoire acquise à Vienne (3-1) aux dépens de l'Autriche, le 21 août dernier, a fortifié la confiance du coach national: «Je vois peu à peu, une concurrence s'instaurer entre les candidats à la sélection. Il ne suffit plus d'une ou deux bonnes performances pour avoir automatiquement sa place en équipe nationale... En outre, depuis le début du championnat, j'ai visionné toutes les équipes de LNA. Dans l'ensemble, j'ai vu du bon football.»

LE RÔLE D'ENGEL

Aucune surprise n'est à prévoir dans la sélection qui sera communiquée jeudi, soit au lendemain de la 9e journée de championnat de LNA. L'Allemand a répété qu'il reprendrait les 17 joueurs du déplacement en Autriche et auxquels il adjoindrait probablement Fischer, Gertschen et Huber.

A propos des gardiens, le coach helvétique précisait le rôle tenu par Karl Engel lors des stages: «Il faut un spécialiste pour l'entraînement. L'apport d'Engel est important. Je le consulterai d'ailleurs avant de fixer mon choix définitif.» Walker et Brunner sont toujours en ballant. Dès samedi 8 septembre à 10 h, les internationaux helvétiques seront réunis. Après un premier entraînement le matin, ils rejoindront leur hôtel à Rolle où ils séjourneront jusqu'au mardi 11 septembre. La veille du match, ils logeront à Genève même.

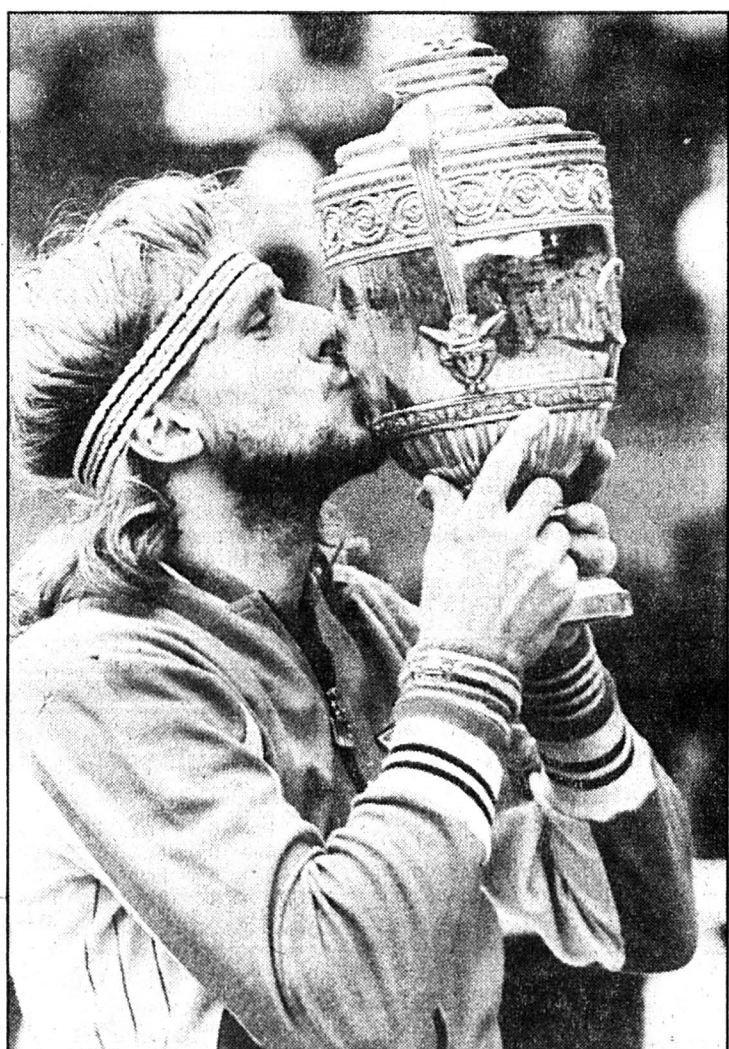
LÉGIONNAIRES À GOGO

L'arrivée de la délégation bulgare est prévue lundi en fin d'après-midi à Genève/Cointrin avant qu'elle ne rallie Nyon, lieu de son séjour. Le coach Vutsov n'a pas eu la possibilité de réunir tous ses meilleurs éléments pour un match de préparation. Il a été contraint de disputer toutes ses rencontres d'entraînement avec une équipe amputée de ses légionnaires. Juste avant le «Mondiale», Ulli Stielike avait suivi la rencontre Brésil-Bulgarie (2-1) à Campinas. Malgré la défaite, les Bulgares lui avaient laissé une forte impression: «La défense est extrêmement solide et en attaque Stoichkov, le nouveau sociétaire de Barcelona, est aussi dangereux que le Portugais Futre!»

A propos du Portugal, il a été précisé au cours de cette conférence de presse que sept joueurs bulgares évoluent dans le championnat lusitanien 90/91 de 1re division. (si)

Préparation intensive de Borg

Le Suédois rêve-t-il de compétition?



La question reste posée: Borg reviendra-t-il à la compétition? (ASL)

Le Suédois Bjorn Borg aurait décidé de reprendre la compétition, a annoncé le quotidien français «L'Equipe» dans son édition de lundi.

Borg, qui est âgé de 34 ans, a cependant refusé de répondre aux questions de l'envoyé spécial du journal à Londres où le Suédois, toujours selon le quotidien, s'entraîne depuis le 22 août dernier en compagnie de son compatriote Patrik Albertsson pendant quatre heures tous les jours. La troisième épouse de Borg, la chanteuse italienne Loredana Berté, a affirmé de son côté au journaliste de «L'Equipe»: «Nous sommes en vacances, il (Borg) n'est pas en train de préparer Wimbledon.»

Un autre membre de l'entourage de Borg, l'avocat international Frank Hogart, qui a organisé le séjour à Londres du Suédois, n'a pour sa part, ni confirmé, ni démenti les intentions de Borg, ajoute le quotidien.

Borg avait pris la décision d'abandonner officiellement la compétition à Bangkok, dans les tout premiers jours de l'année 1983. Selon «L'Equipe», les motivations de Borg pourraient être essentiellement financières, le champion suédois ayant perdu une bonne partie de sa fortune dans l'exploitation d'une marque de vêtements qu'il avait créée.

Au cours de ses onze années de carrière (1972 à 1983), riche notamment de six titres sur la terre battue de Roland-Garros à Paris et de cinq victoires consécutives sur le gazon de Wimbledon, Bjorn Borg a totalisé dans les tournois officiels 3 millions 607.206 dollars, précise le guide de l'ATP Tour dans son édition 1990.

A cette somme s'ajoute le montant des multiples contrats passés avec différents sponsors, ainsi que les revenus des très nombreuses exhibitions auxquelles il a participé. «L'Equipe» estime à 100 millions de dollars la fortune amassée par Borg au cours de sa carrière. Mais, de son côté, le journal ouest-allemand «Die Welt», au moment de la retraite en janvier 1983 du Suédois, indiquait que celui-ci aurait perçu en dix ans 43 millions de dollars.

60 CONTRATS

Son agent américain McCormack lui avait fait signer, en effet, quelque 60 contrats avec diverses firmes allant du fabricant de bonbons au fabricant de jeans, en passant par la maison Fila qui l'habitait sur le court. Borg avait également des contrats avec plusieurs fabricants de chaussures, changeant de marque selon le continent où il se produisait. (si)

Coupe Davis: un de plus?

L'Afrique du Sud reviendrait en 1992

Les trois principales instances dirigeantes du tennis sud-africain ont décidé d'entamer des discussions le 26 septembre prochain à Johannesburg avec l'objectif de fusionner et de pouvoir être réintégrées en Coupe Davis.

M. Moss Mashishi, secrétaire aux relations publiques du Congrès national des sports (NSC), mouvement antiapartheid, a affirmé lundi que l'Union du tennis sud-africain (SATU, à majorité blanche mais multiraciale), la Fédération de tennis d'Afrique du Sud (TFSA) affiliée au NSC et l'Association nationale de tennis sud-africain (SANTA) prendraient part à ces discussions.

«Dans le meilleur des cas, une réintégration de l'Afrique du Sud en Coupe Davis ne pourrait pas intervenir avant 1992», a ajouté un porte-parole de la Fédération internationale de tennis (FIT), à Londres, affirmant «qu'il était encore trop tôt pour apporter des commentaires» sur cette décision de négocier des fédérations sud-africaines.

«Dans tous les cas, ce serait un pas dans la bonne direction», a-t-il conclu. (si)

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds

L'école à tous les temps 17

Le Locle

Au fil du rail 18

Neuchâtel

L'Ermitage préservé 20

Jura bernois

Embardée mortelle 23

Jura

Premiers coups de dents 24

REGARD

Maintenir le «régio» des Brenets

Les festivités de la commémoration du centième anniversaire des deux lignes à voies étroites des Montagnes neuchâteloises étant passées, il n'en demeure pas moins que l'avenir de l'une d'elles reste menacé.

L'ex-RdB (régional des Brenets), regroupé comme l'ancienne compagnie des Ponts-Sagne - La Chaux-de-Fonds (PSC) sous le giron des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises, est menacé de disparition. Aucun orateur, lors de ce double jubilé, ne s'est véritablement avancé quant à son avenir. Tous ont parlé de complémentarité de la route et du rail, de proportionnalité des coûts, de rentabilité et d'investissements.

C'est grâce à ces derniers, huit millions de francs au total uniquement en ce qui concerne le nouveau matériel roulant, que la ligne des Ponts-de-Martel a récemment encore (et pour la troisième fois) maintenu sa survivance depuis le début de son existence centenaire. Pour trente ans au moins, le temps de l'amortissement de ces coûteux achats.

En revanche, du côté des Brenets, les inquiétudes relatives à la pérennité de la ligne de 4 kilomètres reliant le Doubs à la Mère-Commune sont plus vives. Victime du transfert sur le ruban bitumeux, le trafic de la ligne des trains rouges est appelé à disparaître. Économiquement - tout comme celle du Ponts-Sagne d'ailleurs - elle n'est pas rentable.

En outre le rail, qu'il soit CMN ou CFF, dessert mal les zones industrielles qui ont poussé aux extrémités ouest et est des villes des Montagnes neuchâteloises.

Aux Brenassiers de se battre maintenant pour faire valoir l'importance de leur liaison ferroviaire dont la disparition, non seulement sur le plan économique, touristique, mais aussi affectif, signifierait que la Berne fédérale abandonnerait ignominieusement notre région.

Jean-Claude PERRIN

L'humain d'abord et toujours

Colloque Ferdinand Gonseth à La Chaux-de-Fonds, Bienne et Saint-Imier

Quelque 150 chercheurs et spécialistes de l'Europe entière, du Maroc, sont annoncés au Colloque Ferdinand Gonseth 1990. Du 17 au 20 septembre à La Chaux-de-Fonds, du 21 au 23 septembre à Bienne, le 30 septembre à Saint-Imier, ces personnalités aborderont un certain nombre de thèmes relatifs à la philosophie des sciences, à la méthodologie, à l'esthétique musicale, à l'éthique et rendront hommage au mathématicien, philosophe, professeur à l'EPFZ, né à Sonvilier, le 22 septembre 1890.

Le colloque est placé sous le patronage du secrétaire général du Conseil de l'Europe, Catherine Lalumière. La journée officielle, mercredi 19 septembre, Club 44 à La Chaux-de-Fonds, verra la participation de tous les recteurs des universités suisses.

«Il faut remonter jusqu'à la Renaissance, jusqu'à Érasme de

Rotterdam avant de retrouver un savant qui, comme Ferdinand Gonseth, a fécondé la recherche dans tous les domaines...» relevait M. Pierre Hefti, président de l'Association Ferdinand Gonseth et du colloque, lors de la conférence de presse qu'il a donnée hier, accompagné de MM. Eric Emery, professeur et animateur du colloque et Bernard Morel, professeur à l'Université de Genève.

Les sciences exactes rassembleront les chercheurs, quatre jours durant, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds. Les spécialistes de la pensée gonsethienne, les personnalités qui ont travaillé avec le maître, se retrouveront à Bienne, aula des Gymnases. L'éthique est le thème retenu pour la rencontre de Saint-Imier, bâtiment des Rameaux.

Si durant la journée, les débats concerneront en priorité les chercheurs, les thèmes des mani-

festations du soir, au Club 44 à La Chaux-de-Fonds, s'adresseront à un public plus large.

UNE MÉTHODE

Gonseth, adversaire des méthodes dogmatiques, s'est mis à l'écoute du monde, il n'a pas créé un système, il a développé une méthode. «Pas de philosophie sans contact immédiat avec la totalité du savoir humain.»

La ligne directrice de la pensée gonsethienne, les préalables philosophiques, exposés lors des conférences du soir, permettront à l'amateur de décrypter, de mesurer la trajectoire.

Dans le temps imparti au langage musical du XXe siècle, le compositeur Frank Martin, exact contemporain de Gonseth, sera à l'honneur par un concert de musique de chambre,

jeudi 20 septembre, à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Un concert pour deux orgues clôturera le colloque le 30 septembre à la Collégiale de Saint-Imier.

D. de C.

● Le programme du colloque, les intervenants, seront décrits dans la page «Ouvert sur...» jeudi 6 septembre.

«Intervalles», numéro spécial

Le No 27 de la revue «Intervalles», 175 pages, paru en juin dernier, est entièrement consacré au mathématicien et philosophe Ferdinand Gonseth (1890 - 1975).

Des textes de Gonseth, Micheline Klapproth (fille de Gonseth), Robert Hainard, Werner Sørensen, Eric Emery,

François Bonsack, Pierre-Marie Pouget, Nicolas Peguiron, André Ory, éclairent les dimensions d'une démarche consacrée à la définition du statut des sciences et à l'élaboration d'une méthodologie de la connaissance ouverte à l'expérience et applicable aux divers aspects de la réalité. Tous les

textes sont inédits, à l'exception de «La loi du dialogue» et des «Notes autobiographiques». Un glossaire figure au sommaire de la revue, illustrée noir-blanc. (DdC)

● «Intervalles», revue culturelle, case postale 719, 2501 Bienne

Un minet revient de loin

La Chaux-de-Fonds: un chaton trouvé vivant dans la chambre froide de l'abattoir

En ouvrant la porte de la chambre frigorifique de l'abattoir, un vétérinaire de La Chaux-de-Fonds a découvert endormi, au milieu des cadavres d'animaux, un petit chaton de deux mois. Enfermé là depuis deux jours vraisemblablement, le minet ne semble pas avoir été choqué outre mesure par ce séjour au frais, qu'il ne manquera pas de raconter à tous ses petits camarades de la chatterie du Chat-Botté. C'est là, qu'il réside actuellement dans l'espoir de trouver un nouveau maître.

Le chaton retrouvé il y a dix jours dans la chambre froide de l'abattoir de La Chaux-de-Fonds, est vraiment né sous une bonne étoile. Il échappe, dans un premier temps, au triste sort de ses deux frères qui, eux, ont sans doute succombé sous l'effet

d'une dose de chloroforme. Et puis, c'est un petit chat qui a une santé de fer: trois jours dans une chambre froide à une température avoisinant le zéro degré... et même pas un petit rhume! Son sauveur, c'est un vétérinaire de la ville, qui par hasard l'a découvert endormi au milieu de ce

«charnier» alors qu'il venait y déposer un chien.

Personne parmi le personnel de l'abattoir n'a pu dire qui avait déposé les chatons dans la chambre froide. Par un malencontreux oubli, celle-ci est restée ouverte durant tout le week-end.

Même si cette histoire émouvante peut faire sourire dans un premier temps, elle n'en est pas moins sérieuse. Le président de la Société protectrice des animaux, M. Guguisberg, s'est déclaré tout à fait effrayé par l'irresponsabilité de certaines personnes, qui chloroforment leurs chatons eux-mêmes: «C'est une chose sérieuse qui doit être faite correctement et pas à moitié. C'est avant tout le métier des vétérinaires». (dj)

Essais des sirènes

Demain mercredi 5 septembre 1990, à 13 h 30 et selon la tradition, aura lieu le contrôle des sirènes d'alarme de la protection civile. Le signal «alarme générale» consistera en un son oscillant continu d'une minute.

Vignoble mis à ban

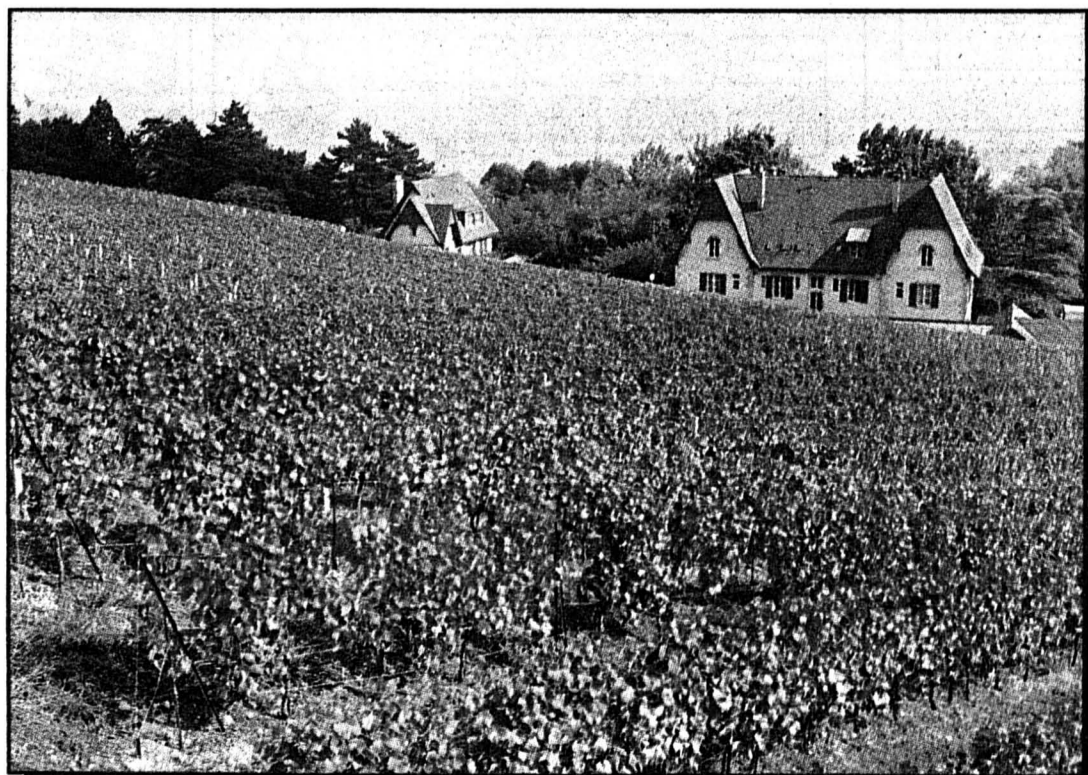
Certaines communes viticoles ont déjà mis leur vignoble à ban depuis samedi.

Des garde-vignes ont été engagés et tout contrevenant ris-

que une peine d'amende. Mieux vaut donc éviter de s'aventurer entre les ceps chargé de belles grappes que le soleil de septembre doit encore aider à mûrir.

Pour le vigneron, c'est l'attente d'une vendange qui s'annonce encore une fois comme exceptionnelle.

(at- photo Comtesse)



L'histoire des diatomées

Nouveau volume de la série «Archéologie neuchâteloise»

L'étude des diatomées prélevées sur le site archéologique d'Hauterive-Champgréveyres a notamment conduit à l'établissement d'une courbe des fluctuations du lac de Neuchâtel qui a subi d'importantes variations durant ces quinze derniers millénaires.

Grâce au travail d'une équipe pluridisciplinaire, couvrant les domaines de la sédimentologie, de la palynologie, la botanique, la dendrologie, la malacologie, l'ostéologie et l'algologie, le voile a été levé sur les environnements préhistoriques des rives neuchâteloises. François Straub, dans un nouveau volume relatif à Hauterive-Champgréveyres*, présente l'étude qu'il a menée sur les diatomées, des algues microscopiques, unicellulaires, qui s'entourent d'un squelette silicieux.

20.000 ESPÈCES

On distingue plus de 20.000 espèces de diatomées, relève l'auteur qui précise que ces algues colonisent les milieux humides. Dans la mer, elles constituent la majeure partie du plancton végétal. Et lorsqu'elles meurent, leurs «squelettes» silicieux (frus-

tules) se déposent sur le fond où ils forment une part importante des sédiments.

François Straub a été chargé d'étudier les diatomées sur l'ensemble de la stratigraphie du site de Champgréveyres, c'est-à-dire, de 14.000 ans av. J.-C. jusqu'à nos jours. Son effort a plus particulièrement porté sur les couches archéologiques les plus anciennes et sur celles du Bronze final. L'auteur regrette de n'avoir pu s'attacher aux sites néolithiques érodés.

Champgréveyres a livré 274 espèces de diatomées, réparties en 35 genres, sur 18 zones diatomiques qui ont présenté des variations notables dès l'apparition de l'homme sédentaire sur le site.

François Straub décrit le plus ancien paysage, correspondant à l'établissement des chasseurs-cueilleurs magdaléniens et aziliens comme «une rive lacustre émergée caillouteuse, pauvre en végétation, agrémentée par quelques flaques d'eau riche en matières nutritives. Les niveaux moyens du lac étaient bas, entre 424 et 425 m, ses eaux étaient pauvres en matières nutritives».

Le niveau actuel du lac varie entre 428,70 et 430,50 mètres.

Au Bronze final, le lac s'était stabilisé autour d'un niveau moyen de 427 mètres. Les crues inondaient l'espace construit, laissant à peine quelque terre-plein à sec, tandis que les étiages libéraient la rive, laissant tout loisir aux habitants de se déplacer entre les maisons à pied sec. Cette rive n'était pas uniforme mais constituée de bosses et de dépressions formant autant de milieux en mosaïque, offrant aux multiples végétations algales des conditions de développement variées et idéales au point de vue nutritif et énergétique. Le spécialiste, dans sa reconstitution de l'environnement du Bronze final, suggère même le «parfum» de l'époque: «En période d'étiage s'accumulaient peu à peu sur le sol beaucoup de détritus d'origine humaine et animale, desquels se dégagnaient probablement des odeurs peu idylliques...» A.T.

* Hauterive-Champgréveyres 4 - diatomées et reconstitution des environnements préhistoriques (Imprimerie Zwahlen, Saint-Blaise).



Nouveau!

Lunettes de lecture FOCUS

verres en polyméthyle-méthacrylate, résistants aux rayures
disponibles en 9 puissances, de 1,00 à 3,50 dioptries



HERMES
monture plastique
20.-



APOLLO
monture laiton doré
30.-



ARGUS
monture plastique
25.-



ARTEMIS
monture laiton doré
30.-



ATHENA
monture plastique
25.-



ARES
monture laiton doré
32.-

en vente à MARIN-CENTRE, AVRY-CENTRE,
dans les MM de BULLE, LE LOCLE, NEUCHÂTEL (rue de l'Hôpital)
et au magasin de FLEURIER

Oui, à MIGROS

NEUCHÂTEL-FRIBOURG

28-000092



Vol. Lémen
Langenthal

La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 41 21
Avenue Léopold-Robert 37

05-005519

Votre avenir nous passionne

Nous cherchons pour une entreprise horlogère, un:

magasinier

chargé de:

- la mise en place d'un magasin complet;
- les contrôles de petites fournitures;
- les sorties des fournitures et le lancement en fabrication.

Une bonne expérience dans un poste similaire serait un avantage mais pas indispensable.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec M. G. Forino.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

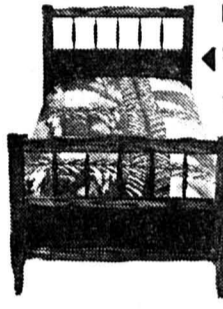

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Meubles Du Vieux Battoir

Notre force:

DES PRIX TRÈS BAS
Venez le constater !

Un exemple:

	Lit rustique 90 x 190 100.- 160 x 190 200.-	
	Bibliothèque 100 x 30 x 180 cm 230.-	

Des centaines d'articles qui méritent le déplacement
Des prix qui vous surprendront !

MATHOD

Entre Orbe et Yverdon
Tél. 024/59 17 48
9 h. - 20 h.

AIGLE

Sortie autoroute
Zone Industr.
Tél. 025/26 17 06
9 h. - 18 h. 30

COURTAMAN

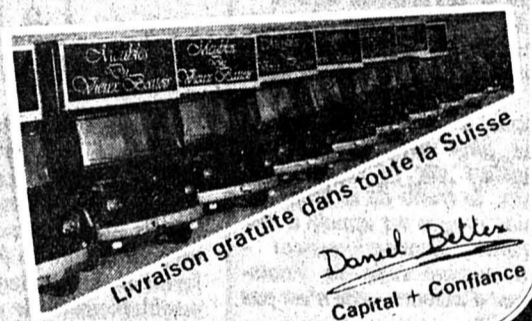
A 5 min. de Fribourg
Sortie aut. Morat
Tél. 037/34 15 00
9 h. 20 h.

CHARRAT

Route cantonale
A côté du Moulin
Tél. 026/46 10 71
9 h. - 18 h. 30

ROCHES

Sortie Moutier
Tél. 032/93 57 17
9 h. - 20 h.



Livraison gratuite dans toute la Suisse
Daniel Bellet
Capital + Confiance

Livraison - Pose - Démontages - Maintenance - Pièces détachées

Tél. 039/23 00 55 Serre 90 La Chx-de-Fds

S.O.S appareils ménagers

un service après-vente personnalisé de pierrat ménager

039 23.00.55

MACHINES À LAVER
ASPIRATEURS
CUISINIÈRES
FERS À REPASSER
SÈCHE-CHEVEUX
ETC. ETC.

SERRE 90 LA CHAUX-DE-FONDS

Aux Rochettes
Cuisine selon l'inspiration
et le marché
Route du Valanvron, 039/28 33 12
28-012014

Initiation musicale
Pour enfants dès 4 ans.
Exploration du monde sonore, développement de l'instinct rythmique par le mouvement corporel, préparation vivante à l'étude du solfège.
Méthode Edgar Willems
Renseignements: 039/23 33 32
28-125507

ESTIville

Office du tourisme
La Chaux-de-Fonds

Concerts variés

Parc des Crétets
20 heures

Ce soir 4 septembre Société d'accordéonistes Edelweiss, Union chorale, fanfare La Persévérante
Buvette

Jeudi 6 septembre Club mixte d'accordéonistes La Ruhe, Jodler-Club, Musique La Croix-Bleue
Buvette

En cas de temps incertain, le 181 renseigne une heure avant le concert

Organisation: Office du tourisme
Collaboration: Journal L'Impartial



Votre machine à écrire personnelle chez le spécialiste

Remond
bureautique informatique

Rue de la Serre 66
2300 La Chaux-de-Fonds

Notre offre:
Butec 1001 Fr. 398.-
ou Fr. 36.- par mois
Butec 2002 Fr. 428.-
ou Fr. 38.- par mois avec 5k de mémoire
Butec 4004 Fr. 695.-
ou Fr. 63.- par mois avec 12K de mémoire et display.

butec
QUELLE TOUCHE

28-000246

Un cerf-volant pour découvrir la région

Passeport-vacances 1990: inscriptions dès demain!

Les grandes vacances sont à peine terminées qu'il faut déjà préparer les suivantes. Pour tous les jeunes entre 8 et 16 ans, la tâche sera facile. Le Passeport-Vacances, septième édition, ne propose pas moins de 91 activités différentes. Avec une nouveauté à l'affiche: un stage de cinq jours organisé en collaboration avec le Théâtre populaire romand.

Le nouveau logo du Passeport-Vacances 1990, un cerf-volant, invite 650 jeunes à partir, du 8 au 20 octobre prochain, à la dé-

couverte de la région. Ils auront à choisir cinq activités parmi 91 différentes, dont le 20% sont des nouvelles: l'animal et la ville, l'eau, l'orientation, les échecs, l'horticulture, le rugby, le tunnel sous La Vue-de-Alpes, les jeux de société, le scrabble, l'uni-hockey, par exemple, font partie du lot. Au sein des activités à étoiles, celles qui, régulièrement, remportent un franc succès, la montgolfière attirera sans doute de nombreux jeunes. 60 participants pourront ainsi voir une montgolfière de près et, qui sait, s'élever de quelques dizaines de mètres.

INNOVATION

Mais la grande innovation de cette édition 1990, c'est la mise sur pied de deux stages de théâtre d'une semaine, le premier ouvert aux jeunes de 8 à 11 ans, le second aux 12-15 ans. Fruit d'une collaboration avec le Théâtre populaire romand, ils permettront à 30 enfants de suivre un atelier-théâtre à Beau-Site durant cinq après-midi. Le jeune a ainsi le choix entre 5 activités ou le stage de théâtre.

La bourse aux places disponibles, introduite l'année dernière,

est réouverte cet automne. Elle laisse toute liberté de s'inscrire au dernier moment à des activités qui ont enregistré des désistements.

EN DEUX JOURS!

Vendu au prix de 15 francs (il est offert à ceux qui ne pourraient participer pour des raisons financières), le Passeport-Vacances peut être acquis au Centre d'animation et de rencontre, à l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds, à l'Office du tourisme, dans les deux Bibliothèques des Jeunes, à l'Hôtel de Ville et à l'Ecole primaire et secondaire du Locle.

Les inscriptions (à joindre une photo) démarrent demain mercredi. Les jeunes ont jusqu'au 11 septembre pour faire leur choix. Mais Mme Marie-France de Reynier Porta, animatrice au CAR, avertit: «L'an passé, trois-quarts des passeports se sont vendus en deux jours.» C'est dit!

Le Passeport-Vacances tourne avec un budget de 20.000 francs. L'essentiel du déficit est couvert par les communes des

deux districts du Haut, au prorata de la participation des enfants.

LES PETITS AU CENTRE AÉRÉ

Les plus jeunes ne sont pas oubliés non plus. Le Centre aéré accueillera les enfants de 5 à 8 ans au chalet des Amis de la nature de «La Serment», à Tête-de-Ran. Durant les deux semaines de vacances, ils pourront passer une journée en plein-air à jouer, se promener, bricoler. Mais seulement les lundi, mardi et mercredi. Sur la fin de chaque semaine, soit les jeudi, vendredi et samedi, un mini-camp est organisé au même endroit. Les enfants auront donc le choix entre ces deux possibilités. Pour en savoir plus, les parents sont invités à une soirée d'information le jeudi 27 septembre prochain à 20 h au Centre d'animation et de rencontre.

CC

● Le Centre d'animation et de rencontre, Serre 12, 2300 La Chaux-de-Fonds (28.47.16) se tient à disposition entre 9 h et 12 h et 15 h et 18 h pour tout renseignement.



Mettre la main à la pâte, c'est aussi cela le Passeport-vacances! (Archives Impar-Gerber)



Concert des retrouvailles

«Doina Tirnavelor»

place du Carillon

Quatre jours de voyage, en car, depuis Sighisoara, en Transylvanie, une moyenne de 17 km/h sur la route de La Vue-des-Alpes. «Doina Tirnavelor» musiciens, chanteuses et danseurs, hôtes de l'Office du tourisme, dimanche matin, place du Carillon, ont fait la joie des badauds.

L'aventure est née au cœur de l'opération «Villages roumains», en février dernier, alors que les délégués de La Chaux-de-Fonds, d'Hauterive, de Neuchâtel et du Locle, se sont retrouvés dans la même équipe basée à Miercurea Ciuc. Des liens d'amitié sont nés entre gens de Soard et d'Hauterive, «par-rains» des premiers. Echange de correspondance, on s'écrit en français, on s'essaie au roumain: ça joue! D'où l'idée d'inviter à Hauterive, une délégation de Soard pour les fêtes d'automne (1er septembre) et par extension de faire «monter» le groupe folklorique «Doina Tirnavelor» dans les Montagnes.

Une façon pour Jean-Louis Bähler, délégué à l'action «Villages roumains» à Hauterive et Pierre-Alain Schmid, à La Chaux-de-Fonds, de jeter un flash sur le destin de ces villages, sur les liens, quelque peu affaiblis, des parrainages.

«C'est de contacts que nous avons infiniment besoin...» commentent les délégués de Soard, «de relations avec les institutions scolaires...». Et des nombreux projets surgis de l'esprit des spectateurs, des organisateurs de la rencontre, naquit dimanche l'idée de nouveaux jalons sur le chemin de la connaissance réciproque. Le parrainage de familles roumaines? Une idée à creuser.

Et le folklore roumain n'a pas fini de nous étonner. Violon, accordéon, saxophones, contrebasse, pour soutenir les voix profondes des chanteuses, stimuler le pas des danseurs, des danseuses évoluant dans des costumes hauts en broderies de couleurs. Cette force particulière de la musique, on devine qu'elle a été l'immense et seul espoir des populations brimées pendant si longtemps.

D. de C.

L'école à tous les temps

Portes ouvertes à l'Ecole supérieure de commerce



L'Ecole supérieure de commerce: une centenaire très convoitée.

(Impar-Gerber)

L'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds célèbre cette année son centième anniversaire, un événement qui fera l'objet de plusieurs manifestations en ce mois de septembre, dont le premier acte prendra la forme d'une journée portes ouvertes très attractive samedi 8 septembre. Quant à la cérémonie officielle, point d'orgue des festivités, elle est programmée au 22 septembre.

Dans le cadre des festivités du centenaire, l'institution s'ouvrira largement au public samedi prochain, un groupe de travail, formé d'élèves et de quelques enseignants, ayant retenu l'idée de montrer l'évolution de l'école au cours de son existence, tant au niveau des méthodes d'enseignement que des diverses matières étudiées.

Pour ce faire, le groupe d'animation a décidé de reconstituer de manière vivante et en costumes d'époque, des leçons telles qu'elles étaient données quelques décennies en arrière, les visiteurs pouvant les com-

parer ensuite à des leçons identiques telles que les vivent les élèves d'aujourd'hui.

Perspective intéressante, les élèves se sont encore attachés à imaginer le visage de l'école... rêvée. Dans la foulée le public pourra assister à diverses leçons, époques et matières confondues, en diverses langues.

La décoration des lieux ne manquera pas de fantaisie, nous assure-t-on, et chacun pourra se restaurer à sa faim et déguster de divins nectars aux bars installés pour l'occasion sur place. Enfin, chaque visiteur sera accueilli par de charmantes hôtesse - au féminin et au masculin - pour être guidé à travers les couloirs et salles de classe, un parcours initiatique à ne manquer sous aucun prétexte!

(comm-ms)

● Ecole supérieure de commerce, rue du 1er Août 33, samedi 8 septembre, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; leçons animées: de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

BRAVO À

M. Louis Matile, de La Sagne...

...qui a fêté dernièrement ses 90 ans. En effet, M. Louis Jean-Petit-Matile est né à La Sagne, le 28 août 1900. Il a une sa destinée à Marie Marguerite née Burgener, le 5 juin 1925, avec laquelle il élève sept enfants dans la ferme des Caudres. Mme Matile est dé-

cedée le 18 juillet 1979. M. Matile a été très longtemps actif, il a fait partie des autorités communales, en particulier comme conseiller communal. Il fut un des membres fondateurs de la Caisse Raiffeisen locale et fit partie de nombreux syndicats d'élevage. Une délégation communale lui a remis une attention pour marquer ce bel anniversaire. (dl)

SERVICES

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 27 21 11.

NAISSANCE

Youpi, bébé est arrivé, c'est une petite sœur. Nicolas et ses parents sont heureux de l'annoncer, elle s'appelle

MELISSA

née le 31 août 1990 à l'île Maurice

Les grands-parents Jean-Marie et Rita SAPIN Rue du Doubs 141 2300 La Chaux-de-Fonds 28-462514

Recherche de conducteur et témoins

Le conducteur de la voiture genre jeep de couleur verte qui, le vendredi 24 août dernier, vers 15 h 30, circulait rue du Collège sur la voie sud en direction du centre de la ville et qui a heurté une jeune cycliste qui traversait devant lui ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039.28.71.01.

avis urgent

Nous cherchons **SECRÉTAIRE À 50%** Téléphone-réception et divers travaux de secrétariat. 039/23.27.72 28-012318

Au présent, les signes du futur.



PUBLI-REPORTAGE

Chasse aux lingots d'or



Quarante commerçants de «La vieille ville bouge» ont organisé cet été une chasse aux lingots d'or. Le principe de ce concours était simple: durant trois semaines, des bulletins de participation ont été mis à la disposition des clients. Il s'agissait pour eux de cocher une croix sur une grille de 391 cases. Les cases gagnantes ont permis à 15 chasseurs chanceux de recevoir un lingot d'un, deux ou cinq grammes. La remise des prix a eu lieu dernièrement. Voici la liste des gagnants:

Lingots d'or d'un gramme: Martine Donzé, Marcel Clerc, Maria Belo, Rosette Scheidegger, Antoinette Bourquin, Mariette Wyser, Liliane Moret, Ursula Kullmann, Gilbert Kullmann. Lingots d'or de deux grammes: Nicole Limoli, Gisèle Gasperin, Josiane Singele. Lingots d'or de cinq grammes: Marie-Thérèse Wicki, André Willemer, Ghislaine Evard. (Photo Impar-Gerber)

Au fil du rail

Les à côté du 100e anniversaire des CMN

Samedi dernier, de nombreuses personnalités politiques du canton de Neuchâtel ainsi que des dizaines d'invités ont pris part à la célébration du centième anniversaire des lignes à voies étroites du Ponts-Sagne et de Brenets qui sont maintenant placées sous le giron des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises (CMN). Au fil du rail et de cette journée, divers petits événements survenus en coulisse ont été relevés lors de ce périple ferroviaire qui, au départ du Locle, a emmené les invités à proximité des rives du Doubs jusqu'aux abords des marais des Ponts-de-Martel.

Sur l'esplanade de la gare du Locle, à l'issue du discours de J.-P. Tritten et à l'invitation du chancelier communal J.-P. Franchon, un cortège s'est formé pour embarquer dans un train spécial en direction des Brenets, avec à sa tête le conseiller fédéral René Felber. L'ancien maire du Locle, maintenant davantage préoccupé par les problèmes internationaux comme ceux du Golfe a oublié qu'il fallait emprunter le sous-voie pour gagner le quai d'embarquement des Brenets. Il a passé tout droit en direction de celui de la ligne Le Locle-Besançon. En fait, la preuve par l'acte puisque le soir même il se posait, dans son discours, en Européen convaincu.

Dans le cadre de cette ouverture européenne M. Felber a aussi évoqué quelques propos que lui avait récemment glissés le président de la Hongrie. Au milieu des sapins de La Corba-

tière il nous précisait que pour participer à cette fête ferroviaire il était rentré le matin même de Rome; ayant juste pris le temps de s'y doucher avant de retrouver son domicile pour changer de chemise et de costume.

FIDÉLITÉ

Sur l'esplanade de la gare tousjours, l'épouse du conseiller fédéral, Luce Felber, a démontré qu'elle n'oubliait pas Le Locle et ceux qu'elle a bien connus, allant chaleureusement saluer

l'ami «callos», alias Marcel Calame qui dut s'interrompre de souffler dans son cuivre durant quelques instants puisque celui-ci s'aligne toujours fidèlement dans les rangs de la «Mili».

APPLAUDISSEMENTS

Aux Brenets le président de la localité, Michel Rosselet s'est fait le porte-parole de sa population pour dire sa préoccupation au sujet de l'avenir de la ligne qui desservait les bords du Doubs au Locle. «Nous ne voulons pas

que la célébration de ce jour soit les prémices d'un futur enterrement de la ligne Locle-Les Brenets». Spontanément ses propos ont suscité les applaudissements de ses concitoyens.

L'ESPÉRANCE

Presque tout de vert vêtus, et c'est normal puisqu'elle s'appelle «L'Espérance», les musiciens de la fanfare de La Sagne étaient en pleine forme lors de leurs prestations samedi après-midi aux bords des pâturages à

côté de la gare de La Corbatière. Leur directeur, Jean-Claude Rosselet, les dirigeait par le toit ouvrant d'une vieille voiture verte elle-aussi. Une Fiat 1949, dénichée pour l'occasion, histoire également de faire rétro à côté de cette locomotive à vapeur qui reprenait son souffle.

COUP DE COEUR POUR LE COR

Louis-Albert Brunner, député de La Chaux-du-Milieu avait emmené avec lui un de ses instruments favoris: son cor des Alpes. Il en a joué à La Corbatière. Non sans l'avoir préalablement fait voyager jusque-là par Les Brenets, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Mais «Babert» avait toujours un œil dessus. «Des fois qu'on me le vole-rait» riait-t-il. Et c'est avec un «cœur gros comme ça» qu'il a joué de son cor pour le plus grand plaisir des personnes présentes au milieu des sapins.

SECRÉTAIRE ET AIDE-MÉCANO

Secrétaire et porte-parole de la direction du 1er arrondissement des CFF à Lausanne, de surcroît enfant de La Sagne, Sébastien Jacobi, par ailleurs rédacteur de la plaquette du 100e n'a pas hésité à monter dans la locomotive à vapeur qui entraîna le convoi historique depuis La Chaux-de-Fonds aux Ponts-de-Martel. Il avait, comme les mécaniciens de l'époque, serré au tour du cou, le fameux foulard bicolore rouge et blanc. C'est qu'en fait l'événement était

d'importance puisque depuis l'électrification de cette ligne le 12 mai 1950, (le 1er juillet de la même année pour celle des Brenets), plus aucune machine à vapeur n'y avait circulé.

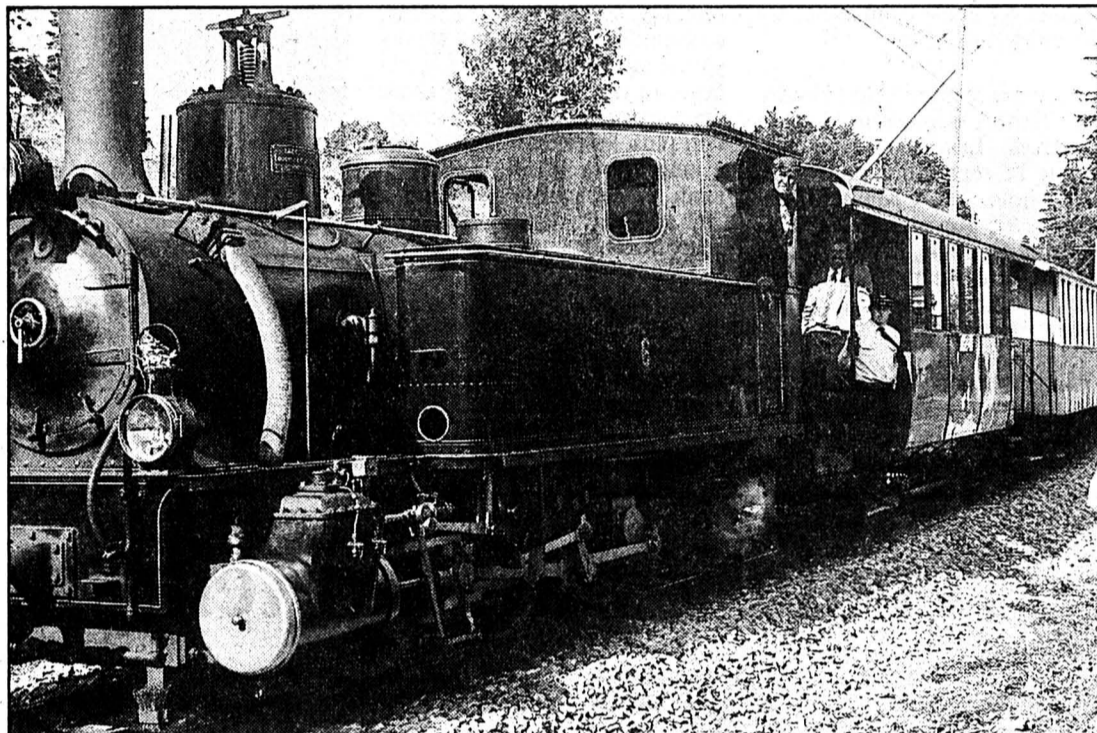
LE CONVOI QU'ON VOIT

Le convoi historique était composé de wagons prêtés par la SEG (une voiture-fourgon où il fallait se tenir debout) le MOB (uniquement non fumeurs n'en déplaise à René Felber), les Chemins de fer électriques de la Gruyère et était tracté par une machine de la ligne Blonay-Chamby. C'est à quatre heures du matin que ses deux mécaniciens ont commencé à s'activer pour la mettre sous pression.

Ils seront à nouveau là pour la faire fonctionner durant ces prochains week-ends de septembre, jusqu'au dimanche 23 sur la ligne du Ponts-Sagne. La rame à vapeur circulera dès le 29 septembre ainsi que les 6-7 et 13 et 14 octobre entre Le Locle et Les Brenets.

LES PLOMBS SAUTENT

En fait, presque personne n'y a rien vu. Toutefois, au début du repas officiel de samedi soir organisé dans la halle du Bugnon des Ponts-de-Martel sous la haute direction du patron du restaurant de la Petite-Joux, les fusibles alimentant les installations des cuisines du lieu ont sauté. Raison pour laquelle les orateurs se sont succédé à un rythme effréné durant l'interruption électrique. (jcp)



Divers événements drôles sont survenus au fil du rail emprunté par un convoi à vapeur qui a parcouru la vallée des Ponts. (Photo Impar-Perrin)

Pluie et bonne humeur

Tournoi de football à La Brévine

Les quelques précipitations n'ont pas trop perturbé la douzième édition du désormais traditionnel tournoi de football organisé par le Hockey-Club de La Brévine la semaine dernière. Au contraire, les participants ont même apprécié ces ondées qui ont eu pour effet d'amollir le terrain et de créer une température fort agréable à la pratique du sport.

A l'inverse de l'année passée où il avait fallu arrêter les matches sur le coup de 14 heures tant les conditions étaient mauvaises, cette manifestation s'est déroulée cette fois-ci dans la bonne humeur et dans un magnifique esprit de sportivité. Seize équipes dont trois féminines venues de toute la Vallée de La Brévine, soit plus de cent footballeurs, se

sont disputées les plus hauts échelons du classement.

Divisés en deux groupes, les messieurs ont tout d'abord effectué des rencontres qualificatives pour ensuite participer aux finales pour les quatre premières places. Les Dignes à Bras (un nom prédestiné?) ont tenu assez facilement en échec les Bricoleurs et ont été du même coup les stars de la journée. Les matches féminins, menés tambour battant par des «footballeuses» évoluant dans des accoutrements originaux, ont vu la victoire de la formation de La Chaux-du-Milieu.

Statistiquement parlant, au niveau performances et... contre-performances, les Engrangeurs se sont révélés les plus efficaces en attaque en mettant

1,8 but par match; alors que le Ski-Club de La Brévine avec 14 buts encaissés (2,3 buts par match) a eu la plus mauvaise défense. Côté annexes au tournoi, la personne qui évaluait au plus près le poids d'un porc gagnait l'animal. Estimant à 20 grammes près le poids exact, Patrick Jeanneret de La Brévine est rentré chez lui... avec la bestiole.

LES RÉSULTATS

Classement des messieurs: 1. Les Dignes à Bras; 2. Les Bricoleurs; 3. CQFD; 4. Ski-Club Couvet. Classement des dames: 1. La Chaux-du-Milieu; 2. Le Cerneux-Péquignot; 3. La Brévine. Coupe fair-play: 1. Les Bricoleurs; 2. Les Six tonnes; 3. Les Amateurs. (paf)

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Motard blessé

Un motard, M. Christophe Jaisson, 28 ans, de Villers-le-Lac, circulait hier à 11 h 30 du Prévoix au Locle. Au lieu-dit Les Combes, il a perdu la maîtrise de son engin. Il est sorti de la route, a dévalé un talus pour terminer sa course dans un pré. Blessé, il a été conduit par ambulance à l'Hôpital du Locle.

NAISSANCES

Très pressé de recevoir des calins de sa grande sœur MAEVA

LORIS

est arrivé parmi nous le 1er septembre 1990
Loris et maman se trouvent à la maternité du CHUV

Catherine et Michel
ROBERT - REMETTER
H.-C.-Andersen 29
2400 Le Locle
28-462522

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

CLAIRE et ALAIN ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de

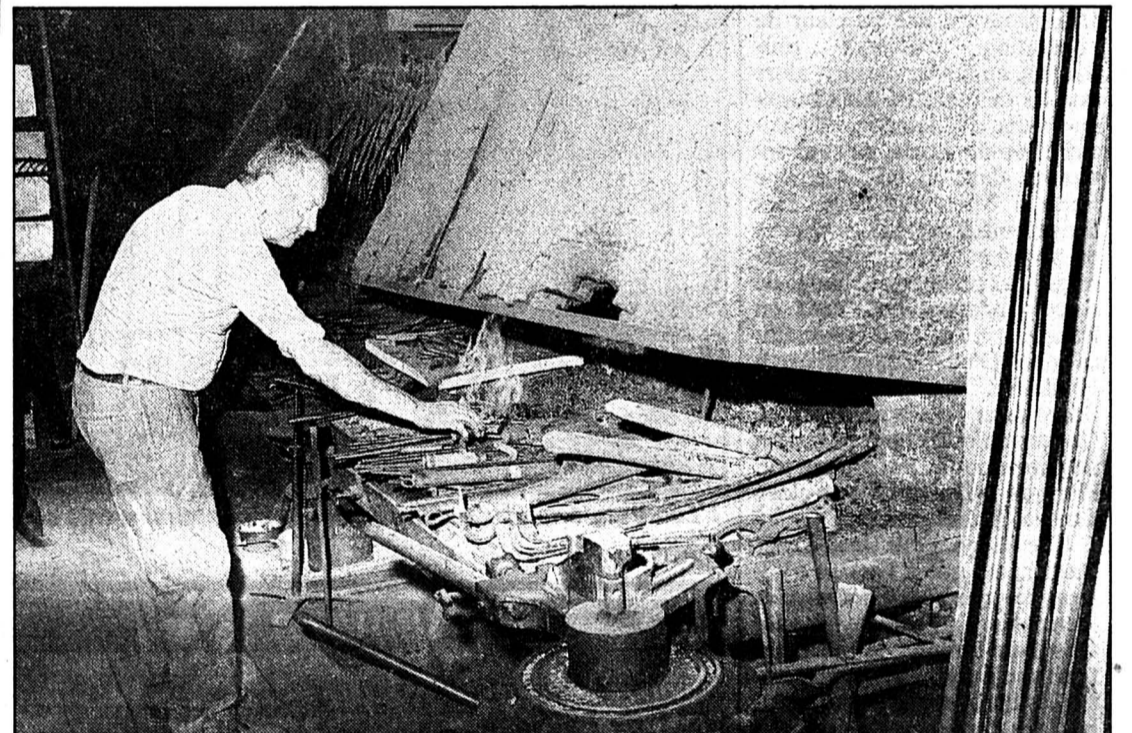
FLORIANE

Famille PARATTE
Crêt 108
2314 La Sagne
28-14122

FRANCE FRONTIÈRE

La flamme brûle toujours

Dernière forge en activité dans le Doubs



Claude Vuillemin perpétue une activité qui s'exerce ici depuis huit générations. (Photo sp)

La forge-taillanderie de Claude Vuillemin à Grand-Combe-Châtelet est la seule encore en activité dans le département du Doubs. Le forgeron répète ici les gestes ancestraux et immuables de ceux qui lui ont transmis le «coup de main».

Huit générations se sont déjà succédé et la flamme n'est pas près de s'éteindre malgré un volume de travail en baisse.

Benoît, le fils de Claude, a le feu sacré. Il assure bénévolement la visite guidée de la forge durant la période estivale.

Dans la forge, un alignement de 140 pinces souligne l'extrême variété des formes et des épaisseurs de fer qui étaient travaillées ici il y a quelques décennies à peine, avant l'automatisation des travaux agricoles.

ENTRE ROUGE ET BLANC

La panoplie du forgeron est désormais plus réduite, mais la grosse artillerie, elle, n'a pas pris

le moindre point de rouille. Il faut continuer à battre le fer pendant qu'il est chaud.

Le foyer rappelle un peu le piège à feu des premiers hommes préhistoriques, entretenu par de la houille, un soufflet réactif en permanence la vigueur de la flamme. Le fer y rougit jusqu'à ce qu'il soit à point. Entre 900 et 1200 degrés centigrades. Ni trop ni pas assez chaud.

Rouge cerise, le fer ne s'écrase pas bien et blanc éblouissant, il fond, explique Claude Vuillemin qui maîtrise parfaitement les paramètres de son art. Le fer incandescent est ensuite dompté et façonné sur l'enclume ou alors soumis, dans un vacarme assourdissant, à la force de frappe des martinets. Une puissance de 5 à 600 kilos qui vous tord ou vous redresse le morceau de fer le plus rebelle.

Epousant alors sa forme définitive, le fer est trempé dans

l'eau ou dans du suif pour y être saisi. Dans l'eau, s'il s'agit d'outils de choc (pioche) dont la dureté doit être sans faille, dans le suif pour les haches dont le taillant doit présenter une certaine souplesse pour pénétrer dans le bois.

PICS POUR GENTIANES

La diversification s'est installée à la forge Vuillemin, fabriquant aujourd'hui surtout des taillants: faux, binettes, serpes, haches ainsi que des pioches à planter les sapins ou encore des pics à arracher la gentiane.

Les outillages à vocation usage décoratif pour orner les abords ou les intérieurs des maisons rustiques assurent aussi un certain niveau d'activité à la forge qui n'a pas encore rendu son dernier souffle. (pr.a)

● Visite commentée tous les jours (sauf le dimanche) de 9 à 18 heures.

A nonante kilomètres...

Dernier acte du 100e anniversaire de l'électricité

Dans le cadre des manifestations des 14 au 16 juin marquant le centième anniversaire de l'arrivée de l'électricité en ville du Locle au titre d'éclairage public, les enfants avaient été invités à participer à un concours de lâcher de ballons.

En fin de semaine dernière les vainqueurs ont été accueillis aux Services industriels où ils ont reçu leur prix. Sur les quelque 250 ballons lâchés, 38 cartes ont été retournées.

Le point le plus loin atteint par l'un de ces aérostats miniatures fut Därlingen, sur la rive sud du lac de Thoun, au terme d'un «vol d'oiseau» de 91,5 kilomètres.

Le ballon qui a parcouru en revanche la distance la plus courte a été retrouvé à La Chaux-du-Milieu, à 6 kilomètres de son point de lâcher. (jcp)

La Brocante du Quartier-Neuf

Réouverture mercredi 5 septembre

Grand choix d'antiquités, nombreux livres et gravures régionales.

Ouverte tous les mercredis et jeudis de 13 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous. **Entrée libre.**

Willy Thévenaz, J.-J. Huguenin 17-19, 2400 Le Locle.
☎ 039/31 68 67 28-14214

PATINOIRE COUVERTE DE BELLE-ROCHE FLEURIER (NE)

15e COMPTOIR DU VAL-DE-TRAVERS

du 31 août à 19 heures au 9 septembre à 18 heures.

Heures d'ouvertures des stands:

en semaine: de 18 à 22 heures
samedis et dimanches: de 14 à 22 heures

Heures d'ouvertures des restaurants:

en semaine: de 18 à 24 heures
vendredis: de 18 à 02 heures
samedis: de 10 à 02 heures
dimanche 2 septembre: de 10 à 24 heures
dimanche 9 septembre: de 10 à 18 heures

65 EXPOSANTS ENTRÉE LIBRE 87-40746

GRUE MOBILE Force de levage jusqu'à 35 tonnes

• Devis pour travaux importants

Entreprise de construction

J.-P. Perrenoud ☎ 038/61 11 49
2114 Fleurier Fax 038/61 42 06 87-110

VILLE DU LOCLE

Convocation des électeurs pour:

1) la votation fédérale sur:

- l'initiative populaire du 1er octobre 1987 «pour un abandon progressif de l'énergie atomique»;
- l'initiative populaire du 23 avril 1987 «Halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire)»;
- l'arrêté fédéral du 6 octobre 1989 relatif à un article constitutionnel sur l'énergie;
- la modification du 6 octobre 1989 de la loi fédérale sur la circulation routière;

2) la votation cantonale sur:

- le décret du 26 juin 1990 portant octroi d'un crédit de 48 330 000 francs pour la restructuration des bâtiments de la faculté des sciences au Mail, à Neuchâtel;
- le décret du 25 juin 1990 portant octroi d'un crédit de 46 millions de francs pour la réorganisation et la décentralisation de services de l'Etat;
- la loi du 19 mars 1990 concernant la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel (LCP);
- le décret du 20 mars 1990 portant octroi d'un crédit extraordinaire de 6 320 000 francs destiné à l'attribution de subventions cantonales pour l'exécution de travaux d'améliorations foncières;
- le décret du 27 juin 1990 concernant l'introduction d'une communauté tarifaire dans le canton;
- la loi du 21 mars 1990 portant révision de la loi sur les droits politiques et de la loi sur les communes (éligibilité dans les Conseils généraux);

les 22 et 23 septembre 1990.

Local de vote Grande salle de la Croix Bleue, Rue de France 8

Heures d'ouverture du scrutin Samedi 22 septembre 1990 de 9 h à 16 heures.
Dimanche 23 septembre de 9 h à 12 heures.

Vote anticipé Les électeurs peuvent exercer par anticipation leur droit de vote au Poste de police du lundi 17 septembre 1990 à 0 h, au samedi 22 septembre 1990 à 6 heures.

Vote des malades Les infirmes et les malades incapables de se rendre au bureau de vote, peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au **secrétariat communal** jusqu'au vendredi 21 septembre 1990 à 17 heures ou au bureau électoral jusqu'au dimanche 23 septembre 1990 à 10 heures, (☎ 039/31 59 59).
Le Conseil communal

28-14003

Votre avenir nous passionne

SI VOUS ÊTES:

serrurier, menuisier ou maçon, couvreur

que vous vouliez accéder à de nouvelles responsabilités, nous vous proposons un poste de

chef d'équipe

au sein d'une entreprise de revêtements de façades.

NOUS ATTENDONS DE VOUS:

- une autorité naturelle;
- une expérience de chef;
- être à l'aise dans l'interprétation des plans;
- cette envie de vous surpasser;
- ce besoin de vous plaire au travail.

NOUS VOUS OFFRONS:

- un poste fixe;
- une excellente formation;
- une rémunération de premier ordre;
- un travail indépendant;
- une équipe performante.

Saisissez cette opportunité car vous aurez le plaisir de vous identifier à cette entreprise cliente de renom.

Envoyez votre dossier complet ou téléphonez à Olivier Riem.

A bientôt.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

OCCASION!

A la suite du changement de nos modèles d'exposition, nous proposons des

cuisines d'expositions

au prix les plus bas, pour la construction/rénovation de votre cuisine.

Apportez-nous les dimensions de votre cuisine. Conseil à domicile sur demande.

FUST

CUISINES ENCASTREES

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 9 05-2569/4x4 024 21 86 16

immobilier

CASTEL REGIE

Commerçants, artisans

Nous pouvons mettre à disposition au cœur des affaires du centre de Peseux

PLUSIEURS SURFACES COMMERCIALES

dans un cadre unique.

Renseignements:

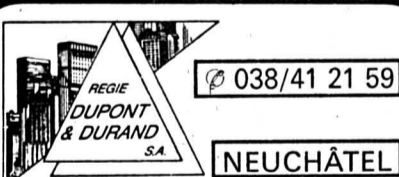
Le Château

2034 Peseux, ☎ 038/31 78 03

MEMBRE

SNGCI

87-628



Le LOCLE
A louer

appartement neuf

• 4 1/2 PIÈCES DE 135 M²

Cuisine agencée avec coin à manger, 3 chambres à coucher, salle de bains avec W.-C séparés, séjour, cheminée de salon.

Libre le 1er octobre 1990.
Loyer: Fr. 1470.-, charges comprises.

Pour visiter, prenez contact avec M. Didier Voegelin. 87-1055

A louer, JOLI 2 PIÈCES

centré, cuisinette agencée, moquette, rideaux, tout confort. Ecrire sous chiffres 28-125502 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

offres d'emploi

Entreprise moderne, spécialisée dans la fabrication de produits horlogers de haut de gamme, engage:

cadre technico-commercial

de langue maternelle française, sachant si possible, l'allemand et l'anglais.

Après une courte période d'instruction, le candidat sera responsable:

- de la qualité du produit;
- de la création de nouveaux modèles;
- des relations avec la clientèle;

et représentera notre maison avec le titre de

sous-directeur technique

Etant donné l'importance du poste, nous exigeons une formation technique ETS complète avec si possible une certaine expérience de l'horlogerie, de bonnes connaissances commerciales, de l'entregent, le sens des responsabilités et de la facilité dans les contacts humains.

Il s'agit d'une place d'avenir pour laquelle nous offrons une large autonomie, des prestations sociales modernes, un salaire attractif en rapport avec les exigences.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, certificats et photo. L'adresse est à demander sous chiffres 80-518618, ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne.

Nous cherchons pour les mois de février à mai 1991

un couple de rentiers

qui souhaiterait passer d'agréables vacances dans notre vieille maison de campagne en Espagne. Nous demandons l'entretien de la maison et du jardin.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffres 80-519836, ASSA Schweizer Annoncen AG 2501 Biel

A louer au Locle, 4 locaux commerciaux

d'environ 100 m² + vestiaire, 2 toilettes. Idéal pour cabinets médicaux, étude d'avocats, bureaux, etc...

Loyer mensuel Fr. 2500.- toutes charges comprises. ☎ 038/51 39 29 28-027188

Si vous êtes:

mécanicien autos

au bénéfice d'une solide expérience.

Nous avons un poste indépendant d'une durée d'un à trois mois à vous proposer.

Demandez Michel Jenni qui vous informera plus en détails sur ce poste.

039/23 91 33

ADIA
interim

Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds 91-436



La création au gré des saisons ou l'art d'apprendre la coiffure...

- découvrir un métier où contacts humains et imagination se conjuguent avec habileté et fantaisie;
- apprendre sous l'égide de vrais professionnels;
- suivre les cours d'écoles techniques spécialisées;
- être assuré d'une place de travail après l'apprentissage;
- bénéficier des avantages sociaux d'Oly Coiffure;
- formation de 2 ou 3 ans;

Oly Coiffure décerne chaque année, parmi ses apprentis, la distinction: "Le peigne et le ciseau d'or"

Veillez, svp. et sans engagement, envoyer votre documentation "APPRENDRE LA COIFFURE" à:

Nom:..... Prénom:..... de.....

Rue/No:.....

Npa:..... Lieu:.....

A retourner à:

OLY COIFFURE, rue de la Banque 2, 1700 FRIBOURG

OLY COIFFURE: Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Sion, St-Gall.

Diagonale Publicité SA

91-000452

☎ 039/31 48 70



Filets de perche frais du lac de Neuchâtel

Jardin pour les enfants.

Se recommande:

Albert Wagner, cuisinier

Fermeture hebdomadaire

le lundi

91-277

L'annonce, reflet vivant du marché

Le Vallon de l'Ermitage préservé

Législatif de Neuchâtel: la «carte de visite» à 2,68 millions de francs

Le Vallon de l'Ermitage pourrait bien devenir «une des cartes de visite les plus attrayantes de la ville de Neuchâtel», exécutif dit, avec jardin botanique et arboretum. Le législatif a en effet autorisé hier soir le rachat des terrains nécessaires. Moins de chance par contre pour deux postulats émanant de la gauche concernant la fiscalité communale qui ont été classés.

Une partie des terrains du Vallon de l'Ermitage, revendus par des promoteurs qui n'ont pas pu réaliser les constructions qu'ils y projetaient à une entreprise de construction de Neuchâtel, passeront dans les mains de la ville. Le Conseil général a en effet autorisé hier soir l'exécutif à racheter quatre parcelles d'une surface globale de près de 60.000 m² pour un montant total de 2,68 millions de francs.

Ces terrains, ajoutés aux 22.000 m² - villa Brauen comprise - que l'Etat rachètera au même propriétaire pour 2,7 millions, permettront l'implantation du jardin botanique qui doit être déplacé si la construc-

tion d'Uni-Mail est acceptée par le souverain cantonal le 23 septembre prochain. Un arboretum viendra en outre compléter «le grand jardin d'Eden» que deviendra le Vallon de l'Ermitage.

Hier soir, il ne s'est trouvé qu'une seule voix pour refuser le crédit. Pour 36 autres conseillers, la «conscience écologique» des radicaux ou «le facteur éducatif» des socialistes ont fait mouche. Non sans que l'on fasse remarquer, du côté libéral, que la surface constructible mise à disposition par la ville de Neuchâtel se réduisait d'autant. Et de demander si un dézonage de compensation avait été envisagé.

«Nous ne pourrions donner une réponse politique à cette question avant que le règlement d'aménagement de la commune ne vous ait été soumis, soit en 92», devait répondre le conseiller communal Claude Frey.

Le législatif s'est ensuite penché sur le sort des deux postulats émanant de la gauche et demandant à l'exécutif d'étudier l'allègement de la charge fiscale com-

munale ainsi que l'exonération de plus bas revenus. Au vu de l'état déficitaire du ménage communal et de la diminution de la pression fiscale survenus ces dernières années, les conseillers généraux ont accepté hier soir, sans opposition pour le premier et par 21 voix contre 9 pour le deuxième, de classer les postulats.

Au cours de la même séance, un crédit de 1,575 million pour la restauration des façades et de la toiture de l'Ecole de la Promenade-Nord a été accepté par 36 voix sans opposition. Idem pour le crédit complémentaire de 429.000 francs pour le réseau téléphonique de l'administration communale et pour celui de 380.000 francs destiné à la rénovation de cimaises au Musée d'art et d'histoire.

Enfin, le législatif a aussi pris acte des trois rapports d'information de l'exécutif concernant la construction de bâtiments dépassant 55 mètres de longueur, dont celui des PTT à la rue des Draïzes.

C. P.



Le Vallon de l'Ermitage: bientôt le «grand jardin d'Eden».

(Comtesse)

Des parents à l'écoute

Un coup de fil pour parler de ses problèmes éducationnels

Des parents à l'écoute d'autres parents: quatre fois par semaine, «Parents Information» assure une permanence téléphonique pour les géniteurs en mal de conseils, renseignements ou plus simplement d'une écoute attentive à leurs problèmes éducationnels. En tout anonymat.

Elles sont six à se relayer durant toute l'année, vacances scolaires exceptées, au (038) 25.56.46. Six femmes, prêtes à répondre à tout parent en mal de dialogue. De la prime enfance à l'adoles-

cence, les questions liées aux problèmes éducationnels rencontrés sont légion. Des interrogations auxquelles «Parents Information» tente de répondre en se voulant l'oreille attentive au service du géniteur. «Il est important que les parents sachent que nous sommes là tout autant pour répondre, avec notre expérience de parents, à un simple renseignement qu'au besoin de dialogue né d'une situation de détresse. Et cela en garantissant l'anonymat le plus complet.

Nous voulons ainsi leur donner la possibilité de parler à quelqu'un en toute confiance et offrir un réelle qualité d'écoute», explique une des responsables. «Même quand la problématique qui nous est exposée est «trop lourde», nous pouvons aiguiller les parents, pour autant qu'ils le désirent, sur d'autres services compétents», poursuit la responsable.

Fondée il y a 15 ans par l'Ecole des parents, «Parents Information» répond aujourd'hui

à plusieurs dizaines d'appels par mois. Ce service est soutenu et subventionné par la Société neuchâteloise d'utilité publique. Les six personnes qui assurent la permanence suivent régulièrement des cours de formation continue pour être mieux à même de répondre à l'attente des parents. (cp)

● «Parents Information»: 038/25.56.46 le lundi de 18 h à 22 h, le mardi et le mercredi de 9 h à 11 h, le jeudi de 14 h à 18 h.

Science et recherche

Importante séance à Neuchâtel

En présence du conseiller fédéral Flavio Cotti, chef du Département fédéral de l'Intérieur, la Commission de la science et de la recherche du Conseil national siégera à Neuchâtel les 10 et 11 septembre prochains.

La séance de la commission se tiendra à l'Université de Neuchâtel et débutera le lundi 10 septembre à 15 h 15. Le soir, la commission sera reçue au Palais DuPeyrou par le Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel.

Les travaux se poursuivront

le lendemain matin dès 8 h 15. Pendant la pause de midi, les commissaires se rendront au CSEM où une visite a été organisée à leur intention par la direction du CSEM et la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM).

Placée sous la présidence du conseiller national Jean Guinand, la commission terminera ses travaux relatifs à la loi sur les Ecoles polytechniques fédérales et abordera la discussion de détail du projet de révision de la loi sur l'aide aux Universités. (sp)

Repas à domicile

Marin: un service aux personnes handicapées

Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées est un but vers lequel on tend de plus en plus. Mais des questions pratiques surgissent souvent dans ces cas-là. Le Service de repas à domicile s'est créé à Marin pour résoudre les problèmes de la nutrition.

Dès la création de l'Association des services bénévoles et d'information sociale, à Marin, les responsables ont reconnu la nécessité de créer un service de repas à domicile. Celui-ci s'est créé grâce à des dons. Il est géré à mi-

temps par Mmes Bovet et Krebs, secondées par des chauffeurs recrutés parmi les retraités et les femmes à domicile.

Le Service propose soixante menus convenant aussi, selon les besoins, à des régimes particuliers (notamment pour les diabétiques). Ces repas sont spécialement conçus pour les personnes âgées avec de la nourriture tendre, bien cuite et peu épicée (on peut toujours relever les mets).

Cette offre a plusieurs avantages. Tout d'abord, les repas sont portés à domiciles. Ensuite,

comme ils sont surgelés, ils peuvent se garder pendant des mois. Enfin, une chaufferette est prêtée pour les réchauffer: un système très simple, totalement sûr et économique (l'énergie utilisée pour les chaufferettes est incomparable à celle qu'on utiliserait avec un four traditionnel).

Un autre avantage, et non des moindres, est le choix possible entre tous les menus proposés. Les repas ne sont donc pas imposés, comme cela se produit en milieu hospitalier ou avec un service traiteur. La personne

mange donc plus volontiers. Une permanence téléphonique est établie au Service de repas à domicile du lundi au vendredi, en matinée. Les nouveaux clients sont visités. La fréquence des livraisons est discutée avec eux, le fonctionnement des chaufferettes leur est expliqué.

Le Service de repas à domicile, établi à Marin, collabore avec les centres hospitaliers et les médecins. Il a également établi des contacts encourageants avec le personnel des services sociaux. (at)

A l'heure des comptes

Le législatif de Peseux en séance

Les conseillers généraux de Peseux se réuniront demain soir pour examiner, avec un retard dû à l'introduction d'un nouveau système comptable informatisé, les comptes 1989 qui bouclent avec un excédent de 565.054 francs pour un total de recettes de plus de 17,6 millions. Après attribution de 550.000 francs aux réserves, le compte de fonctionnement affiche donc un excédent de 15.054 francs.

Au cours de la même séance, le législatif sera appelé à se prononcer sur 4 demandes de crédit: 570.000 francs pour la réfection et l'aménagement de la cour du collège des Guches, 65.000

francs pour l'aménagement d'un passage pour piétons à la rue de Corteneaux, 29.000 francs pour la construction d'un îlot au passage pour piétons de la rue de la Gare et 47.000 francs pour la modernisation de l'éclairage de l'aula du collège des Coteaux.

Enfin, après diverses nominations dont celle d'un nouveau membre au Conseil communal en remplacement de Francis Pároz, démissionnaire, les conseillers généraux devront ratifier une modification du Règlement général de commune ainsi qu'une demande d'autorisation de participer à un remaniement parcellaire à Montillier. (cp)

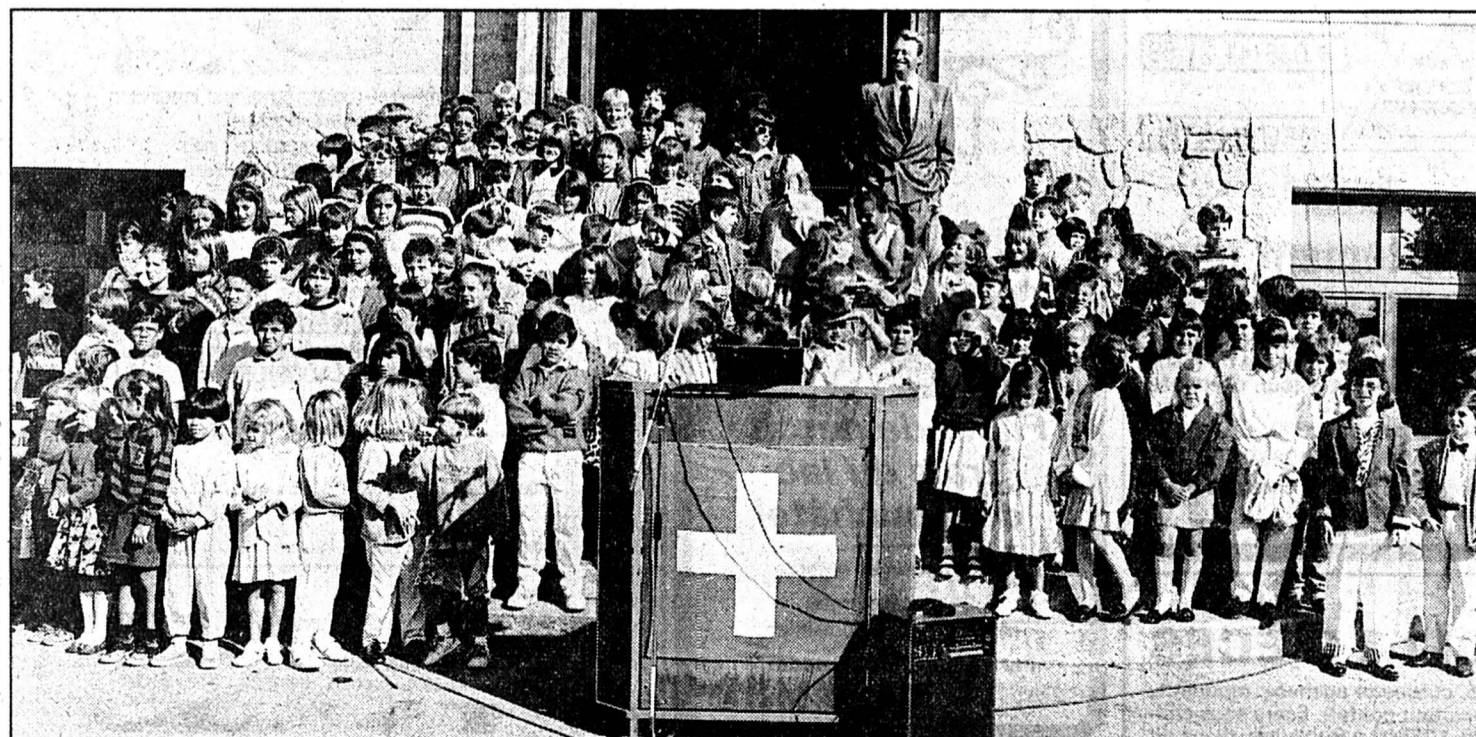


Photo de famille pour un collège tout neuf.

(Comtesse)

Une toilette bien venue

Le collège des Guches de Peseux rénové

L'inauguration officielle du nouveau collège des Guches, samedi, fut l'occasion pour beaucoup d'orateurs de rappeler l'importance du matériel dans l'enseignement.

Tout, ou presque, était à refaire. L'école primaire de Peseux n'a pratiquement gardé que ses murs d'origine, ceux de 1914. L'intérieur de la carcasse, lui, répond désormais aux normes de 1990: ascenseur, couloirs insonorisés, nouvelle toiture, vitres isolantes, stores, tableaux noirs et mobilier neuf.

L'architecte Eric Dubois, qui y usa ses fonds de culotte durant le dernier conflit mondial, s'est déclaré heureux d'avoir pu entreprendre ce lifting afin de chasser la grisaille de ses souvenirs. Un chantier mené tambour battant, de janvier 89 à janvier

90, pour ne pas rendre l'école définitivement rébarbative aux yeux des élèves.

L'actuel préau devrait également être refait. Un projet de réfection, ainsi que celui d'un parc au nord du collège, seront présentés au Conseil général le 5 septembre. Jean Cavadini a pour sa part souligné la nécessité pour l'instruction publique de vivre en adéquation avec son époque. «Le concept d'école n'est plus le même qu'autrefois, a-t-il poursuivi; à l'enseignement traditionnel se sont ajoutées de nouvelles branches telles que l'instruction routière et sanitaire. L'adaptation est primordiale et ce collège rénové y contribue.» (ir)

Cinq spectacles «tutti fruti»

Abonnement culturel saisonnier au Val-de-Ruz

Présentation du dernier bébé d'«Espace économique et culturel du Val-de-Ruz», hier, par Bernard Soguel, Jean-Claude Guyot nouveau président du groupe «Animer-créer», et André Frutschi, secrétaire de la Région. Au seuil de cette 3e saison culturelle, les Vaux-de-Ruz ont désormais la possibilité de souscrire à un abonnement pour cinq spectacles. Une occasion, pour les bénévoles qui essaient d'animer la région, d'ancrer certaines habitudes.

Disons-le d'emblée, la présentation du nouveau-né le plus attendu d'«Espace économique et culturel», ce n'est pas pour aujourd'hui! Rendez-vous fin septembre pour tout savoir sur le

projet d'infrastructures culturelles et sportives «Espace Val-de-Ruz».

«TOUS MÉNAGE»

Mais l'innovation est intéressante et mérite d'être mentionnée. Elle fera d'ailleurs l'objet d'un «tous ménages» distribué dans le district ainsi que dans les communes membres de l'association «Région Val-de-Ruz». Une association heureuse de collaborer avec des partenaires comme «Espace» et son groupe de travail «Animer-créer», pour aviver la vie culturelle de la région.

La nouveauté, c'est donc un abonnement pour les cinq spectacles «tutti fruti» proposés en

cette troisième saison d'Espace économique et culturel du Val-de-Ruz, soit une économie d'au moins 25% sur les prix d'entrée.

CONCERT EXCEPTIONNEL

Début de ce programme éclectique le 22 septembre, avec un concert exceptionnel de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, au temple de Dombresson. Ensuite, c'est à La Fontenelle que se succéderont le duo Cuche-Barbezat du «Théâtre Zéro positif» avec leur nouveau spectacle «L'oreiller sur la tête», Franziska Bodmer pour un voyage au pays du mime «Olo-muk», et «Sinopia» dans un spectacle de danse dont les cho-

régraphies seront signées Etienne Frey et Jean-Claude Pavai.

En janvier, Sarcloret - Sarclo pour les intimes et les inconditionnels - viendra traîner ses guêtres du côté de Cernier, après son passage à l'Olympia!

«Faire venir chez nous de tels spectacles est une entreprise risquée financièrement. Même si on remplit La Fontenelle, la rentabilité est difficile à atteindre». B. Soguel ne peut s'empêcher d'ajouter: «Le besoin de locaux est évident. Actuellement, ils sont insuffisants, tant au niveau de la capacité que du confort». Quand on vous disait qu'on allait reparler bientôt d'«Espace Val-de-Ruz»... D.S.



De gauche à droite: MM. Bernard Soguel et André Frutschi. (Schneider)

Une expérience inoubliable

Superbe exposition au collège de la Fontenelle à Cernier

C'est une expérience inoubliable que viennent de vivre dix enseignantes. Aussi, ont-elles décidé d'exposer leurs œuvres. La première exposition se tient actuellement au collège de La Fontenelle à Cernier.

Samedi en fin de matinée, lors du vernissage, Claudine Viret de La Chaux-de-Fonds a souligné que le patchwork est une technique venue d'Amérique, qui consiste à rassembler des morceaux de tissus de couleurs différentes pour en faire soit des couvertures ou encore des tapisseries.

Elle a aussi rappelé que durant l'année 88-89, le service de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, dans les cours de formation, a mis sur pied un

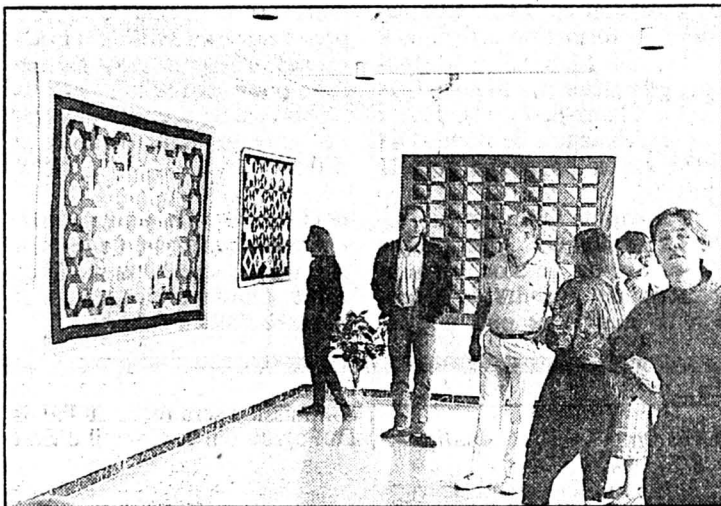
cours de patchwork qui a été suivi par 12 personnes et dirigé par Maryline Collioud-Robert. Le cours terminé, dix personnes ont alors décidé de continuer le

parcours «Patch» avec comme but pour chacune d'elles, de créer quelque chose.

Des remerciements ont été adressés à Mme Collioud-Robert qui a prodigué des conseils et qui a surtout communiqué son enthousiasme pour cette technique.

Des rendez-vous ponctuels, une fois par mois au collège de La Fontenelle, beaucoup d'heures consacrées à la recherche, une expérience inoubliable et une quinzaine d'œuvres exposées. Elles représentent 6 à 8 mois de travail, des choses originales, peu de traditionnel. Ça vaut la peine de se déplacer et de les découvrir... (ha)

● L'exposition est ouverte à La Fontenelle jusqu'au 15 septembre, soit du lundi au vendredi de 8 h à 18 heures, jeudi 6 septembre de 20 à 22 heures et mercredi 12 septembre de 20 à 22 heures.



Une exposition qui mérite le déplacement. (Schneider)

Dézonera, dézonera pas?

Référendum lancé aux Geneveys-sur-Coffrane

La récente décision de dézoner le lotissement de l'Orée et d'en faire une zone constructible, prise du bout des lèvres par le Conseil général lors de sa séance du 23 août dernier, a suscité quelques réactions aux Geneveys-sur-Coffrane. Trois riverains de l'Orée, réunis en groupe référendaire apolitique, viennent de lancer ces jours-ci un référendum.

«La population doit se prononcer sur le sujet. L'implantation d'un tel quartier, impliquant quelque 60 nouvelles unités d'habitation, est une décision importante qui aura des répercussions notamment au niveau des infrastructures du village. Ça concerne tout le monde aux Geneveys-sur-Coffrane, et pas seulement les 12 conseillers généraux qui ont fait passer le projet».

L'un des trois initiateurs de ce référendum - au demeurant parmi les battus du 23 août - ne se

satisfait pas de cette décision de dézoner, prise par 12 voix contre 8 et une abstention.

Il ajoute: «Le projet n'est pas sûr! Il n'y a pas de plan financier établi pour la dépense de l'ordre du million que la commune devra débourser. La sécurité des riverains n'a pas été prise en compte. On parle d'un éventuel trottoir à la rue du Mont-Racine, alors que l'on sait pertinemment qu'il n'y a pas de place! De plus, avec déjà plus de 70 appartements libres aux Geneveys-sur-Coffrane, l'offre apparaît suffisante au village».

Les listes de signatures circulent maintenant aux Geneveys-sur-Coffrane. Environ 150 soutiens sont nécessaires pour faire aboutir le référendum. Rendez-vous au soir du 28 septembre, pour savoir si la population devra ou non se prononcer sur l'avenir de l'Orée. (ds)

SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeys: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

«LA MOTIVATION» est le mot clé de votre avenir professionnel, et c'est parce que nous voulons votre **REUSSITE** que nous vous proposons des postes à la hauteur de vos exigences.

Nous cherchons

- * secrétaires/français/allemand
- * secrétaires/français/anglais
- * employé(es) de bureau/français/italien
- * secrétaire de direction/trilingue (haut niveau)
- * employé(es) de commerce «G» (bonnes connaissances d'allemand et si possible d'anglais)
- * employée de fabrication
- * employé(es) de commerce/français/allemand
- * employée de bureau/sténo-dactylo

Prenez rendez-vous avec Martine Ryser qui se tient à votre entière disposition pour encore mieux vous conseiller!

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



TOURS AUTOMATIQUES

Relever le défi dans un groupe industriel connu dans le monde entier.

Pour compléter notre équipe au sein de notre exploitation, nous cherchons un

agent de méthodes

Profil requis: formation mécanicien de machines avec connaissances de la programmation des machines à commandes numériques.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Nous accordons: un horaire de travail libre ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Les candidatures seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion.

28-194/4x4

La différence qui fait référence

esco s.a. CH- 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038/57 12 12 Fax 038 57 10 88

Cherchons

PERSONNES BILINGUES

Français-Allemand

Que vous ayez des connaissances de secrétariat ou pas, peu importe, votre candidature nous intéresse. Appelez sans plus tarder Catherine Leitenberg qui se fera un plaisir de vous recevoir.

039/23 91 33

ADIA
interim

Av. Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds

91-436

Urgent!
Serruriers constructeurs
et bons aides.
Suisse ou permis B ou C.
☎ 039/27 11 54
91-713

Publicité intensive -
Publicité par annonces.

printemps

Nous cherchons:

vendeuses

pour notre rayon confection dames

Suisse ou permis C.

Horaires de travail: samedi de 9 heures à 17 heures.

Pour tout renseignement et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, Service du personnel.

28-012600



Raffinerie de Cressier

Le plein de prestations

désire engager pour sa section «mécanique»

un mécanicien d'entretien

au bénéfice d'un CFC dans la branche mécanique.

Nous confierons à ce collaborateur l'entretien de nos installations, telles que pompes, compresseurs, turbines à vapeur, moteurs Diesel, ventilateurs, etc.

Nous demandons:

- quelques années de pratique;
- apte à travailler d'une manière indépendante;
- âge idéal: 23 - 30 ans.

Nous offrons:

- travail varié et intéressant;
- conditions sociales d'une entreprise d'avant-garde;
- semaine de 40 heures;
- restaurant du personnel.

Les intéressés sont priés de nous adresser leurs offres ou téléphoner à la Raffinerie de Cressier SA, département du personnel, case postale 17, 2088 Cressier, ☎ 038/48 21 21

Shell

28-000350

Finis le champ de patates...

Le terrain de football reverdit aux Verrières

Propriétaire de ses installations, le FC Blue-Stars continue sans cesse de les améliorer. Actuellement, on refait la pelouse du terrain de jeu. Ainsi depuis 1980, cette dynamique société a notamment éclairé son terrain de football, construit sa magnifique buvette et ses vestiaires, grâce au bénévolat de ses membres.

Au lendemain du tournoi à six du 9 juin dernier, la maison Hamel a entrepris les travaux de réfection indispensables. Afin de transformer un champ de patates en pelouse! La légendaire dénivellation du terrain du FC Blue-Stars sera néanmoins

maintenue. Sa suppression aurait porté la dépense vers des sommets inatteignables pour la société. Afin d'alléger quelque peu la charge financière, la société a décidé de faire circuler un livre d'Or.

La réfection de la pelouse a une incidence sur le championnat 1990/1991. En effet, la première équipe du FC Blue-Stars recevra ses adversaires à Noiraigue et la deuxième en découdra avec les siens à Saint-Sulpice.

Le club des Verrières prévoit l'inauguration de cette nouvelle pelouse en juin 1991. Le FC Blue-Stars sera ainsi doté de magnifiques installations. (bo)

Dans l'allégresse

Môtiers: joutes sportives des pupilles et pupillettes

Il régnait une belle animation samedi 1er septembre à Môtiers. C'était la traditionnelle fête annuelle des pupilles et pupillettes de la section môtisienne de la SFG, 12e édition du genre. Pour l'occasion, les sections de Boveresse et des Verrières y étaient associées.

Après le cortège des différentes sections, tout le monde s'est retrouvé sur le terrain de sport de la Bergerie. Sous un soleil resplendissant. Comme habituellement, un panorama des diverses activités des 100 pupilles et pupillettes fut présenté. Voici les résultats:

Pupilles. - Cat. A: 1. Patrick Ruffieux; 2. Sébastien Oppliger;

3. Julien Defferard. Cat. B: 1. Valentin Schürmann; 2. James Niederer; 3. Raphaël Christen. Cat. C: 1. Frédéric Pitteloud; 2. François Niederer; 3. Florian Panier. Mini-garçons: 1. Alex Erb; 2. Jérémie Blaser; 3. Markus Schneider.

Pupillettes. - Cat. A: 1. Ingrid Vallet; 2. Géraldine Beyeler; 3. ex Florence Licata, Anne-Laure Pantillon et Lorinne Stoller. Cat. B: 1. Céline Ruffieux; 2. Virginie Beyeler; 3. Camille Truong. Cat. C: 1. Marlène Christen; 2. Virginie Montandon; 3. Christelle Jornod. Mini-filles: 1. Aurélie Rey; 2. Angéline Pilloud; 3. Stéphanie D'Epagnier. (Imp-lr)

Amour du paysage dépouillé

Maryse Guye-Veluzat expose au Château de Môtiers



A droite, Maryse Guye-Veluzat. Inspirée par un récent voyage en Algérie.

(Impar-De Cristofano)

La Galerie du Château de Môtiers accueille depuis samedi et jusqu'au 28 octobre une artiste de Neuchâtel. Maryse Guye-Veluzat y présente des collages et des aquarelles. Tirées par l'artiste elle-même. «Des œuvres qui semblent faites pour nos murs» s'est exclamée Marie Delachaux en ouvrant l'exposition.

Plaisir des yeux et des oreilles samedi lors du vernissage. D'un côté avec les collages et les aquarelles de Maryse Guye-Veluzat, de l'autre par le décor musical de sa fille Saskia, laquelle interprète des œuvres de Chopin et de Debussy.

C'est à Laurence Carducci, amie de longue date de Maryse

Guye-Veluzat, qu'échoit l'honneur de présenter l'artiste. Elle définira les œuvres de sa camarade d'études par les termes suivants: «Clarté de l'expression, composition limpide, harmonie des tonalités»...

Maryse Guye-Veluzat est née à Neuchâtel en 1940. Elle acquiert sa formation artistique à l'Académie Maximilien de Meuron, complétée par l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, puis à la Gewerbeschule de Berne. Dès 1976, elle se passionne pour la gravure.

L'aquarelle fait intervenir diverses techniques. Une plaque de cuivre, ou de zinc, est saupoudrée de granules de résine. On la chauffe et puis elle est

plongée dans un bain d'acide. La plaque ne se creuse qu'entre les particules de résine. Ensuite, les tons sont donnés par du vernis.

Maryse Guye-Veluzat tire alors ses gravures sur sa propre presse, elle est la seule à le faire dans tout le canton. Une autre presse existe au Musée du Locle, où des artistes peuvent s'y rendre pour travailler. Maryse Guye-Veluzat tirerait volontiers des gravures pour d'autres artistes. MDC

● Galerie du Château, Môtiers, exposition Maryse Guye-Veluzat, du 1er septembre au 28 octobre. Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 23 h.

Eric Demarchi président

Noiraigue: le nouvel exécutif se répartit les dicastères

Le nouvel exécutif de Noiraigue vient de choisir son président en la personne du radical Eric Demarchi. Jeudi soir, le législatif nommait conseillers communaux Pierre-Olivier Buschini et Jean-Jacques Revaz, tous deux du Groupement néraoui. En remplacement des radicaux Jean-Noël Bovard et Rémy Hamel. Hier soir, on s'est réparti les dicastères.

Eric Demarchi est président de commune et Pierre-Olivier Buschini en est le vice-président.

Comme c'est souvent le cas lors de l'arrivée de nouveaux conseillers communaux en cours de législature, ceux-ci reprennent les dicastères laissés vacants. Jean-Jacques Revaz retrouve ainsi la charge qu'il a déjà exercée, soit le Dicastère des finances où il remplace Rémy Hamel. Pierre-Olivier Buschini quant à lui s'occupera des Travaux publics.

Pour mémoire, les trois autres membres de l'exécutif sont radicaux. Anne-Laure Sunier s'occupe des Forêts, Eric Demarchi est responsable des Services industriels et Eugène Christen se charge du Dicastère des domaines et bâtiments. (mdc)

SERVICES

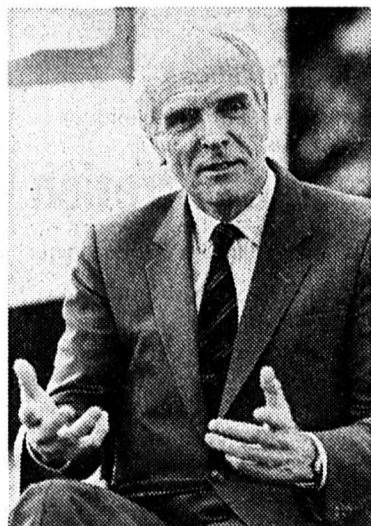
Fleurier, patinoire couverte de Belle-Roche: 18-22 h, Comptoir du Val-de-Travers.

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

PUBLICITÉ

La Suisse est-elle le paradis des blanchisseurs d'argent?

Robert Favarger, Directeur général de l'Union de Banques Suisses, répond aux critiques du public suisse.



Comment se fait-il que les Suisses soient mêlés aux affaires d'argent sale?

Favarger: Les banques suisses ne laissent jamais sciemment l'argent sale pénétrer en Suisse.

Mais inconsciemment? Pour vous, les banques, l'argent, c'est plus important qu'un certificat de bonne conduite!

«Les moyens de contrôle dont nous disposons sont les plus perfectionnés.»

Favarger: Pour rien au monde, nous n'entendons nous compromettre dans des affaires criminelles. Au contraire: nous considérons qu'elles font du

tort à la Suisse. Je peux le certifier: il n'y a pas un pays au monde qui ait une réglementation aussi sévère que celle de la Suisse pour réprimer le blanchiment d'argent. Cette réglementation est reprise aujourd'hui par plusieurs pays.

Mais il suffit d'arriver chez vous avec une valise bourrée de billets pour devenir client!

Favarger: Celui qui entend ouvrir un compte dans une banque suisse doit prouver son identité. Si nous avons le moindre soupçon quant à la provenance de l'argent, nous refusons de traiter. Dans un tel cas, nous préférons renoncer à entrer en relation. Les banques n'ont vraiment aucun avantage à mettre en jeu leur réputation.

Alors, comment l'argent sale pénètre-t-il en Suisse?

Favarger: Les lois les plus strictes et la meilleure police du monde ne peuvent empêcher que des

crimes se produisent. Cependant, les moyens de contrôle à disposition sont les plus perfectionnés. Et les mailles du réseau se resserrent de plus en plus.

Espérons que les trafiquants de drogue le savent aussi!

Favarger: Cela se redit. Un haut fonctionnaire des services américains de lutte antidrogue a récemment déclaré: «Si j'avais de l'argent sale à blanchir, la Suisse serait le dernier endroit où je le déposerais». On ne saurait souligner avec plus de netteté combien les banques suisses sont soucieuses de leur irréprochabilité.

LES BANQUES SUISSES.
DANS NOTRE INTÉRÊT À TOUS.

Une information de l'Association Suisse des Banquiers.

Pyromane arrêté à Bienne

Un ressortissant suisse de 26 ans a avoué avoir mis le feu aux combles d'un immeuble de la vieille ville de Bienne dimanche matin, a annoncé hier la police cantonale bernoise.

Le malfaiteur, domicilié dans la région biennoise, a pu être arrêté le jour même grâce au si-

gnalement donné, précise le communiqué. Il se trouve actuellement en détention préventive, et l'enquête devra établir s'il a commis d'autres méfaits.

L'incendie de dimanche avait fait des dégâts estimés à plusieurs centaines de milliers de francs, mais personne n'avait été blessé. (ats)

Embardée fatale

Accident mortel près de Bienne

Un jeune automobiliste, âgé de 21 ans, a trouvé la mort en quittant la route reliant Bienne à Evillard dans la nuit de vendredi à samedi, a communiqué hier la police cantonale bernoise. La voiture a heurté un arbre sur la

gauche avant de terminer sa course dans des buissons en contrebas de la chaussée. Elle n'a été découverte que dimanche soir par une personne qui faisait du jogging. (ats)

Belle réussite à Tramelan

Fin de saison au Tir de campagne

Malgré une forte bise qui a quelque peu contrarié les tireurs, le tir du Canada s'est déroulé au stand du Château dans un bel esprit sportif même si l'on retrouve aux places d'honneurs, les tireurs qui se sont mis en évidence durant toute la saison.

Une trentaine de tireurs tentaient de décrocher la magnifique médaille de ce tir historique et finalement, avec une belle maîtrise, Jean Bögli (toujours lui) remportait ce tir avec un point d'avance sur ses rivaux André Châtelain et Eric Voumard alors que les résultats obtenus sont considérés comme moyens.

Ce tir se disputait avec 10 coups sur cible A10, essais libres et permettait de remporter l'une des plus belles médailles comme récompense, dont une en or pour le vainqueur.

Obtenaient la médaille: 1. Jean Bögli 91 pts; 2. André Châtelain 90; 3. Eric Voumard (V) 90; 4. Martial Vaucher 89; 5. Jean Rossel (VV) 89; 6. Francis Voumard 87; 7. Daniel Monbaron 84; 8. Rodolphe Fankhauser 83; 9. Marcel Reber 83; 10. Pierre-Michel Farron 83; 11. Willy Guerne (V) 82. Obtenaient la médaille au rachat: Jean-Pierre Christe 88 et Roger Châtelain 87. (vu)



Les vainqueurs de ce tir historique: Jean Bögli (à gauche) et André Châtelain.

La saison approche

Le Club des patineurs de Tramelan est prêt

On est fin prêt pour débiter la saison au Club des patineurs de Tramelan. Si les patineuses du club soignent leur condition physique avant de reprendre contact avec la glace des Lovières, d'autres ont profité des vacances pour s'en aller goûter les joies du patin sur les patinoires du pays qui sont ouvertes toute l'année.

Le club organise à nouveau des cours de patinage aussi bien pour les débutants que pour les patineurs moyens ou avancés et ce pour tous les âges dès 4 ans.

Les cours pour enfants avant scolarité auront lieu le mardi matin de 10 h 15 à 11 h 45 et débiteront le 11 septembre. Les cours pour enfants en âge de

scolarité auront lieu suivant le niveau les mardis et jeudis après-midi de 15 h 45 à 17 h 30 et débiteront également le 11 septembre.

C'est dès lundi 17 septembre à 19 h que débiteront les cours pour adultes qui a pu à nouveau être programmé le lundi soir de 19 h à 20 h. Une heure de glace (libre) est disponible le mardi matin de 10 h 15 à 11 h 15 (1/2 patinoire).

Les cours seront donnés par le nouveau professeur du club M. Florian Lemaître alors que l'on peut obtenir d'autres renseignements aux Nos de téléphones suivants: (032) 97.57.25 ou 97.52.55. (comm/vu)

La patinoire en ébullition

Sainti-Expo: ouverture officielle cet après-midi

Sainti-Expo, grand rendez-vous annuel des commerçants et des clients imériens, «Expo de Noël nouvelle version», ouvrira ses portes aujourd'hui mardi, à la patinoire d'Erguël, pour ne les refermer que dimanche soir. Un nouveau cadre, un agrandissement et un élargissement considérables: le public sera sans aucun doute fort nombreux, dès 17 h, à la suite de la cérémonie officielle, qui verra la présence de diverses autorités.

L'Expo de Noël, entrée dans les traditions jusqu'à l'année dernière, a donc vécu. Dès aujourd'hui, Sainti-Expo lui succède très dignement, qui constitue incontestablement un progrès considérable dans le sens de la promotion commerciale locale. Qu'on en juge: de la salle de

spectacles, à la surface finalement bien limitée pour un tel comptoir, on passe à la patinoire, qui permet l'installation d'une septantaine de stands! Des stands fort à l'aise de surcroît, tout en laissant aux visiteurs des passages assez importants pour éviter tout «bouchons» et permettre à chacun d'effectuer son tour à son rythme propre.

LE VAL D'ILLIEZ HÔTE D'HONNEUR

Ce déménagement - qui aura certes nécessité un déplacement dans le temps également, l'exposition ne pouvant plus se dérouler à la fin de l'année, mais dont on ne se plaint finalement guère tant cette époque de l'an est déjà «chargée» de manifestations diverses - a permis aux organisa-

teurs de voir nettement plus grand. M. Bourquin en tête, le comité de l'exposition a effectivement pu ouvrir sa manifestation, de manière confortable, aux exposants nécessitant une surface importante, garagistes, marchands de meubles et installateurs de salles de bain ou de cuisine en tête.

De surcroît, la nouvelle version autorise à inviter un hôte d'honneur; le Val-d'Iliez ouvre les feux, qui ne manque pas d'apporter à Sainti-Expo une attraction sympathique: le groupe de danse folklorique de Champéry, qui se produira samedi dès 14 h sur la scène du restaurant.

DÉFILÉ DE MODE, MUSIQUE, ETC.

Outre l'exposition en elle-même, les organisateurs ont d'ailleurs

prévu nombre d'attractions, à commencer par le défilé de mode qui sera présenté à deux reprises, soit mercredi à 19 h 15 et vendredi à 21 h 15. Vendredi et samedi par ailleurs, on dansera à la pati, dès 22 h, aux sons de l'orchestre «Band Night Express» le premier soir, avec l'ensemble «Combo» le second, permission tardive à la clé.

Dimanche, ce sera au tour des Femmes paysannes de se produire, tandis que l'exposition d'animaux sera permanente, de même que les offres des bar, buvette et autre restaurant. (de)

● Sainti-Expo, ouverte mardi, mercredi et jeudi de 17 h à 21 h 30, vendredi de 16 h à 21 h 30, samedi de 14 h à 21 h 30 et dimanche de 14 h à 18 h.

SAINT-IMIER

Un visiteur de marque

Le président du Conseil national dans la cité

Victor Ruffly, président du Conseil national et membre du Conseil de l'Europe notamment, était hier de passage à Saint-Imier, à l'invitation de son ami Francis Löttscher, ancien conseiller national.

Après l'entreprise Longines, la Fromagerie Milval et la Caisse d'Epargne avaient successivement l'honneur de sa visite et de son intérêt. Un voyage informel et d'information, dans lequel Victor Ruffly s'attache à découvrir une des régions décentralisées du pays, où les manifestations officielles des plus hautes instances politiques helvétiques sont trop rares à son goût. Sur notre photo, à l'heure de l'apéritif dans les locaux de Milval, on

reconnait, de gauche à droite, Walter von Känel, directeur de Longines, Gérard Dessaulles, président du Conseil général imérien, Victor Ruffly, président

du Conseil national, Francis Löttscher, initiateur de cette visite, et Bernard Grünig, directeur de Milval.

(photo Impar-de)



Un temps de... foire

Le soleil et la foule habituels à Chaindon

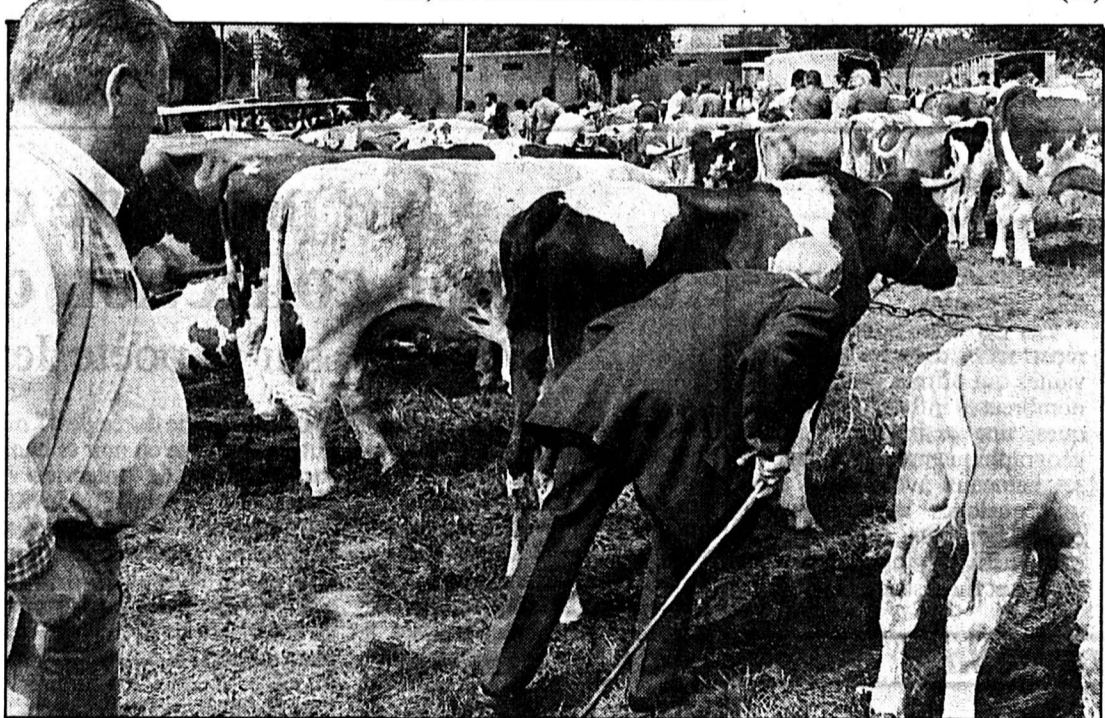
La Foire de Chaindon se déroule sous le soleil. C'est une tradition que saint Pierre lui-même ne saurait briser.

Hier en tous les cas, Reconvilier brillait une nouvelle fois de mille feux, les rayons célestes se reflétant dans les cloches du bétail, dans les yeux et... les verres des curieux, sur les pièces des nom-

breux marchands. Et parlant de marchands, on signalera que parmi les distinctions décernées pour l'occasion, le marchand de bétail Pierre Oppliger, de Sonceboz, a remporté la cloche du plus grand troupeau.

Il faut dire qu'aux petites heures du matin, alors même que le soleil ne s'était pas encore levé, une soixantaine de têtes de

bétail quittaient ses écuries pour rallier, à «pattes» s'entend et comme chaque année, le fameux champ de foire. Un champ de foire envahi dès le jour par une foule considérable, venue là de la Suisse entière. Et Reconvilier n'aura retrouvé son calme que tard dans la nuit, après une fête digne de sa foire. (de)



Sous l'œil expert du spécialiste...

(Bist)

SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr

Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/

97 11 67 à Corgémont. Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

90 ans et toute son indépendance

Alcide Miserez fête un bel anniversaire

Alcide Miserez, domicilié depuis quelques années Paul-Charmillot 80, après avoir vécu un demi-siècle au 56 de la même rue, fête aujourd'hui son nonantième anniversaire. Et ce bel âge ne l'empêche pas de faire la nique à bien des jeunes hommes, lui qui assume seul toutes les tâches de son ménage!

Un ménage parfaitement tenu, c'est le moins que l'on puisse dire, par un homme pour qui le travail a toujours gardé une grande valeur et qui ne laisserait pour rien au monde à une tierce personne le soin de son chez-lui, raccommodage et repassage compris.

C'est qu'Alcide Miserez a appris tout jeune, de parents qu'il admire aujourd'hui encore, la valeur du travail bien fait. Né avec le siècle à Mont-Soleil, il a passé ses 25 premières années à l'Auberge «Chez l'Assesseur», tenue par sa famille, puis par sa mère, veuve, et lui-même. Ces deux derniers ayant déménagé dans un chalet de la famille, à Mont-Soleil toujours, le nonagénaire entrain au service du funiculaire, dans les années 30, aidant parallèlement sa mère à tenir le «National», qu'ils avaient acquis.

Après avoir quitté son emploi au funiculaire - qui lui rapportait à l'époque moins de 300 francs par mois... - Alcide Miserez, marié depuis 1931 avec Yvonne Juillerat, qui lui a donné deux fils, se lançait dans la représentation de montres. Un travail qui le faisait voyager dans toute la Suisse et qu'il poursuivit jusqu'à une année de son 70e anniversaire. C'est qu'il avait un peu le commerce dans le sang, lui qui vendit notamment des chevaux à la foire de Chaindon, à une époque où l'on en trouvait plus de 4000 à chaque édition.

Veuf depuis 1983, très fier de son petit-fils, Alcide Miserez demeure parfaitement indépendant. Et s'il connaît des problèmes de santé dus à un mal incurable, il ne se plaint pourtant pas, lui qui garde le sourire, une mémoire et une lucidité parfaitement intactes, et ne manque pas de lire chaque jour son quotidien de la première à la dernière page, sans lunettes, pardon!

Hier, les autorités communales, représentées par le maire, John Buchs, et le vice-maire, Lucienne Jeanneret, s'étaient déplacées pour présenter leurs félicitations, au nom de toute la population, et apporter le présent de circonstances au nouveau nonagénaire. (de)

N16: Le Mont-Russelin grignoté

Premiers coups de dents du grand tunnelier

Grand moment d'émotion hier sur le chantier de la Transjurane à Boécourt pour tous les travailleurs de la N16 lorsque le grand tunnelier a donné un premier coup de dent dans la montagne sous les applaudissements des responsables de chantier. C'est le ministre de l'Équipement François Mertenat qui a eu l'honneur de presser sur le bouton de mise en marche.

A partir d'aujourd'hui, le grand tunnelier lourd de 580 tonnes tournera jour et nuit, 18 heures durant. Il grignotera la montagne à raison de 12 mètres par jour, soit 230 mètres par mois au moyen de sa tête mobile parée de 73 galets de 160 kilos chacun.

INSTANT EXCEPTIONNEL

Il a fallu six mois aux techniciens pour monter ce monstre qui devrait avoir raison de la montagne en l'espace de 18 mois. Rendez-vous donc au printemps 1992 à Saint-Ursanne où le grand tunnelier reverra la lumière du jour après avoir traversé la montagne de part en part.

Tant le chef de chantier l'ingénieur Michel Zermatten que le ministre et président du Gouvernement François Mertenat ont parlé d'«instant exceptionnel et rempli d'émotion» au moment où la machine s'est mise à tourner lourdement. Il faut dire que cela fait plus de cinq ans que la «machine administrative» est en route avec le premier dépôt du projet en mai 1985, lequel fut approuvé par le Conseil fédéral en avril 1987. Le projet spécifique de la section 5, comprenant les tunnels du Mont-Russelin et du Mont-Terri, a été déposé en novembre 1987 et approuvé par le Département fédéral en mai 1989. Les travaux ont débuté officiellement en juillet 89.

Michel Zermatten a rappelé avec un brin de satisfaction que les travaux avaient officiellement débuté à fin 1988 ceci afin de marquer l'opposition des autorités jurassiennes aux lenteurs de la Berne fédérale.

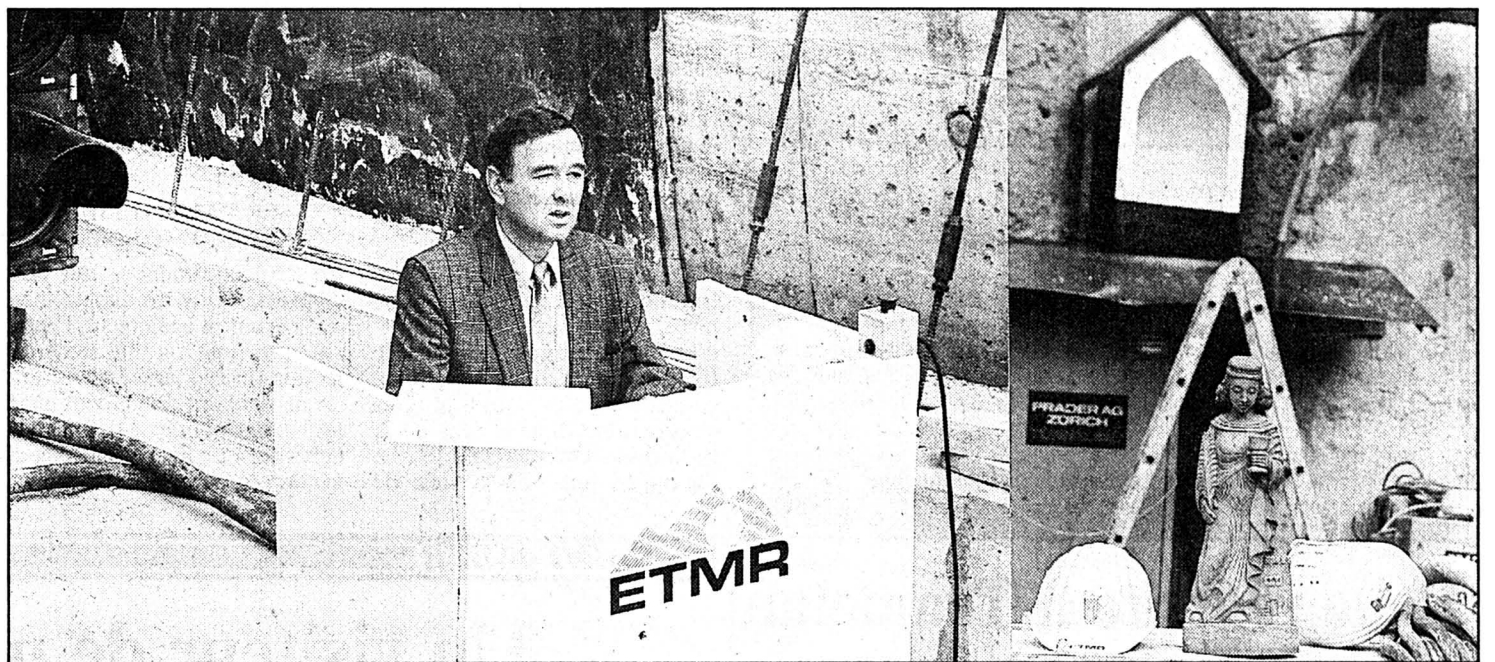
Pour le ministre François Mertenat, la journée d'hier marque un grand pas en vue du rapprochement des régions juras-

siennes entre elles mais également dans le sens de l'ouverture du canton vers le reste de la Suisse et l'Europe.

Pour clore la cérémonie et avant que le ministre ne presse sur le bouton rouge donnant le feu vert à la machine, il fut pro-

cédé à la bénédiction et à l'installation dans sa niche de Sainte-Barbe, sainte de tous les mineurs qui veille dorénavant

sur les travailleurs de l'ombre depuis l'entrée de ce qui sera bientôt le tunnel du Mont-Russelin. GyBi



Le ministre François Mertenat a d'un doigt léger symboliquement mis en marche le grand tunnelier. A droite: une lourde mission pour Sainte-Barbe, chargée de veiller sur les mineurs. (Impar-Bigler)

Droits des justiciables étendus

Nouveau Code de procédure pénale

Le député Daniel Gerber, pcsi, président de la Commission de justice et des pétitions, a présenté hier le nouveau Code de procédure pénale que le Parlement entérinera dans sa séance du 27 septembre. Il remplacera le Code bernois de 1928 repris en 1979 par le canton du Jura.

Il fait suite à une motion parlementaire adoptée en 1982 et au projet gouvernemental de 1988. Les droits du justiciable y sont plus étendus que dans le Code actuel, sans pour autant porter atteinte à l'efficacité de la justice et de la police.

Le système inquisitoire est remplacé par le système accusatoire où le juge est l'arbitre entre les parties. Le procureur décide de l'ouverture de l'action publique qu'il confie à un juge d'instruction. La loi judiciaire sera modifiée. Le juge d'instruction de Porrentruy instruirait les affaires des Franches-Montagnes. Le substitut du procureur sera aussi élu par le Parlement.

Le procureur pourra prononcer des ordonnances de condamnations restreintes aux amendes (deux tiers des cas).

Le nouveau Code, déjà présenté dans notre édition du 18 août, ne comporte qu'une divergence entre les partis. Le pcsi propose, en cas d'entraide judiciaire intercantonale, que le juge d'instruction refuse celle-ci, si le justiciable jurassien en cause n'a pas la garantie de jouir de droits égaux à ceux que lui reconnaît la Constitution cantonale.

Cette proposition est rejetée par les autres partis et par le Gouvernement qui jugent qu'elle va à l'encontre du Code pénal suisse qui rend l'entraide intercantonale obligatoire. Mais elle éviterait qu'un Jurassien subisse des dispositions contraires à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (mise au secret par exemple).

Les partisans d'une adaptation aux dispositions européennes auront donc une belle occasion de débattre d'une question de principe souvent évoquée. En outre, tout citoyen serait en principe tenu de prêter main-forte à la police pour appréhender un individu surpris en flagrant délit.

V. G.

Les Bois: message de bienvenue aux nouveaux arrivants

«Bonjour Les Bois», telle est la petite phrase d'accueil qui libelle la couverture d'une plaquette éditée récemment par la commune.

Ce petit livret d'une vingtaine de pages s'ouvre sur un message de bienvenue du Conseil communal, qui, conscient de l'importance que revêt une participation active à la vie communautaire, invite tous citoyens nouveaux-venus à prendre part

ou à s'associer aux activités des sociétés locales.

Ces dernières sont d'ailleurs répertoriées dans les pages suivantes qui offrent également de nombreuses informations pratiques, une petite carte situant géographiquement le village et ses hameaux avoisinants, ainsi que quelques indications sur écoles, hôpitaux, foires et marchés, activités industrielles du village et du district. (ps)

CARNET DE DEUIL

SAIGNELÉGIÉRIER. - C'est samedi qu'est décédée à l'Hôpital de Saignelégier où elle séjournait depuis 10 ans Mme Marie Guenat-Claude, âgée de 91 ans. Née au Noirmont, la défunte était entrée au service de l'imprimerie locale «La Croix fédérale». En 1922, elle s'engagea au Franc-Montagnard à Saignelégier. Deux ans plus tard elle épousait Henri Guenat, typographe, qui devait décéder en

1935 déjà, alors que leurs deux enfants n'étaient âgés que de 4 et 1 ans. Mme Guenat fit face à l'adversité avec un courage admirable. Elle reprit son emploi à l'imprimerie de Saignelégier tout en assurant l'éducation de ses enfants. Durant 40 ans, soit jusqu'en 1975, elle fut une employée dévouée, très appréciée de chacun. Elle laisse le souvenir d'une femme volontaire et active au caractère agréable. (y)

D'Athènes... à Delémont

Une université internationale s'installe dans la capitale jurassienne

Au cours d'une conférence de presse tenue à Delémont, M. Achilles Kanellopoulos, directeur du Southeastern College (SEC) fondé à Boston et qui compte plusieurs établissements à Athènes (4500 étudiants), a présenté son projet d'implantation d'un SEC à Delémont. Participaient à la conférence Mme Marie-Antoinette Stolz, du Département de l'économie publique et les avocats d'affaires jurassiens MM. Jacques Saucy et Jean-Louis Wernli, membres du futur conseil d'administration que présidera M. Kanellopoulos.

Le SEC s'installera dans des locaux appelés Modulim sis dans la zone industrielle de Delémont et comprenant quelque 500 m². Ils accueilleront une centaine d'élèves, provenant de Grèce, des États-Unis, du Canada, d'Australie et de Chypre, dès février prochain. Un semestre comptera treize semaines de 39 heures d'enseignement.

Les élèves admis à Delémont auront au préalable subi un examen de français. Après leur stage à Delémont, ils poursuivront leurs études à Athènes. Les diplômes acquis au SEC

permettent l'accès à diverses universités américaines.

EN ANGLAIS

Il est prévu de dispenser des cours donnant droit à des titres universitaires du type de la licence en arts et en science (18-22 ans) et des «Masters» en gestion des affaires, marketing, informatique (23-24 ans). Une extension dans le domaine technique (mécanique et électricité) est prévue ultérieurement. Les cours seront dispensés en anglais. Le SEC n'accueillera pas d'étudiants jurassiens, puisqu'il ne sera ouvert qu'à des élèves ayant suivi auparavant les cours du SEC à Athènes ou aux États-Unis.

AUTORISATION ET RÔLE CULTUREL

Selon la loi sur l'enseignement privé, l'ouverture d'une école privée dont l'enseignement ne porte pas sur la scolarité obligatoire ne requiert pas d'autorisation. Elle est soumise au respect de certaines conditions relatives aux locaux et à la qualification des enseignants, conditions qui seront remplies. Le SEC de Delémont fait en outre l'objet d'une demande d'homologation

auprès du Registre fédéral du commerce.

M. Kanellopoulos a expliqué son choix d'implantation à Delémont en raison de sa situation centrale en Europe. Les étudiants établis à Delémont pourront visiter de nombreuses villes européennes au cours de leur stage delémontain.

Selon lui, le SEC entend jouer un rôle en vue sur le plan culturel. Il dispose de sa propre troupe de danseurs et de comédiens professionnels ainsi que d'un orchestre de chambre qui donneront spectacles et concerts. Les professeurs, d'origine grecque et au nombre de cinq au début, pourront aussi donner des conférences. Le SEC est ouvert à toute forme de collaboration avec les autorités jurassiennes et communales. L'engagement de collaborateurs jurassiens n'est pas exclu.

Si l'implantation à Delémont répond aux attentes, les locaux loués pour six ans seront abandonnés et un bâtiment d'enseignement sera construit. Un investissement de l'ordre de dix millions de francs sera alors nécessaire.

V. G.

Succès mitigé

I dex 90 ferme ses portes

La première Bourse internationale des banques de données a fermé ses portes lundi soir dans la halle des expositions de Delémont. Les organisateurs ont exprimé leur satisfaction en raison du nombre d'exposants et de la qualité des échanges que les différents titulaires de banques de données ont eu entre eux.

En revanche, la réponse du public n'a pas été à la hauteur des espoirs des promoteurs. Les visiteurs ont été moins nombreux que prévu. Sans doute faut-il y voir la preuve que la télématique n'est pas encore entrée dans les habitudes de vie des Jurassiens. Ce constat n'est pas étranger aux défauts du vidéotex ou du télétexte suisses, défauts dont le projet jurassien de vidéotex n'est pas exempt, selon les spécialistes.

I dex 90 n'est pourtant pas un échec. La manifestation se poursuivra. Elle aura lieu l'an prochain à Grenoble, dans la région Rhône-Alpes en pleine mutation technique. I dex sera à nouveau mise sur pied à Delémont en 1992, comme prévu initialement. (vg)

CELA VA SE PASSER

«Les Tchlännis en course»

La course de la garderie «Les Tchlännis» a lieu ce mardi 4 septembre.

Les enfants jusqu'à l'âge de la scolarité accompagnés de leurs mamans sont cordialement invités.

Rendez-vous devant la gare des Breuleux à 14 h 30. Le retour est prévu vers 17 h 45. En cas de pluie, la course est reportée au mardi 11 septembre. (comm)

SERVICES

JURA

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Bègeli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

Une place de choix dans une collection de portraits

Plan fixe sur le poète Jean Cuttat

Le poète jurassien exilé en Bretagne Jean Cuttat est la deuxième personnalité du canton du Jura après Roland Béguelin à figurer dans la prestigieuse collection de portraits «Plans-Fixes», dirigée par les cinéastes Jean Mayerat et Ernest Ansoerge. Le film tourné en début d'année à Paris par Nag Ansoerge sera présenté en primeur dans le cadre de la Fête du Peuple, samedi 8 septembre à Delémont.

Depuis sa création en 1977, l'Association «Plans-Fixes» a permis la «mise en boîte» de quelque 80 portraits de personnalités de Suisse romande et d'ailleurs, parmi lesquelles on découvre ceux de Georges Simeon, Corinna Bille, Ella Mailard, Freddy Buache, Jacques Chessex pour n'en citer que quelques-uns.

Le film d'une durée de 45 minutes est tourné en noir et blanc sur le principe de l'interview en direct, la personnalité invitée étant immortalisée en plan fixe. L'entretien généralement conduit par le journaliste et grand reporter Bertil Galland permet au spectateur de découvrir l'ampleur de personnalités qui, d'une manière directe ou indirecte, font la richesse de ce pays.

MÉMOIRE COLLECTIVE

La collection de portraits déjà réalisés et à venir forme déjà aujourd'hui une sorte de mémoire collective hautement précieuse.

Sachant l'amitié qui unit le journaliste Bertil Galland au poète depuis nombre d'années, il est certain que le portrait de

Jean Cuttat promet d'intenses moments au cours desquels la vie du poète, ses succès, ses difficultés et la solidité de son talent littéraire seront mis en exergue.

Le tournage du film a été réalisé grâce au soutien financier de la Loterie romande, du canton du Jura, du Rassemblement jurassien et de la municipalité de Porrentruy.

D'autres tournages vont suivre parmi lesquels ceux des écrivains et poètes jurassiens P. O. Walzer et A. Voisard.

Reste pour l'Association «Plans-Fixes» à trouver les fonds permettant la réalisation de ses ambitions. GyBi

● «Jean Cuttat poète», première: samedi 8 septembre, 21 h à la salle Saint-Georges à Delémont.

JURA BERNOIS

Croisière nocturne
L'OTJB fête ses 10 ans

A l'occasion de son 10e anniversaire, l'Office du tourisme du Jura bernois invite ses membres, ses amis et sympathisants à une croisière nocturne sur le lac de Bienna, le vendredi 14 septembre 1990. Le programme de la soirée est le suivant: 19 h, rendez-vous au débarcadère de

Bienna; 19 h 30, départ du bateau, animation et danse avec le Cabaret de la fanfare de Villeret et l'orchestre COMBO, de Tramelan, concours et repas. Le retour à bon port est prévu pour 23 h. On s'inscrit jusqu'au 10 septembre (dernier délai), à l'OTJB (032) 93.64.66.

VIE POLITIQUE

Des postes de travail bienvenus
Projet de Cartier à Villeret

Le Parti socialiste, section de Villeret, communique:

Le Parti socialiste salue le projet de Cartier de créer dans notre région, à Villeret, plus de 200 postes de travail. Après des années d'efforts, voilà enfin une grande industrie qui répond aux offres de la promotion économique. Dès les premiers contacts en 1989, le Conseil municipal de Villeret a su saisir l'importance de cette affaire qui pouvait ramener une partie des places perdues depuis la crise.

De nombreux habitants de la région pourront retrouver ainsi un travail plus proche de leur domicile; de nouveaux citoyens arriveront. Plusieurs domaines de la vie régionale se trouveront dynamisés.

Pourtant la construction d'une usine ne va pas sans susciter des réactions. Sur quelques points, il y a eu des oppositions. Soyons clairs: le Parti socialiste trouve normal que des citoyens

aient utilisé le puissant levier de la procédure d'opposition pour obtenir des informations et des garanties sur l'exécution de cet important projet.

De violents reproches ont fusé de diverses sources à l'encontre des opposants. La crainte de voir les 200 postes de travail s'envoler et anéantir de grands espoirs pour toute une région peut les expliquer. De tels échecs laissent de cuisants souvenirs dans une région durement touchée par la crise horlogère!

Mais il faut rappeler que les opposants n'ont fait qu'user d'un droit reconnu et qu'ils l'ont fait en connaissance de cause et sans aller trop loin. Le parti socialiste a pris acte avec soulagement de l'issue positive des discussions. Il souhaite que les tensions s'estompent, que la réalisation se fasse dans les meilleurs délais et à la satisfaction de la population. (comm)

La Neuveville: trois blessés

Hier à 16 h 15, un automobiliste qui circulait de La Neuveville à Gléresse a été déporté sur la gauche où il entra en collision frontale avec un véhicule

circulant correctement en sens inverse. On déplore trois blessés qui ont été hospitalisés et des dégâts pour 80.000 francs. Les véhicules sont hors d'usage.

Orvin: cyclomotoriste grièvement blessé

Au lieudit Le Jorat, une collision latérale s'est produite. Un cyclomotoriste a coupé la route

à une voiture. Grièvement blessé, le cyclomotoriste a été hospitalisé à Bienna.

Romont: appel aux témoins

A la suite de l'incendie qui a totalement détruit le rural de la métairie de la montagne à Romont, samedi dernier, vers 18 h 30, la police cantonale bernoise prie les trois personnes (deux hommes et une femme) qui se trouvaient sur

les lieux au moment de l'incendie et qui ont participé activement à l'évacuation d'un tracteur et de machines agricoles de s'annoncer à la police cantonale à Moutier, tél. (032) 93.63.73. Discrétion assurée.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Visite d'un général anglais

La division de campagne 2 sous les drapeaux

Hôte de marque de la division de campagne 2, le général Robert G. F. Cook, chef des transmissions de l'armée anglaise a été reçu cette semaine par la division. Accompagné notamment par le divisionnaire Josef Biedermann, chef des troupes de transmission, ainsi que le divisionnaire Jean Abt, commandant de la division, le général Cook a effectué une visite au groupe de transmission 2 commandé par le major Roger Berset, au bataillon d'état-major commandé par le major Albert Michel ainsi qu'à l'état-major de la division actuellement en ser-

vice. Il a notamment suivi un exercice du groupe de transmission.

Le général Cook s'est déclaré impressionné par la qualité du travail fourni par la troupe, par l'état de préparation atteint 48 heures à peine après l'entrée en service, ainsi que le très bon état d'esprit des unités visitées. De l'avis du général Cook, une armée de milice reste parfaitement à même de maîtriser les problèmes liés à l'évolution technologique très rapide du domaine militaire et en particulier de celui des transmissions. (sp)

SERVICES

NEUCHÂTEL
Plateau libre: 22 h, Niominka Bi N'Diexas Band (reggae).
Pharmacie d'office: Trésor, rue du Trésor, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

DÉCÈS

COLOMBIER
Mlle Anna Neukomm, 1905
COUVET
M. Albert Tribolet, 1915
NEUCHÂTEL
Mme Marthe Recordon, 1902

LA CHAUX-DE-FONDS

CELA VA SE PASSER

Concert
au Parc des Crêtets

La Société d'accordéonistes Edelweiss, le chœur d'hommes Union chorale, la fanfare La Persévérante, donneront un concert ce soir, **mardi 4 septembre, dès 20 heures au Parc des Crêtets**. Par temps incertain le No 181 renseignera. (DdC)

Accident
de travail

Hier à 17 h 10, un accident de travail s'est produit rue Louis-Joseph-Chevrolet 50. Un manœuvre était occupé à la pause de tôles sur le toit d'un dépôt lorsqu'il a fait une chute de 8 mètres. Il s'agit de M. Jérôme Berthet, 22 ans, domicilié en ville. Souffrant de douleurs dorsales et d'une blessure à la cheville, il a été transporté à l'Hôpital par l'ambulance.

AVIS MORTUAIRES

GENÈVE

Madame Raymond Châtelain-Friolet;
Monsieur et Madame Jean-Quentin Châtelain-Dard et leurs enfants Virgile et Margot;
Madame Catherine Châtelain;
Monsieur et Madame Pierre Châtelain;
Monsieur et Madame Daniel Châtelain et leurs enfants, Vanessa et Nathalie;
Mademoiselle Françoise Desarzens;
Monsieur et Madame Fernand Dard, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Frédéric Harder, leurs enfants et petits-enfants;
Les familles Harder et Boucherot;
Monsieur et Madame Jacques Lauper et leur fille;
Monsieur et Madame Pierre Franck-Lauper, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Friolet, Jeannot, Piaget, Sandoz, Meylan, Pettavel, parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Raymond CHÂTELAIN
ancien avocat au barreau de Genève

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection le 1er septembre 1990 à l'âge de 69 ans.

L'absoute sera donnée en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges, où le défunt repose, vendredi 7 septembre à 13 h 45.

L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Georges.

Dons en faveur de l'association «La Corolle», institution pour adultes mentalement handicapés, ccp 12-2306-1.

Domicile: 10, rue Barthelemy-Menn, case postale 0076, 1211 Genève 9.

«Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits»

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES CONTEMPORAINS 1937 DU VDR
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur ami

Fritz AMSTUTZ

28-027585

EN SOUVENIR

ROGER SURDEZ

1988 - 4 septembre - 1990

2 ans de chagrin
2 ans que tu me manques
2 ans de révolte
tu es toujours dans mon cœur plein de tristesse.

Ton épouse
Tes fils
et petits-fils

28-462491

Réception des avis mortuaires:
22 heures



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 211 135 - Tél. 952 114.
Fax: Rédaction 039-285 852.
Fax: Administration 039-281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476
Le Locle ☎ (039) 311 442

LE GROUPEMENT
DE LA SAINT-NICOLAS
LES PONTS-DE-MARTEL

a le pénible devoir de faire part du décès de son très cher ami

Monsieur
Roger
DÄNGELI

membre fidèle
dès sa fondation en 1961.

28-141 846

CERNIER

Son âme est retournée vers son créateur.

Lucette et Cayetano Palomino-Haldimann;
Patrice et Annie Benoit,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande tristesse de faire part du décès de leur cher petit.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de la famille, lundi 3 septembre 1990.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-14 004

AVIS MORTUAIRES

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

Il Timothée IV, v. 7

Monsieur et Madame Christian Lengacher-Perrin,
à Pesoux:

Monsieur et Madame Christian Lengacher et leur petit David, à Bussigny;

Monsieur et Madame Jacky Lengacher et famille,
à Yverdon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Henriette LENGACHER
née CLÉMENCE

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui lundi, dans sa 96e année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 septembre 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 5 septembre, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Christian Lengacher
Placeules 10
2034 Pesoux

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

NEUCHÂTEL

Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu.

I Jean 3: 1

Monsieur et Madame Henri Feuz et famille;

Les descendants de feu Charles et Bertha Huguenin-Feuz;

Les descendants de feu Edouard et Suzanne Frikart-Zimmermann,

ainsi que les cousins, parents et amis, sont peinés d'annoncer le décès de

Madame

Marthe FRIKARD
née FEUZ

qui s'est endormie paisiblement dans sa 88e année.

2000 NEUCHÂTEL, le 3 septembre 1990.
(Home de Clos-Brochet)

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, mercredi 5 septembre, à 15 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: M. et Mme Henri Feuz
Jean-de-la-Grange 11
2003 Neuchâtel

Les personnes qui le désirent peuvent penser à Pro Senectute, Neuchâtel (ccp 20-9170-3).

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

L'ASSOCIATION DES NÉGOCIANTS EN COMBUSTIBLES
DU CANTON DE NEUCHÂTEL ET DES RÉGIONS AVOISINANTES
annonce le décès de

Madame

Jacqueline MERCIER

épouse de Monsieur Jean-Jacques Mercier, au deuil duquel ses collègues prennent une part sincère.

28-125519

LE PARTI LIBÉRAL-PPN
SECTION LE LOCLE

a le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jacqueline MERCIER

épouse de M. Jean-Jacques Mercier, ancien député, ancien conseiller général, membre du comité de notre section

La famille de

MADAME
EDITH GENTIL-DAUCOURT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Suisse romande

8.55 Demandez le programme!
9.00 TJ-flash
9.05 Top models (série)
9.30 Lotorire
10.20 Sauce cartoon
10.30 Magellan
11.00 Animaux d'Australie
Les petits marsupiaux.
11.25 Petites annonces
11.30 Mademoiselle (série)
11.55 Petites annonces
12.00 Les jours heureux (série)
La nouvelle voiture de Richie.
12.25 Le chirurgien de Saint-Chad (série)
12.45 TJ-midi
13.15 Le cercle de feu (série) - Premier épisode.
13.40 Côte Ouest (série)
14.30 Un meurtrier est-il facile? Téléfilm de C. Whatham, avec B. Bixby, L.-A. Down, O. de Havilland, etc.
16.10 Le médecin de campagne (série)
16.55 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.00 Patou l'épatant
17.40 Starsky et Hutch (série)
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.20 Téléchance
19.30 TJ-soir

A 20 h 05
A corps et à cri
Téléfilm de Josée Dayan, avec Martin Lamotte, Zabou, Jean-Pierre Bission. Quand le journaliste Bernard Terrier mène ses enquêtes, c'est jusqu'au bout. Jusque-là, ça lui a plutôt réussi.

21.40 Viva
Festivals, festivals.
22.30 Regards
Le scandale du mal.
23.00 TJ-nuit
23.10 Perry Mason (série)
Meurtre à l'archevêché.
0.45 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

13.30* Sam suffit
14.00 Elite meurtrière
Suspense anglais de Claude Whatham, avec Ali MacGraw, Billie Whitelaw et Ray Lonnen (1985)
15.35 Jeunesse: Je veux savoir
15.40 Pas si fous les flics de Midwatch
Comédie policière TV américaine de Aaron Lipstadt, avec Brian McNamara, Clayton Rohner et Scott Burkholder (1988)
17.15 Romuald et Juliette
Comédie française de Coline Serreau, avec Daniel Auteuil, Firmine Richard et Pierre Vernier (1989)
19.10* Cartoons
19.35* Sam suffit
20.05* Ciné-journal suisse

20 h 15
Les Européens
Comédie dramatique anglaise de James Ivory, avec Lee Remick, Tim Woodward et Robin Ellis (1979). Puritaine et renfermée sur ses traditions, la famille Wentworth voit le calme de ses rituels émus par l'arrivée de deux membres de la famille ayant vécu jusque là en Europe. Les nouveaux venus, Eugénie et Félix, apportent dans cette rigide Nouvelle-Angleterre, les raffinements et séductions quelque peu décadents des salons parisiens ou viennois...

21.45 Le jeu avec le feu
Film policier franco-italien d'Alain Robbe-Grillet, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret et Anicée Alvina (1974)
23.25* Championnat du monde de bridge
23.45 Biloxi Blues
Comédie américaine de Mike Nichols, avec Matthew Broderick (1988)

France 1

7.45 Côté cœur (série)
8.15 Télé shopping
8.50 Club Dorothée vacances
11.25 Jeopardy
11.55 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 Les feux de l'amour (feuilleton).
14.25 Commissaire Moulin
16.00 Tribunal (série)
16.30 Tiercé-quiné plus à Longchamp
16.35 La chance aux chansons
17.05 Club Dorothée vacances
17.35 Hawaii police d'Etat (série)
18.30 Une famille en or
18.55 Santa Barbara (feuilleton)
19.25 La roue de la fortune
19.55 Pas folles les bêtes!
20.00 Journal - Météo
20.30 Tapis vert-Tiercé-quiné +

A 20 h 35
Inspecteur La Bavure
Film de Claude Zidi (1980), avec Coluche, Gérard Depardieu, Dominique Lavanant. Un policier maladroit est chargé de mettre fin aux activités de l'ennemi public N° 1. Durée: 100 minutes.

22.25 Spécial Bourvil
23.55 TF 1 dernière
0.10 Météo - La Bourse
0.15 Intrigues (série)
0.40 Côté cœur (série)
1.05 TF 1 nuit
1.45 C'est déjà demain (série)
2.05 Info revue
2.50 Cogne et gagne (série)
3.35 Passions (série)
4.00 Histoires naturelles
Daniel, François, le blavet et les autres.

a2 France 2

6.00 Le beau Robert (série)
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
8.55 Lili, petit à petit (feuilleton)
9.20 Eric et toi et moi
11.25 Motus
11.55 Bonne question! Merci de l'avoir posée
12.25 Les mariés de l'A2
13.00 Journal - Météo
13.40 Falcon Crest (feuilleton) Bonheur en péril.
14.05 Eté show
14.10 Le chevalier de Maison-Rouge
Feuilleton de C. Barma, avec A. Ducaux, J. Desailly, F. Chaumette, etc. Premier épisode. Sous la Révolution, l'histoire du chevalier de Maison-Rouge qui tente par tous les moyens de faire évader Marie-Antoinette de sa prison.
15.40 Eté show
16.45 Larry et Balki (série) Drôle d'enquête.
17.10 Des chiffres et des lettres
17.35 Giga
18.10 Mac Gyver (série) Le tueur invisible.
19.00 Châteauevallon (feuilleton)
19.59 Journal - Météo

A 20 h 40
Les hommes du président
Film d'Alan J. Pakula (1976), avec Dustin Hoffman, Robert Redford, Jack Warden, etc. L'évocation de l'affaire du Watergate qui aboutit à la chute du président Nixon. Durée: 130 minutes.
22.50 Le débat
Le pouvoir, les scandales, la presse et l'opinion.
23.55 Edition de la nuit - Météo
0.10 Jazz à Antibes
Avec le groupe de jazz'rock Blood, Sweat and Tears.

France 3

7.45 Victor
Leçon d'espagnol.
8.00 Euro-journal
9.00 Sandynamite
12.05 Estivales
12.45 Journal
13.00 La dynastie des Forsyte (série)
13.30 Regards de femme
14.00 Chut!
Les parents se reposent
15.00 Mission casse-cou (série)
15.50 40° à l'ombre de la Trois
En direct de Nice.
18.00 6° gauche (série)
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Editions régionales
20.05 La classe

A 20 h 35
David Copperfield
Téléfilm de Marcel Cravenne, avec Didier Haudepin, Bernard Valéry, France Descault. La vie tragique de David Copperfield, enfant pauvre élevé par un beau-père tyrannique.
23.00 Soir 3
23.25 Histoire naturelle de la sexualité
Quand l'imagination prend le pouvoir.
0.10 Carnet de notes
Les sept dernières paroles du Christ, de J. Haydn, interprétées par le Quatuor Mosaïque.
Demain à la TVR
8.55 Demandez le programme!
9.05 Top models
9.30 Spécial cinéma
10.30 Hôtel
11.00 5 de der
11.30 Mademoiselle
12.00 Les jours heureux
12.25 Le chirurgien de Saint-Chad
12.45 TJ-midi

RTN-2001

Montagnes neuchâteloises: FM 97.5
Littoral: 98.2
Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9
6.00 Infos SSR. 6.10 L'auf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'auf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'auf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 2001 puces (1er mardi du mois). 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.45 Pacific 431. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

La Première
9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Euro-parade. 14.10 Feuilleton. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

Espace 2
8.45 Dis-moi demain. 9.30 La ronde des Festivals. 11.05 Rommands indépendants. 12.30 Entrée public. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine. 18.35 JazzZ. 19.45 La mémoire des ondes. 20.05 L'été des Festivals: L'Ebreo, de G. Apolloni. 22.30 Démarge: Mécanique sans repos, de B. Gay-Lussac. 0.05 Notturmo.

5 La Cinq

7.30 Matinée sur la Cinq
12.30 Journal images
13.00 Le journal
13.35 Amicalement vôtre
14.30 L'enquêteur
15.25 Kung fu
16.30 Youpi, les vacances!
18.05 Riptide
19.10 Je compte sur toi
19.45 Le journal
20.30 Drôles de sports
20.35 Police story (film)
22.15 Tennis
24.00 Le minuit pile
0.10 Les polars de la Cinq

6 La Six

6.00 Boulevard des clips
10.05 M6 boutique
10.20 Boulevard des clips
11.35 Adieu mes 15 ans
12.05 Dis donc papa
12.30 Les routes du paradis
13.20 Madame est servie
13.50 D' Marcus Welby
14.40 Médecins de nuit
15.30 Boulevard des clips
17.20 Laredo
18.10 Cher oncle Bill
18.35 Espion modèle
19.25 Dis donc papa
20.00 Madame est servie
20.35 Le fantôme des Canterville
22.15 Danger doberman (film)
23.45 Ciné 6
24.00 Boulevard des clips
1.00 Boulevard des clips
2.00 Les nuits de M6

7 La sept

13.35 Italien. 14.00 Le prince barbare (film). 15.30 Nuit de Chine. 16.00 Barenboïm joue Beethoven. 17.00 Médecins des hommes. 18.30 Joppet pismo. 19.00 Figures de la foi. 20.00 Nous avons fait un beau mariage. 21.00 Mégamix. 22.00 Dynamo. 22.30 Le village sur la frontière.

Suisse alémanique

13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Tagesschau. 16.10 Treffpunkt. 16.55 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Zwei Münchner in Hamburg. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau-Sport. 20.00 Liebling - Kreuzberg. 20.40 Mini-movie. 21.10 Kassensturz. 21.30 Übrigens. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Der Club. Nachtbulletin.

ARD Allemagne 1

12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Kindergartenkonzert. 14.30 Es war einmal... das Leben. 14.55 Philipp. 15.03 Hey Dad! 15.30 Träume, die keine blieben. 16.03 Das Recht zu lieben. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Spass am Dienstag. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Dingsda. 21.00 Report. 21.45 Magnum. 22.30 Tagesthemen. 23.00 ARD-Sport extra. 23.30 Kulturwelt.

Allemagne 2

9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Vom Reiz der Sinne. 14.15 Schaufenster 3sat. 15.15 Die Pyramide. 16.03 Wickie... und die starken Männer. 16.25 Logo. 16.35 Bill Cosby's Familien-Bande. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Ein Heim für Tiere. 19.00 Heute. 19.30 Die Reportage. 20.15 Spannung mit Georges Simenon. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Apropos Film. 22.40 Das kleine Fernsehspiel.

Allemagne 3

15.55 Tips. 16.25 Heimat oder Heino? 16.55 Reis aus der Poebene. 17.10 Steinkohle - Strukturwandel im Ruhrgebiet? 17.30 Telekolleg II. 18.00-Sesamstrasse. 18.30 Menschen und Tiere. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Europabücke. 20.15 Sport im Dritten extra. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Zoning (film). 22.35 Peter Weiss - eine Wiederentdeckung. 23.35 Historische Reportagen.

Suisse italienne

14.15 Organi antichi della Svizzera italiana. 14.35 Lasciate che ci provi. 15.25 Telenovelaquizz. 15.35 Cristoforo Colombo nelle Americhe. 16.40 Telenovelaquizz. 16.50 Il cammino della libertà. 17.30 Disegnami una storia. 18.00 Tom Sawyer. 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 TTT. 21.20 Spenser. 22.10 TG sera. 22.25 Allo! Allo! 22.50 La palmita. 23.30 Teletext notte.

RAI Italie 1

12.00 TG 1-Flash. 12.05 Hello Kitty. 12.20 Su a giù per Beverly Hills. 12.45 Fuorigioco. 13.30 Telegiornale. 14.00 Ciao fortuna. 14.15 La donna del destino. 16.15 Aspettando Big. 16.50 Don Giovanni in Sicilia. 17.55 Atlante. 18.45 Santa Barbara. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 Quark speciale. 21.30 L'unico gioco in città. 22.40 Telegiornale. 23.35 La RAI a Venezia. 24.00 TG 1-Notte. 0.25 Mezzanotte e dintorni estate.

tve Internacional

13.30 Centros territoriales. 14.30 A media voz. 15.00 Telediario 1. 15.30 El tiempo. 15.35 Campo y mar. 16.00 Entre líneas. 16.30 Tahiti y sus islas: el ultimo paraíso. 17.00 Un cesto lleno de libros. 17.25 El duende del globo. 17.30 Los mundos de Yupi. 17.55 Avance telediario. 18.00 En verano. 19.00 Trez y quatro. 20.00 Videomix. 20.30 La marisma y el llano. 21.00 Telediario 2. 21.30 El tiempo. 21.38 Tariro verano. 22.10 Dos hombres van a morir (film). 23.35 Historias del music-hall. 0.35 Noticias 2. 1.20 A media voz. 1.50 Despedida y cierre.

EUROSPORT

10.00 Eurosport news. 11.00 Sport documentary. 12.00 Snooker. 13.00 Boxing. 14.00 Motor cycling Grand Prix of Hungary. 15.00 Tennis. 17.30 International motor sport. 18.30 Spanish goals. 19.00 Eurosport news. 20.00 Special event. 22.30 WWF superstars of wrestling. 23.30 Motor sport.

Suisse alémanique

7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.30 Un invité. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle Eins. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Land und Leute. 20.05 Sommerreihe Grenzregionen: Peugeot-City. 23.00 Tonspur: Film, Musik des Komponisten J. Nitzsche. 24.00 Club de nuit.

fjm France musique

7.12 Les matinales. 9.07 Récits de musique. 11.00 Les rencontres d'été, avec A. Mellon, soprano. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert de l'Ensemble de violes Orlando Gibbons. 14.00 Cappuccino. 15.02 Les siestes. 18.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 18.03 Déjeuners de France. 19.09 Discothèques privées. 20.30 Concert. 23.07 Nuits chaudes: œuvres de Mozart, Schubert, Haydn, etc.

Fréquence Jura

7.00 FJ-infos. 7.15 Editorial. 7.50 Culture club. 8.00 FJ-infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 8.45 Nostalgie. 9.10 D'une heure à l'autre. 10.00 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 11.45 Jeux. 12.15 Journal FJ. 17.05 Canal P. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Infos Jura. 18.50 Magazine. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.30 Arc-en-ciel. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.30 Musique aux 4 vents. 17.30 Les vieux tubes. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Vos vieux tubes à la carte. 19.30 Antipasto misto. 20.15 Heavy metal fusion.

À VOIR

Festivals, festivals

Deux festivals, deux manières de s'évader l'été au gré de ses envies musicales et artistiques. A Leysin, le public très jeune fait la fête sur «Une montagne de rock». C'est le titre choisi par les protagonistes de «Viva» pour leur reportage dans les coulisses de ce festival des pâturages.

En contrepoint, l'émission de ce soir nous emmène ensuite à Pèrigueux dans «Le monde du silence», où clowns et mimes exceptionnels se sont donné rendez-vous pour un festival au-delà des mots.

Afin d'approcher le phénomène Leysin, l'équipe a choisi de plonger sur la scène et dans le public, à la recherche des motivations de chacun. Du groupe marginal à la star Patricia Kaas offrant d'emblée son sourire aux photographes, en passant par le boulanger jovial, l'organisateur optimiste et le journaliste de «l'Hebdo», fidèle au poste malgré la pluie...

A Leysin, les jeunes ne craignant ni le froid, ni la boue ont remplacé les anciens curistes soucieux de leur santé.

Pèrigueux, pour sa part, offre ses rues aux artistes du Festival Mimos, qui investissent la petite ville et la font vivre au rythme des corps en mouvement. Génés, les passants réagissent, se laissent happer par l'insolite, l'humour et la beauté de ces dérivés poétiques. «Viva» nous guide au cœur de ce théâtre du corps. (sp)

● TSR, Viva, ce soir à 21 h 40



Ensemble vers Mars

Concours international pour les jeunes

La Planetary Society (Pasadena, USA) invite des étudiants du monde entier, nés en 1973 ou après, à participer au concours scientifique international «Together to Mars». En tant que citoyens du XXI^e siècle, cette génération aura pour tâche d'explorer et de coloniser l'espace au-delà du système Terre-Lune. A elle de préparer le voyage vers la planète Mars! Cette expédition sera peut-être l'aboutissement d'une grande entreprise internationale.

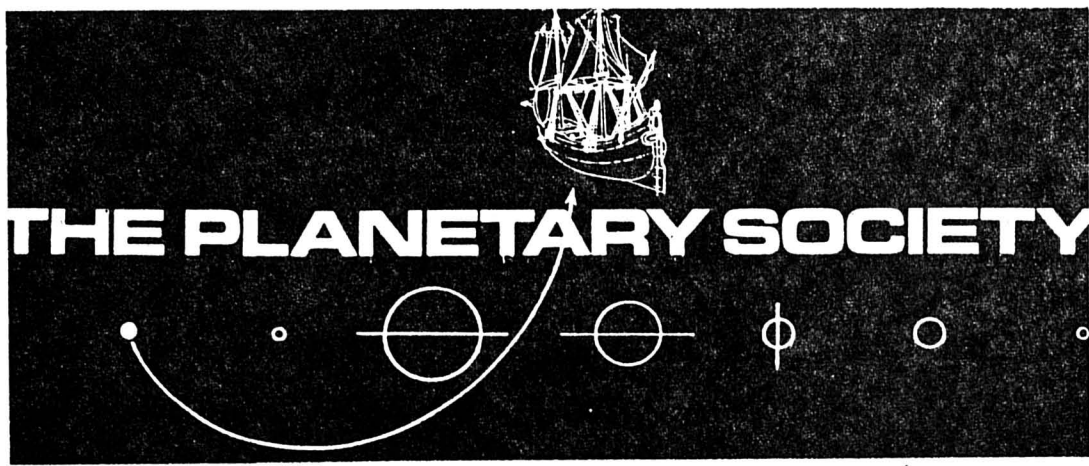
sur le même projet. Toutefois les juges prendront en considération le nombre de participants et le rôle que le mentor a joué pour mettre en évidence et récompenser avant tout l'apport personnel de l'étudiant. En outre, un seul membre par groupe se verra récompensé.

Le projet, la méthode, les plans ou concepts pour résoudre un problème lié au voyage spatial de longue durée ou concernant l'exploration sur Mars doivent être présentés sous forme d'un rapport de longueur suffisante (10.000 mots maximum, 3000 mots minimum). Le rapport doit consacrer une page pour le titre et contenir un formulaire d'inscription correctement rempli.

De plus, il devra comporter une introduction, une description du problème choisi, la démarche adoptée pour résoudre le problème ainsi que la description de la solution. Chacun est libre d'ajouter des illustrations, des diagrammes, des graphes et des références; cependant, ceux-ci ne seront pas compris dans la longueur maximale du rapport.

D'autres supports tels que vidéos, photos, films, disquettes

Les difficultés que soulèvent un voyage de longue durée et une colonisation éventuelle sur Mars sont tout autant de défis posés au monde scientifique et technologique. Les solutions peuvent dépendre des jeunes. A eux donc de choisir un problème à examiner sous un angle spécifique (par ex: physiologique, technique, scientifique, ayant trait à l'environnement dans le vaisseau, etc.). Les candidats pourront faire appel à un adulte pour les guider et les conseiller. Il est aussi possible à un petit groupe de deux ou trois personnes de s'unir pour travailler



d'ordinateur ou maquettes sont aussi les bienvenus pour autant, et seulement à la condition, qu'ils viennent étayer le résultat final.

Ceux-ci doivent toutefois être décrits dans le rapport écrit. Le rapport devrait normalement pouvoir se suffire à lui-même sans l'aide d'annexes.

Le projet sera jugé en fonction de son originalité, de sa clarté, de sa méthode scientifique, de son sérieux et de sa créativité. Au stade national, les

épreuves peuvent être présentées dans la langue du pays. Par la suite, les travaux retenus finalistes par les comités nationaux devront être traduits en anglais.

La date limite en Suisse pour envoyer les recherches est le 31 mars 1991. La sélection des finalistes nationaux aura lieu en juillet 1991; les gagnants internationaux seront connus au début de 1992. Il y aura au maximum trois finalistes par pays qui seront sélectionnés pour participer au concours international.

Tous les participants recevront un certificat et des prix; les 20 gagnants du concours, eux, bénéficieront de la somme de 2500 dollars lors d'un voyage à Washington, D. C. à l'occasion des festivités qui célébreront l'année internationale de l'espace en 1992.

● Renseignements et inscriptions: Dudley Wright Contest; Coordinateur Suisse; Albert Haldemann; Av. Clos-Brochet 10/506; Ch-2000 Neuchâtel.

SUR GRAND ÉCRAN

- La Chaux-de-Fonds**
Corso: 21 h, Délit d'innocence (16 ans); 18 h 30, Retour vers le futur 3 (pour tous).
Eden: 18 h 30, 21 h, Comme un oiseau sur la branche (12 ans).
Plaza: 21 h, Double jeu (16 ans); 18 h 45, L'orchidée sauvage (16 ans).
Scala: 15 h, 18 h 30, 21 h, Gremlins 2 (12 ans).
Neuchâtel
Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, La gloire de mon père (pour tous); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, A la poursuite d'Octobre Rouge (12 ans); 3: 15 h, 20 h 45, Faux et usage de faux (12 ans); 17 h 45, Cry baby (12 ans).
Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Gremlins 2 (12 ans).
Bio: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Le soleil même la nuit (V.O. it.) (12 ans).
Palace: 16 h, 18 h 30, 20 h 45, Comme un oiseau sur la branche (12 ans).
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Nuit d'été en ville (18 ans).
Studio: 15 h, Fantasia (pour tous); 17 h 30, 20 h 45, Le Mahabharata (V.O. angl.) (12 ans).
Couvot
Cinéma Colisée: 20 h 30, Miss Daisy et son chauffeur (12 ans).

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS
 Parc des Crêtets: 20 h, concert avec la Société d'accordéonistes Edelweiss, l'Union chorale, la fanfare La Persévérante.

ÉPHÉMÉRIDE

- Anniversaires historiques**
 1989 - Décès de Georges Simenon, écrivain belge, créateur du personnage du Commissaire Maigret.
 1987 - Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, annonce que l'Iran a accepté d'engager des négociations sur la mise en oeuvre d'un plan des Nations Unies visant à mettre fin à sa guerre avec l'Irak.
 1985 - Une bombe fait long feu dans une rame du RER, à la station «Gare de Lyon».
 1975 - L'Égypte et Israël signent un nouvel accord de paix intérimaire à Genève.
 1974 - Les Etats-Unis établissent des relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Est.
 1970 - Salvador Allende est élu président de la République chilienne.
 1965 - Décès du Dr Albert Schweizer, 90 ans, pasteur, médecin, organiste et musicologue français.
 1962 - Première visite du général de Gaulle à Bonn, qui scelle la réconciliation franco-allemande.
 1929 - Le dirigeable allemand «Graf Zeppelin» accomplit le tour du monde.
 1870 - Déchéance de Napoléon III; Gambetta et Jules Ferry proclament la III^e République. La victoire prussienne sur l'armée française provoque le soulèvement de Paris.

- Ils sont nés un 4 septembre**
 - Nostradamus (Michel de Notre-Dame) astrologue et médecin français (1503-1566)
 - L'écrivain français François René de Chateaubriand (1768-1848)
 - Le compositeur autrichien Anton Bruckner (1824-1896)

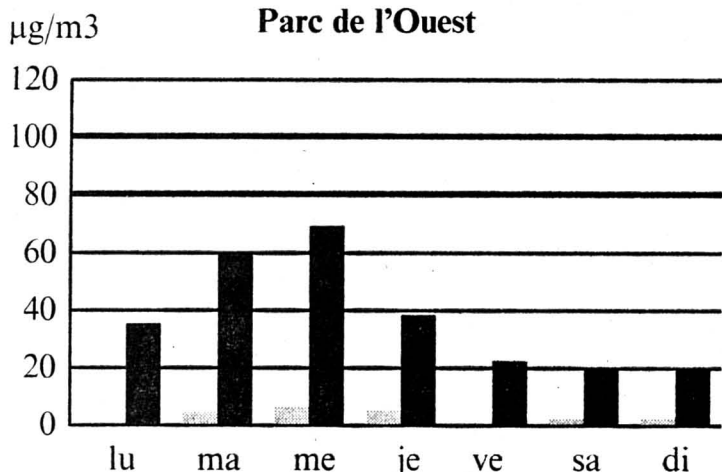
ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

du 27 août au 2 septembre 90

La Chaux-de-Fonds

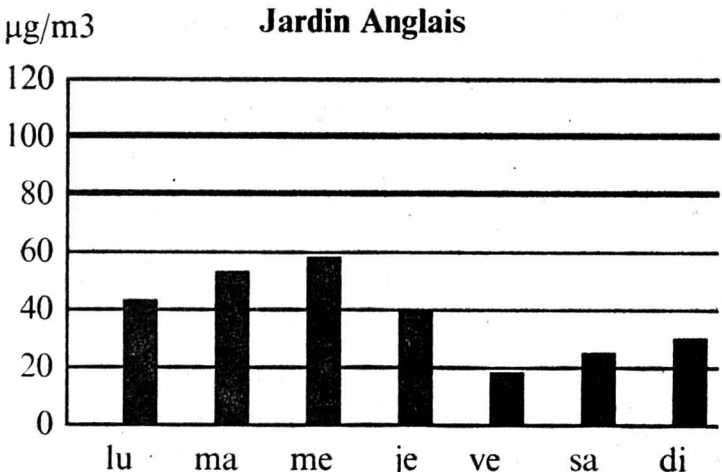
Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 124 µg/m3 et la limite de 120 µg/m3 a été dépassée 2 fois.

Neuchâtel

Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 4 et 126 µg/m3 et la limite de 120 µg/m3 a été dépassée 3 fois.

● Les mesures de SO₂ n'ont pas été effectuées, l'appareil étant en révision.

- SO₂ (Dioxyde de soufre)
- NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m3 = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

À L'AFFICHE

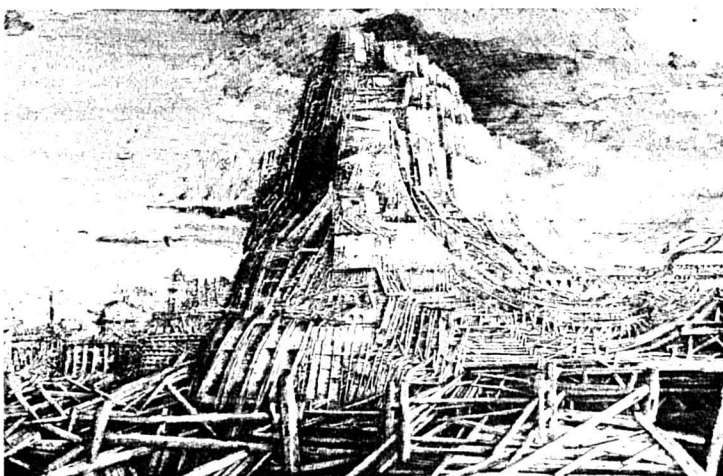
Graveurs de Cracovie

Les artistes de l'Académie des beaux-arts de Cracovie ont su se mettre au bénéfice d'un statut particulier à l'époque du réalisme socialiste. De tout temps ils ont manifesté leur indépendance avec optimisme et confiance. Leur apport a été d'une grande importance dans l'émancipation de l'art en Pologne.

La Galerie La Plume, en collaboration avec Grafika Fine arts, fait voir l'œuvre de trois graveurs de Cracovie, artistes qui ont su tirer le meilleur parti d'une période troublée.

Dans ce climat ont vu le jour les visions fantastiques de Krzysztof Skorczewski. Voisine de ces visions de rêve, recourant différemment à la transposition de la réalité, cet artiste, technique à la Piranèse, fait éclater ses penchants pour la métaphore.

Jerzy Grabovski engage sa sensibilité dans le non figuratif. La synthèse de ses recherches apparaît dans le gaufrage, où sa technique s'exerce à une infinité de menues et subtiles variantes.



Les visions fantastiques de Krzysztof Skorczewski. (Photo sp)

Ce graveur retient sur la plaque ce qui est le plus éthéré, reflets de souvenirs effacés dans la mémoire.

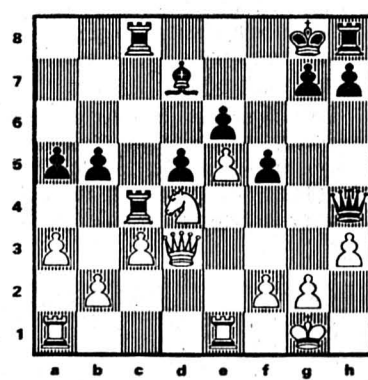
Renonçant au jeu des relations spatiales, Jacek Stroka se concentre sur la silhouette hu-

maine, où les situations, associées aux coloris intenses, contribuent à créer des climats hautement suggestifs. DdC

● Galerie La Plume
 Horaire de la librairie
 Jusqu'au 30 septembre

ÉCHECS

Chronique No 78



Egalité matérielle, dans cette partie Hodgson-Ree, disputée à Wijk an See en 1986, mais les Blancs au trait trouvent un moyen simple d'engranger un bonus intéressant, qui provoque immédiatement l'abandon de l'adversaire, dont la position vole littéralement en éclats sous le poids de l'offensive blanche. Les Noirs viennent de jouer Ta8-c8, erreur fatale qui permet la combinaison adverse. Celle-ci est simple et illustre bien le genre de conclusion abrupte que pro-

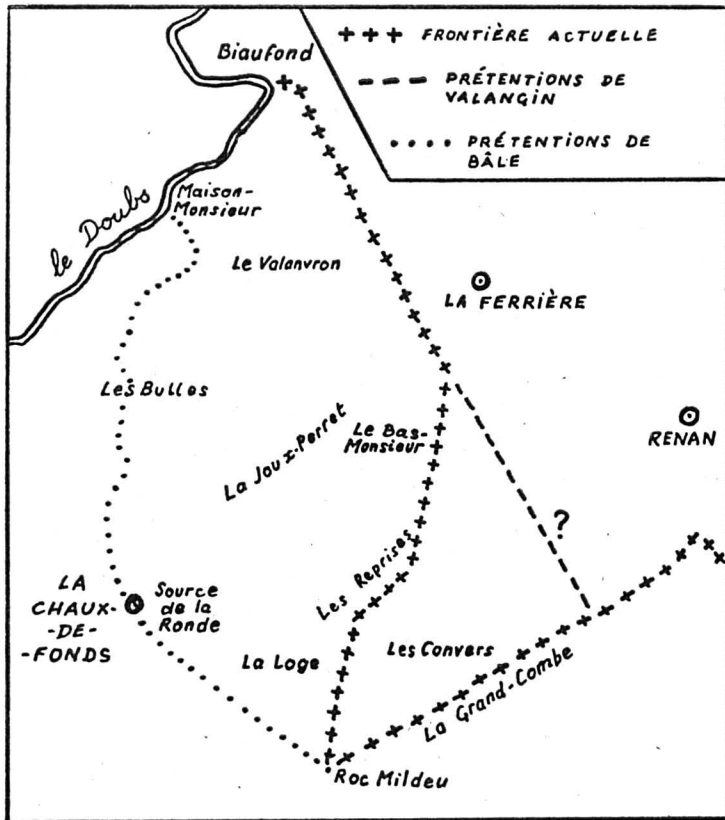
On casse les prix

voque souvent une imprécision en finale. Comment résoudriez-vous sévèrement cette position mûre pour l'estocade?

Solution de la chronique No 77

1...Dxh4+!! 2. Rg2 (2. gxh4 Txh4 mat) 2... Dh2+ 3. Rf3 Dh5+ 4. Rg2 Dxe2+ 5. Tf2 ou T7f2 Txg3+ Tg8 et le mat suit en h5 ou g4.

Le litige frontalier du Valanvron et les derniers grands défrichements



Au sortir du Moyen Age, la zone comprise entre Biaufond et les Convers était revendiquée à la fois par les évêques de Bâle et les seigneurs de Valangin. C'est surtout pour cette raison que toute la partie nord et nord-est de La Chaux-de-Fonds s'ouvrit tardivement à la colonisation.

LE SECTEUR CONTESTÉ

A l'occasion des tentatives d'arbitrage qui eurent lieu en 1495 et 1496, de nombreux témoignages furent produits de part et d'autre.

Ainsi, les sujets de l'évêque de Bâle habitant dans la seigneurie d'Erguel déclarèrent que celle-ci s'étendait à l'ouest jusqu'à la «roiche de Miredeul» (Roc Mildeu), au «sentier de Boynon» (Boinod), à la «fontaine de Chaudfont» (source de la Ronde, au pied de la butte du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds) et au «sentier de Maiche» (ancien chemin menant en Franche-Comté par le lac de «Blancheroche», un passage qui prendra par la suite le nom de Maison-Monsieur).

sais de conciliation durant les trente années qui suivirent.

LA FIXATION DE LA FRONTIÈRE

Ce n'est qu'en 1526 que l'affaire put être réglée, les deux souverains acceptant la sentence rendue par les ambassadeurs des Douze Cantons. A l'époque, le comté de Neuchâtel était administré par les Confédérés.

Ainsi naquit la frontière qui borde La Chaux-de-Fonds au nord-est sur plus de dix kilomètres. Le premier procès-verbal de bornage, daté du 30 août 1526, fait état de quatre longs tronçons rectilignes reliant le Roc-Mildeu à la fontaine de Biaufond. On ne planta que plus tard les bornes intermédiaires de ce tracé à l'américaine; elles furent alignées tant bien que mal par rapport aux bornes principales.

LES GRANDS ESPACES DU VALANVRON

Revenons un peu en arrière et essayons d'imaginer, à partir des témoignages d'hommes âgés enregistrés en 1470 et 1495, le visage qu'offrait la région faisant l'objet des contestations dans la seconde moitié du XVe siècle.

La forêt devait dominer nettement. Les sujets de Valangin, comme ceux d'Erguel, chas-

saient au Valanvron, parfois par groupes de plusieurs dizaines. Ils y abattaient notamment des cerfs. Dans ce cas, il fallait donner le «droit», c'est-à-dire un «quartier», au seigneur.

A la belle saison, on pratiquait l'élevage et on faisait les foins. La région restait à ce point de vue une annexe des lieux voisins, comme l'avaient été longtemps les alentours de la source de la Ronde et les Crosettes par rapport aux villages du Val-de-Ruz les plus proches.

Vers 1440 ou avant, les gens du Noirmont faisaient paître leurs bêtes au Valanvron. L'un d'eux déclara en 1470 qu'il avait «souventlois» gardé les chevaux «au prey de Vaulauron». Les habitants du haut Erguel y estivaient aussi des troupeaux et y fauchaient l'herbe. Les sujets de Valangin pratiquaient les mêmes activités à cet endroit.

Bien entendu, les témoins d'Erguel affirmaient que les redevances se payaient à l'évêque de Bâle. A l'opposé, les gens du seigneur de Valangin prétendaient que les droits étaient dus à leur souverain. On retrouve les deux versions contradictoires à propos des prés des Convers.

Les textes ne font état que d'une seule maison au «Vaulauron». Elle fut construite par deux hommes de La Sagne et on la cite déjà dans une déclaration de 1470. Le Sagnard Jeannin Saulvestre, qui tint ce pré par la suite, témoigna en 1495 qu'*il mena ses bestes et le fena (faucha) et jouyt paisiblement jusque a ce que aulchuns chasseurs bruslerent ladictie maison*.

Ce dernier épisode ainsi que d'autres rapportés par les déposants prouvent que les deux populations ne cohabitaient pas toujours pacifiquement dans le secteur litigieux.

Les noms de lieux sont aussi rares qu'imprécis. L'expression «*pré du Valanvron*» revient continuellement, preuve qu'il s'appliquait également aux Reprises, à la Cibourg, au Bas-Monsieur, aux Bulles et à la Joux-Perret.

L'EXPANSION DU XVIe SIÈCLE

Dès le début du XVIe siècle, le processus de mise en valeur des hautes vallées fut marqué par une nette accélération. Très prolifiques, les Sagnards et les Lochois ne se satisfaisaient plus du territoire de leurs communes d'origine. Ils essaïèrent massivement pour aller peupler les vallées de La Brévine, des Ponts-de-Martel et de La Chaux-de-

Fonds, ainsi que le haut Erguel jusque dans la région de Tramelan. Des défrichements massifs s'ensuivirent.

Une vague aussi puissante ne pouvait pas s'arrêter au seuil du secteur contesté. Peu scrupuleux et peut-être sûrs de leur bon droit, les seigneurs de Valangin n'attendirent pas 1526, date de la solution du conflit frontalier, pour autoriser des colons à s'établir dans les territoires compris entre le hameau de La Chaux-de-Fonds et l'Erguel.

Ils augmentaient ainsi substantiellement leurs revenus et renforçaient leurs positions. Pour pratiquer de la sorte la politique du fait accompli, il fallait qu'ils fussent confiants dans l'appui de Berne, leur fidèle et puissant allié.

Remarquons au passage que ces petits souverains remuants convoitaient également Les Brenets, une terre relevant du prieuré de Morteau. Claude d'Aarberg parvint à se l'approprier vers 1510-1515. C'est à cette époque qu'il commença à y percevoir régulièrement les redevances sans qu'aucune sentence ne l'y eût autorisé. Aux confins de l'Erguel comme aux Brenets, l'audace s'avérait payante!

LE TEMPS DES DÉFRICHEURS

Dans les volumes de reconnaissances de 1552-1555, on retrouve la trace de quelques grandes concessions foncières octroyées, moyennant finance bien sûr, avant l'arbitrage de 1526 dans la zone qui nous intéresse.

Les Sagnards et les Lochois, on s'en doute, étaient sur les rangs: des Tissot obtinrent 40 faux à la Joux-Perret en 1515 et Pierre Robert 135 faux au Valanvron en 1523.

Mais les étrangers ne manquent pas non plus. Citons le Valaisan Ayme Richoz (40 faux à la Joux-Perret en 1510) et les Franks-Comtois Richard Saulnier (200 faux aux Bulles en 1511), Estevenin Racine (170 faux aux Bulles en 1512), Guillaume Febvrier (plus de 100 faux, peut-être aux Reprises, en 1523), Huguenin Saulnier (plus de 100 faux vers le Bas-des-Brandt en 1524). Précisons qu'une faux vaut un peu plus d'un demi-hectare.

On constate, ici comme dans la vallée de La Brévine, la participation de Franks-Comtois à la phase initiale de colonisation. La Réforme, qui triompha en 1536 dans les possessions de Valangin, est vraisemblablement pour quelque chose dans la disparition de la plupart de ces familles étrangères.

Les vastes lots attribués ne tardèrent pas à se morceler par le jeu des partages et des ventes. On peut se demander, au reste, si les grandes concessions ne constituaient pas une forme de placement spéculatif pour les acquéreurs. En outre, on s'étonne que les seigneurs de Valangin aient souvent donné la préférence à des gens venus d'ailleurs alors que leurs sujets du Locle et de La Sagne, trop à l'étroit chez eux, commençaient à s'expatrier. Ces étrangers étaient-ils plus à même que les indigènes de payer les fortes sommes exigées comme «*entrage*»?

Le rythme des acensements et des défrichements se maintint jusque vers le milieu du siècle. Il vaut la peine de relever la rapidité avec laquelle le premier peu-

plement du Valanvron proprement dit s'est effectué. Alors que l'endroit était encore pratiquement inhabité et fort peu défriché en 1495, toutes les terres avaient été concédées à des particuliers vers 1550, comme l'attestent les reconnaissances de 1662.

Le mouvement fut aussi rapide aux Bulles, à La Joux-Perret et aux Reprises.

LE RÔLE DE LA «VACHERIE» DU BAS-MONSIEUR

Le Bas-Monsieur est un cas particulier. Jusqu'aux alentours de 1550, cette vaste cuvette constituait la dernière grande réserve de terres seigneuriales non acensées. L'examen des reconnaissances de 1662 de ce quartier révèle que la distribution des terres s'y est étalée sur moins de trente ans, soit de 1547 sans doute à 1574, date de la vente de la vaste propriété de la «vacherie» dite du Valanvron. Cette opération représente la dernière grande concession foncière des Montagnes de Valangin (La Sagne, Le Locle, Les Brenets, Les Planchettes et La Chaux-de-Fonds).

En ordonnant de construire, vers 1528, soit juste après la fixation de la frontière, sa maison du Bas-Monsieur, René de Challant occupait une position stratégique.

Mais surtout, il accroissait considérablement la valeur de ces étendues jusqu'alors très peu défrichées. Certes, la description de 1532 fait déjà état de pâturages et même de prés à côté des forêts, mais il restait encore un

long chemin à parcourir avant de parvenir au paysage déboisé que nous connaissons. L'implantation d'un domaine devait forcément faire progresser les herbages.

Enfin, le seigneur ne perdait rien pour attendre. Il savait pertinemment que les terres ne feraient que renchérir vu la forte demande provoquée par la poussée démographique.

Diverses circonstances que nous ignorons ont dû également guider le choix de René de Challant. Nous ne savons pas non plus comment les défrichements ont pu se combiner avec l'exploitation de la propriété.

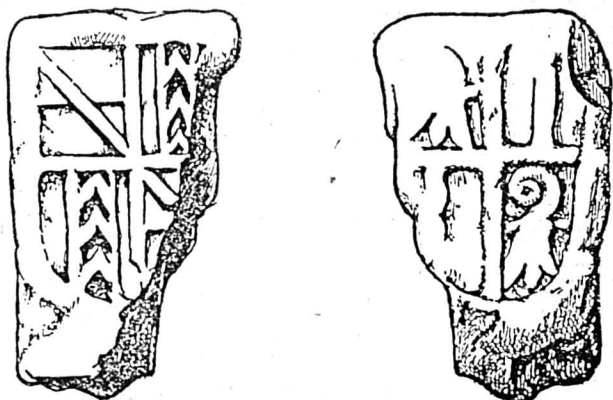
Plutôt que de m'aventurer sur le terrain mouvant des hypothèses, je me bornerai à insister sur l'unicité du cas: il n'y a pas eu, à ma connaissance, d'autre domaine agricole établi par un souverain durant la phase de colonisation aux Montagnes neuchâteloises.

Notes

- Tous les documents cités se trouvent aux Arch. de l'Etat de Neuchâtel.
- 1. F 9/16.
- 2. F 9/14; R 12/11.
- 3. R 12/3 et R 12/2 (1526); R 12/1 (1547); Série Limites, 19/IX, 13.7.1750.
- 4. F 9/16; F 9/14; R 12/11.
- 5. Recon. des Mont. de Valangin 2A, fol. 679-680 (1512), fol. 692 (1511); 8A, fol. 547-548 (1523, Febvrier); 3A, fol. 36 (1523, Robert), fol. 191 (1524), fol. 352 (1510, 1515).
- 6. *Ibid.* 18.
- 7. *Ibid.* 16, fol. 209 r°. Voir aussi l'article sur la Maison carrée.
- 8. O 5/2 (1532).



Les bornes de Biaufond aux Reprises en 1663. Carte du maire Abraham Robert.



Deux des bornes posées au temps du seigneur de Valangin René de Challant ont été retrouvées, l'une aux Reprises et l'autre (celle qui est dessinée ici) dans la Combe du Valanvron. On y voit les armes de René de Challant ainsi que celles de Valangin (chevrans) sur une face (dessin de gauche). L'autre face porte les armes de l'évêché de Bâle (crosse) et celles de l'évêque Philippe de Gundelsheim. Peut-être 1538. Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds. (Illustration tirée de: Archives héraldiques suisses, 1985, art. d'O. Clottu).

Par Raoul COP

On le voit, l'évêque avait les dents longues. S'il avait eu gain de cause, le territoire actuel de La Chaux-de-Fonds serait réduit de moitié!

Quant au seigneur de Valangin Jean III d'Aarberg, à peine moins gourmand, il prétendait faire courir la limite de Biaufond au Crêt de la Ferrière (l'actuel Crêt-de-la-Borne) - c'est le tracé que nous connaissons - et de là directement à la Grand-Combe ou au Bec-à-l'Oiseau. De la sorte, la quasi-totalité de la vallée des Convers aurait passé sous son autorité.

Les parties ne purent s'accorder et le litige fit encore l'objet de multiples tractations et d'es-